



uOttawa

L'Université canadienne  
Canada's university

**FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES  
ET POSTDOCTORALES**



**uOttawa**  
L'Université canadienne  
Canada's university

**FACULTY OF GRADUATE AND  
POSTDOCTORAL STUDIES**

**Antoine Bahimanga**

AUTEUR DE LA THÈSE / AUTHOR OF THESIS

**M.A. (Sociologie)**

GRADE / DEGREE

**Département de sociologie et d'anthropologie**

FACULTÉ, ÉCOLE, DÉPARTEMENT / FACULTY, SCHOOL, DEPARTMENT

**L'exercice du leadership dans la diaspora burundaise.  
Cas d'intamba sporting club d'Ottawa (2003-2005)**

TITRE DE LA THÈSE / TITLE OF THESIS

**Leslie Laczko**

DIRECTEUR (DIRECTRICE) DE LA THÈSE / THESIS SUPERVISOR

CO-DIRECTEUR (CO-DIRECTRICE) DE LA THÈSE / THESIS CO-SUPERVISOR

**EXAMINATEURS (EXAMINATRICES) DE LA THÈSE / THESIS EXAMINERS**

**Diane Pacom**

**Linda Pietrantonio**

**Gary W. Slater**

Le Doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales / Dean of the Faculty of Graduate and Postdoctoral Studies

**«L'EXERCICE DU LEADERSHIP DANS LA DIASPORA BURUNDAISE. CAS  
D'INTAMBA SPORTING CLUB D'OTTAWA (2003-2005)»**

**Thèse soumise à la**

**Faculté des études supérieures et postdoctorales**

**dans le cadre des exigences**

**du programme de maîtrise en sociologie**

**Département de sociologie (spécialisation en relations ethniques)**

**Faculté des sciences sociales**

**Université d'Ottawa**



Library and  
Archives Canada

Published Heritage  
Branch

395 Wellington Street  
Ottawa ON K1A 0N4  
Canada

Bibliothèque et  
Archives Canada

Direction du  
Patrimoine de l'édition

395, rue Wellington  
Ottawa ON K1A 0N4  
Canada

*Your file* *Votre référence*  
*ISBN: 978-0-494-49165-2*  
*Our file* *Notre référence*  
*ISBN: 978-0-494-49165-2*

**NOTICE:**

The author has granted a non-exclusive license allowing Library and Archives Canada to reproduce, publish, archive, preserve, conserve, communicate to the public by telecommunication or on the Internet, loan, distribute and sell theses worldwide, for commercial or non-commercial purposes, in microform, paper, electronic and/or any other formats.

The author retains copyright ownership and moral rights in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

**AVIS:**

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque et Archives Canada de reproduire, publier, archiver, sauvegarder, conserver, transmettre au public par télécommunication ou par l'Internet, prêter, distribuer et vendre des thèses partout dans le monde, à des fins commerciales ou autres, sur support microforme, papier, électronique et/ou autres formats.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

---

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms may have been removed from this thesis.

Conformément à la loi canadienne sur la protection de la vie privée, quelques formulaires secondaires ont été enlevés de cette thèse.

While these forms may be included in the document page count, their removal does not represent any loss of content from the thesis.

Bien que ces formulaires aient inclus dans la pagination, il n'y aura aucun contenu manquant.

■ ■ ■  
**Canada**

	ii
<b>Table des matières</b> .....	ii
<b>Remerciements</b> .....	vi
<b>Dédicace</b> .....	vii
<b>Résumé</b> .....	viii
<b>Liste des abréviations</b> .....	ix
<b>Liste des tableaux et diagrammes</b> .....	xii
<b>Chapitre 1 : Problématique et Intérêt du sujet</b> .....	15
1.1. Introduction.....	15
1.2. Problématique.....	19
1.2.1. Problème de recherche, Questions de recherche et Méthodologie de recherche.....	22
1.2.1.1. Problème de recherche.....	22
1.2.1.2. Question générale de recherche.....	22
1.2.1.3. Question spécifique.....	23
1.2.1.4. Hypothèses à évaluer.....	25
1.2.2. Intérêt du sujet.....	26
1.2.3. Revue de la littérature.....	27
1.2.4. Le fil conducteur.....	29
<b>Chapitre 2 : Approche théorique et mise en contexte</b> .....	32
2.1. Approche théorique.....	32
2.1.1 Introduction.....	32
2.1.2 Le vœu pieux de l'École de Chicago.....	32

2.1.3. L'ethnicité contemporaine dans les communautés diasporiques.....	34
2.1.4. Problématique de l'ethnicité burundaise.....	36
2.1.5. Présentation et critique des théories de l'ethnicité.....	37
2.1.6. Notre approche théorique : maintien et fluctuation des frontières ethniques.....	40
2.2. Mise en contexte.....	44
2.1. Introduction générale : Le Burundais à Ottawa-Gatineau comme produit de l'histoire.....	44
2.2. Le processus historique de domination.....	47
2.2.1. La période pré-coloniale.....	48
2.2.1.1. Une monarchie d'origine ethnique inconnue ou maintien et fluctuations des barrières ethniques.....	48
2.2.1.2. Les Crises écologiques ou l'amorce de la domination tutsi. Quand écologie rime sociologie.....	51
2.2.1.3. Le contrat de servage pastoral et stratégies matrimoniales.....	52
2.2.2. La période coloniale.....	54
2.2.2.1. Le coup de balai des années 30.....	54
2.2.2.2. De la vache à l'école du Blanc.....	56
2.2.3. La période post-coloniale.....	57
<b>Chapitre 3 : Approche méthodologique.....</b>	<b>61</b>
3.1. La métaphore de l'étranger de Simmel	

comme guide méthodologique.....	61
Introduction générale.....	61
3.2. Une métaphore qui fait la synthèse des trois traditions sociologiques.....	63
3.3. Les questions d'éthique.....	64
3.4 Échantillonnage.....	65
3.5. Cadre conceptuel.....	68
3.5.1. Concepts, Dimensions et Variable.....	69
3.5.1.1. Les concepts.....	69
3.5.1.2 Les dimensions.....	70
3.5.1.3. Les variables.....	70
3.5.1.3.1. Les variables indépendantes.....	70
3.5.1.3.2. Les variables dépendantes.....	71
5.6. Cadre d'observation.....	72
3.6.1. Collecte des données.....	72
3.6.1. Voies de collecte des données.....	72
3.7. Historique du travail de terrain.....	75
3.8. Le travail de bureau.....	79
3.8.1. Codification par des chiffres des 86 membres de notre équipe.....	79
3.8.2. Des variables indépendantes.....	79
3.8.2.1. Les valeurs manquantes des variables indépendantes.....	80
3.8.3. Des variables dépendantes.....	81
3.8.3. Les valeurs manquantes des variables dépendantes.....	82

3.8.4. Justification des variables étudiées.....	83
3.9. La problématique de l'identification ethnique.....	85
<b>Chapitre 4 : Présentation et analyse des résultats.....</b>	<b>91</b>
4.1. Analyse des fréquences : Le portrait du joueur :	
Pourcentage des fréquences données par SPSS.....	91
4.2 Une équipe de soccer pour briser les barrières ethniques.....	92
4.2.1. Les outils de gestion de l'équipe.....	92
4.2.2. Les retrouvailles entre Hutu et Tutsi n'ont pas eu lieu.....	94
4.3. Les positions socio-économiques rendent compte de la stratification ethnique».....	97
4.4. L'impact des acquis socio-économiques hérités du Burundi	
sur le leadership dans l'équipe.....	108
4.5. Renforcement des acquis du pays natal par de bonnes positions au pays	
d'accueil.....	109
4.6. Nonobstant le bagage technique au soccer, plus on avait des positions élevées au	
Burundi, plus on joue les premiers rôles en situation immigrante. Cas des échanges	
électroniques.....	111
4.7. La couleur politico-ethnique dans le réseau d'échanges électroniques.....	114
4.8. La fin des masques.....	116
<b>Chapitre 5 : Conclusion générale.....</b>	<b>119</b>
<b>Annexes.....</b>	<b>126</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>159</b>

La forme définitive de ce travail nous donne l'occasion de remercier toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à son élaboration.

Nos remerciements s'adressent plus particulièrement au promoteur de cette thèse, le professeur Leslie Laczko qui, à travers son séminaire sur les relations interethniques, nous a poussé sur ce thème de recherche. Sans ses encouragements, nous sommes convaincu que nous n'aurions jamais mené à bout cette recherche qui demeure un sujet tabou dans notre diaspora. Sa grande disponibilité, ses observations de connaisseur, nous ont été utiles pour mener notre recherche à son aboutissement. Nous avons toujours trouvé auprès de lui le réconfort nécessaire dans nos moments de détresse et d'impasse. Son calme olympien aura fait la différence.

Notre profonde gratitude va également aux Professeures Diane Pacom et Linda Pietrantonio qui, en dépit de leurs multiples engagements, ont soutenu notre projet de recherche en acceptant de participer dans sa défense. Leur savoir et leur savoir-faire, nous ont permis de réaménager nos cadres théoriques et méthodologiques.

À tous les professeurs de notre département de sociologie qui nous ont guidés dans notre formation académique, nous disons merci.

Nos remerciements s'adressent enfin à tous les joueurs «d'Intamba Sporting Club d'Ottawa» qui ont cru et croient encore à l'idéal de la fraternisation par le sport comme le voulait le marquis Pierre de Coubertin.

Antoine Bahimanga

À ma chère

Christine,

Ce travail est le fruit

De nos efforts partagés;

À mes chers enfants Mia, Lola et Andy

Que ce travail vous serve d'exemple

Dans vos études présentes et à venir.

Notre recherche descriptive s'inscrit dans le cadre de la sociologie des relations ethniques. C'est à la suite de la manipulation des documents de l'équipe communautaire de soccer : «Intamba Sporting club d'Ottawa» dont nous assumions à sa création en novembre 2003 la charge de secrétaire général, que nous sommes venu à l'idée de faire une recherche sociologique sur la diaspora burundaise établie à Ottawa-Gatineau.

Nous avons constaté que notre équipe qui s'adressait principalement à cette diaspora, ne parvenait pas à recruter les joueurs de l'ethnie Hutu qui, sportivement parlant, sont avant tout de grands amateurs de soccer. En effet, sur les 86 membres inscrits dans notre registre au mois de novembre 2005, nous n'étions parvenu qu'à recruter seulement 11 joueurs hutu dans une région comptant près de 500 ressortissants de cette diaspora répartis, selon nos estimations, de façon paritaire entre les Hutu et les Tutsi

Partant de l'idée qu'il y a ceux qui jouent et ceux qui font l'histoire, nous avons abordé notre objet d'étude (l'équipe) comme un espace qui a été occupé ethniquement, ce qui pourrait expliquer le quasi-boycott des Hutu. La guerre civile qui oppose les 2 communautés depuis 40 ans fut donc notre point de départ pour analyser notre diaspora à partir de cette équipe de soccer.

Nous défendons la thèse qui veut que le soccer soit loin d'être une simple activité sportive. Ce n'est pas la connaissance des techniques du soccer qui permettrait d'exercer le leadership dans notre équipe. Au soccer comme dans toute autre activité sociale, plus on avait des positions élevées au Burundi, plus on joue les premiers rôles en situation immigrante. Dans cette dernière situation, si en plus des acquis du pays natal, on

décroche une bonne position en terre étrangère, cela ne fait que renforcer les positions déjà acquises. Enfin, vu le conflit ethnique qui a déchiré notre pays d'origine 40 ans durant, les positions héritées du Burundi rendent compte de la stratification ethnique qui a longtemps placé les Tutsi au sommet de tous les aspects de la vie sociale, économique et politique.

Le premier chapitre fait le tour de la problématique et de l'intérêt du sujet. Nous revenons sur le problème de recherche, nous posons nos questions de recherche ainsi que la revue de la littérature. Le deuxième chapitre aborde notre approche théorique. Nous revenons sur l'École de Chicago pour nous situer sur l'évolution des recherches en sociologie des relations ethniques afin de présenter ses principales théories et les critiques qui y sont relatives pouvant nous amener à mettre en place notre cadre théorique. Le troisième chapitre s'intéresse aux questions méthodologiques. Nous clarifions les raisons qui nous ont poussé à adopter nos voies de collecte des données, nous posons les questions d'échantillonnage, nous précisons notre cadre conceptuel et la problématique de l'identification ethnique. Le quatrième chapitre présente nos résultats de recherche. Chiffres à l'appui, nous montrons que les retrouvailles en terre étrangère entre Hutu et Tutsi n'ont pas eu lieu, que les interactions entre les membres ont toujours eu comme

toile de fonds le poids des structures socio-ethniques héritées du pays d'origine et que finalement notre équipe a été un cadre pouvant rendre compte du phénomène de fluctuation et maintien des frontières ethniques. Nous bouclons notre travail par le cinquième chapitre qui présente nos conclusions. Nous revenons sur la confirmation et/ou l'infirmité de nos hypothèses et les questions restées en suspens

## **Liste des abréviations**

xi

CNDD-FDD : Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Forces De Défense

FPR : Front Patriotique Rwandais

FRODEBU : Front pour la Défense de la Démocratie

SPSS : Statistical Package for Social Sciences

UPRONA : Union pour le Progrès National

**1. Les tableaux**

Tableau no. 1 : Répartition ethnique du pouvoir (1929-1945).....	55
Tableau no. 2 : Représentation ethnique à l'école d'Astrida (1932-1936).....	56
Tableau no. 3 : Répartition ethnique des postes ministériels : de la victoire du parti de l'indépendance (18 septembre 1961) au gouvernement issu des élections démocratiques du 10 juin 1993.....	58
Tableau no 4 : Les variables indépendantes et les valeurs qu'elles assument.....	79
Tableau no. 5 : Les variables dépendantes et les valeurs qu'elles assument.....	81
Tableau no.6 : Représentation ethnique des membres de l'équipe.....	95
Tableau no.7 : Extraction sociale selon l'ethnie.....	97
Tableau no. 8 : Fonction exercée au Burundi selon l'ethnie.....	98
Tableau no. 9 : Fonction exercée au Burundi selon l'extraction sociale.....	99
Tableau no. 10 : Fonction exercée au Burundi selon l'âge d'adhésion recodée.....	100
Tableau no. 11 : Représentation ethnique dans les institutions étatiques en 1964.....	102
Tableau no. 12 : Fonction exercée au Canada selon l'ethnie.....	103
Tableau no 13 : Fonction exercée au Canada selon l'extraction sociale.....	104
Tableau no. 14 : fonction exercée au Canada selon l'âge d'adhésion recodée.....	106
Tableau no. 15 : Fonction exercée au Canada selon l'ancienneté au Canada.....	107
Tableau no. 16 : Les caractéristiques des présidents des comités élus.....	108
Tableau no. 17 : Synthèse des tableaux croisés de la variable dépendante «Participation dans les échanges électroniques» selon les variables indépendantes (Ethnie, Extraction	

sociale, Ancienneté au Canada, Fonction au Burundi, Fonction au Canada, Technique de soccer, Âge d'adhésion recodée).....	131
Tableau no. 18 : Les différents points de vue des intervenants.....	114
Tableau no. 19 : Caractéristiques socio-ethniques des intervenants.....	114

**Les diagrammes**

Diagramme no. 1 : Concepts, dimensions et indicateurs.....	68
Diagramme no. 2 : Le comité de gestion : .....	93
Diagramme no. 3 : Le comité de contrôle : .....	93
Diagramme no.4 : Répartition ethnique dans l'équipe :.....	95

## **Chapitre 1 : Problématique et Intérêt du sujet**

### **1.1. Introduction**

Les immigrants en provenance des pays en proie à la guerre civile comme le Burundi, subissent des séquelles de cette guerre même loin de leur pays d'origine. Au Burundi, (Nsanze A. 2003 et Ntibazonkiza R. 1993), cette guerre était le fruit d'une inégalité sociale très prononcée surtout depuis les années post-coloniales (1962 : année de l'indépendance du Burundi) entre les deux principales ethnies du pays : les Hutu représentant près de 85% de la population et les Tutsi représentant près de 15% de la population. Dans notre analyse, nous nous sommes focalisé sur ces 2 ethnies et nous avons ignoré les 2 autres micro-ethnies (les Twa et les Ganwa) parce que représentant ensemble, moins de 1% de la population du Burundi. Notre objectif de recherche est de mesurer l'impact de la structure socio-ethnique héritée de la mère-patrie sur le vécu quotidien de la diaspora burundaise établie dans la métropole fédérale d'Ottawa-Gatineau (nous estimons que les Hutu et les Tutsi sont numériquement égaux dans cette métropole.)

Pour l'aborder, nous avons pris le club de soccer : «Intamba Sporting Club d'Ottawa» comme échantillon pour en faire une étude de cas dont les résultats de recherche permettraient de se faire une idée sur les relations socio-ethniques des Burundais de la diaspora d'ici comme d'ailleurs.

Plus concrètement, en exploitant les échanges électroniques entre les membres de l'équipe, nous avons surtout cherché à identifier les leaders dans ces échanges et les messages à caractère politique relatant l'actualité politique du pays natal. Le croisement

des variables indépendantes comme l'ethnie, l'extraction sociale, l'ancienneté au Canada, la fonction exercée au Burundi et au Canada; avec la variable dépendante «participation aux échanges électroniques entre les membres de l'équipe; nous a permis de quantifier ceux qui se sont exprimés sur ce réseau. Par la méthode de l'analyse thématique de contenu, il nous a été facile de découvrir la permanence d'une stratification verticale faisant référence aux gains (sociaux et économiques) hérités de la mère-patrie qui donnent aux bénéficiaires l'autorité morale de jouer le rôle de leader. Le débat politique en mère-patrie se matérialise par des positions très tranchées dans les échanges électroniques entre les membres lorsqu'il s'agit d'exprimer son opinion sur un sujet à caractère politique. Ces prises de position rendent compte de la permanence des frontières ethniques en terre étrangère.

Nous avons axé notre recherche dans le domaine de la sociologie des relations ethniques et avons décidé d'évacuer la sociologie du sport pour des raisons de délimitation du cadre théorique. Cependant, nous avons mis à profit les écrits qui font ressortir les liens existant entre sport et ethnicité. Notre équipe pouvait être appréhendée seulement sous l'angle de la sociologie du sport. Celle-ci ne manque pas d'intérêt comme en témoigne l'évolution historique du sport depuis les temps les plus immémoriaux.

L'actualité sportive depuis le Marquis Pierre de Coubertin (le fondateur des Jeux Olympiques modernes) à nos jours, nous renseigne que le sport a toujours rimé avec politique et économie. On sait en effet que les organisateurs de grands événements sportifs mondiaux ont des liens avec la haute politique et la haute finance. Ils offrent «le cirque» au bon peuple du village planétaire, mais gardent «le pain» pour eux-mêmes et pour leurs financiers? Par exemple, les Québécois plus que tout autre Canadien, ne se

sont pas encore remis de la grosse facture des Jeux olympiques de Montréal 1976. Nous sommes tenté de croire que 2000 ans d'histoire séparent dans la même logique les pugilistes hollywoodiens qui se détruisent sans merci avec les gladiateurs romains qui criaient «Ave Cesare Morituri Te Salutante». Sur le plan communicationnel, l'importance des événements sportifs n'est plus à démontrer depuis qu'Hitler avait compris avec les Jeux olympiques de Munich 1936, la force incommensurable des jeux dans le domaine de la Mobilisation-Propagande. Que dire des dizaines de milliers de spectateurs brésiliens qui assistèrent la mort dans l'âme à la défaite de leur équipe face à l'Uruguay au mondial de 1950 et ce, dans leur propre «temple» de Maracaña Stadium (à cette époque, ce stade pouvait recevoir 80.000 spectateurs)! Le soccer n'est ni moins ni plus qu'une affaire d'État pour faire rayonner d'un cran la diplomatie et la grandeur des États. La défaite des États-Unis devant l'Iran au mondial de 1998 ne saurait être interprétée autrement. Néanmoins, la beauté du soccer est que les Iraniens peuvent jouer contre les Américains sans animosité apparente même s'ils ont tous en tête la portée des différends opposant leur gouvernement respectif. Il n'en demeure pas moins vrai que les centaines de milliers de téléspectateurs (depuis les années 1990, on estime généralement que près d'un milliard de spectateurs suivent régulièrement les matchs de la coupe du monde transmis à la télévision) qui avaient suivi le match Iran contre États-Unis, éprouvaient un malin plaisir à savourer la défaite des États-Unis dans le même sens qu'un camp adverse éprouve du plaisir à la défaite d'une équipe qui domine outrageusement un championnat.

Dans le premier chapitre, nous faisons le tour de la problématique et de l'intérêt de notre recherche. En effet, dans notre diaspora, nous sommes toujours confrontés au problème d'émergence du leadership suite aux multiples traumatismes politico-ethniques

et à l'acquisition des libertés individuelles à l'occidentale. Nous nous sommes donné le défi de bâtir une équipe de soccer basée sur les valeurs de bonne gouvernance comme la participation, l'élection libre des dirigeants de l'équipe, la gestion transparente, l'imputabilité et le contrôle de gestion par un organe parallèle au comité de gestion. En fait nous avons décidé de gérer l'équipe à partir de tous ces éléments là qui ont fait défaut dans notre pays d'origine, et qui avaient contraint nombre d'entre nous à l'exil.

Dans le deuxième chapitre nous commençons par présenter et critiquer les différentes théories sur l'ethnicité. La raison de cette démarche qui peut paraître à première vue superflue, est très simple. Pendant longtemps, les chercheurs et les pouvoirs politiques ont prétendu qu'il n'y avait pas d'ethnies au Burundi et que c'était de la politique divisionniste des agitateurs. Leur argument reposait sur le fait qu'il n'y avait pas de critères ethniques pouvant distinguer les hutu et les tutsi du fait qu'ils parlaient la même langue, vivaient indistinctement sur le même territoire et avaient les mêmes croyances religieuses. Partant du principe de toile de fond de Danielle Juteau (1999), nous sommes parvenu à démontrer que l'histoire, lue dans sa perspective de longue durée, explique bien le processus de construction ethnique.

Dans le troisième chapitre, nous présentons notre démarche méthodologique qui repose sur la combinaison du quantitatif et du qualitatif, la méthode clandestine de collecte de données, l'observation participante avec une entrevue d'un expert en soccer et l'analyse de contenu des échanges électroniques entre les membres.

Le quatrième chapitre présente et analyse les résultats. Nous avons pu démontrer, chiffres à l'appui que : «nonobstant le bagage technique du soccer, plus on avait des positions élevées au Burundi, plus on joue les premiers rôles en situation immigrante. Et

si en plus des acquis du pays natal, on décroche une bonne position en terre étrangère, cela ne fait que renforcer les positions déjà acquises. Les positions héritées du Burundi riment avec la stratification ethnique.»

## **1.2. Problématique.**

Étant membre de la diaspora burundaise établi à Ottawa depuis 7 ans et voulant étudier les membres de notre communauté diasporique, nous avons instinctivement senti que nous étions en présence d'un cas d'étude sociologique très intéressant. En effet cette guerre civile qui avait poussé nombre d'entre nous sur les chemins de l'exil, fut notamment motivée par l'inégal partage des ressources. La hiérarchie sociale plaçait les Tutsi au sommet et certains n'hésitaient pas à développer des complexes de supériorité face aux Hutu. Or en situation immigrante, nous savons avec Peter S. Li (2003) que le Canada a aussi été pendant longtemps une «chassée gardée» des deux peuples fondateurs (les Canadiens français et les Canadiens anglais) qui occupaient tous les postes de commandement et les avantages qui y sont relatifs, La stratification sociale avait comme le soulignait John Porter (1973), une dimension ethnique. Cette dimension était fondée sur les «droits acquis» et l'idée de discrimination se concrétisait dans la stratification sociale verticale. D'autre part, Krishna Pandakur et Ravi Pandakur (1998) nous disent que les groupes ethniques d'origine européenne et plus particulièrement d'origine britannique et française, occupent des rangs plus élevés que les non blancs et, les Asiatiques et les noirs de migration récente (c'est nous qui soulignons), occupent par ordre de citation, le bas sur l'échelle de la pauvreté matérielle. Nous partons du postulat qui prend cette forme de pauvreté comme un des indicateurs de la stratification sociale verticale.

Au bas de l'échelle sociale, les immigrants hutu et tutsi vont-ils se réconcilier pour être solidaires face aux réalités de l'immigration ou vont-ils maintenir leurs frontières ethniques comme s'ils étaient demeurés au pays natal? En créant une équipe de soccer à leur intention, quelle sera la qualité et le degré de participation des joueurs hutu et des joueurs tutsi?

C'est ainsi que débutait notre projet de recherche qui nous donnait l'opportunité de pratiquer notre sport favori en situation d'observation clandestine. Le soccer est et restera notre sport favori que nous avons pratiqué depuis notre tendre enfance comme tous les petits garçons des quartiers populaires des cités africaines. Nous avons eu même la chance d'évoluer (1978-1980) dans l'équipe junior d'INTER F.C. qui reste même aujourd'hui l'équipe phare du Burundi. C'est au mois de mai 2003 que nous avons, avec un ancien ami d'école, décidé de créer une équipe de soccer recrutant essentiellement dans la communauté burundaise établie dans la région de la capitale fédérale du Canada. Face aux éventuelles réticences d'adhésion, nous avons décidé que le comité intérimaire serait composé de joueurs sans militantisme politico-ethnique reconnu. En effet nous étions déjà au courant qu'il y avait eu, avant la création de notre équipe, des tentatives d'organisation sportive qui n'avaient pas fait long feu. Il s'agit du club «Rafiki» (ami), étiqueté comme tutsi et de «l'Équipe Burundaise de l'Outaouais», étiqueté comme hutu, (voir annexe no.11 pour la dernière citée). Le recrutement s'est fait de bouche à l'oreille, par téléphone et par courrier électronique en gardant à l'esprit que le club s'adressait à tous les burundais sans distinction aucune. Pour nous, les conditions de l'observation participante étaient dès lors réunies.

Le thème général de notre recherche s'inscrit dans le domaine des relations ethniques. En créant une équipe de soccer à l'intention des burundais vivant dans la région de la capitale fédérale du Canada, la dichotomie hutu - tutsi allait-elle prendre le dessus sur la nécessité de s'unir en vue de faire face aux réalités de l'immigration? Les Hutu et les Tutsi allaient-ils dépasser leurs antagonismes pour adhérer massivement à l'équipe et marquer ainsi les retrouvailles entre «frères ennemis»? Par-delà l'ethnicité, y'avait-il d'autres facteurs (âge, année d'établissement au Canada, fonction exercée au Burundi, fonction exercée au Canada, perception en termes ethniques des fondateurs de l'équipe, avoir joué au soccer par le passé) qui auraient été déterminants pour amener notre clientèle à se joindre à l'équipe? Point n'est besoin de dire que l'objectif des membres fondateurs de l'équipe était de dénoncer les divisions ethniques persistantes en constituant un noyau de sportifs qui servirait de modèle pour le dépassement des frontières ethniques. Pouvions-nous considérer les absents (et dans les activités sportives et dans les activités culturelles initiées par l'équipe) comme des gens ayant décidé depuis fort longtemps de couper toute relation avec ce qui rappelle de près ou de loin la mère-patrie de ... triste mémoire? Ou nous considéraient-ils à leur tour comme quantité négligeable ou comme des gens incapables de s'intégrer dans la grande société canadienne? Il va sans dire que nous ne saurions traiter toutes ces questions dans le cadre de notre travail. Nous les posons pour dresser le contexte général dans lequel notre équipe a évolué.

## 1.2.1. Problème de recherche, Questions de recherche et Méthodologie de recherche

### 1.2.1.1. Problème de recherche :

Nous avons constaté que sur les 86 membres inscrits dans l'équipe jusqu'au mois de novembre 2005, nous avons eu 70 Tutsi sur une dizaine seulement de Hutu!

### 1.2.1.2. Question générale de recherche

«Notre équipe de soccer pouvait-elle rendre compte des phénomènes sociaux comme le maintien et la fluctuation des frontières ethniques à tel point? Qu'est-ce qui fait qu'il y ait une telle disparité entre les Hutu et les Tutsi?»

Dans une entrevue que Monsieur Baudouin Ribakare (annexe no. 12), l'ancien sélectionneur national de l'équipe junior de soccer du Burundi (les moins de 20 ans) nous a accordée de passage à Ottawa le 24 avril 2006, nous pouvons d'ores et déjà relever un passage fort intéressant en terme ethnique.

*Antoine Bahimanga :*

*Permettez-moi de revenir sur certains aspects. Je crois que le soccer était un sport populaire alors que l'élite dirigeante tutsi jouait surtout au basket ball. Est-ce que cela ne serait pas à l'origine du manque d'intérêt et du délaissement que les autorités manifestaient à l'endroit du soccer?*

*Baudouin Ribakare :*

*«Oui ça aussi parce qu'ils disaient que ce sont de petits voyous qui jouent au soccer, ces gars là de la cité, la majorité était des hutu qui jouaient au soccer, il faut le dire comme ça mais il y avait aussi des tutsi qui étaient dedans. Ces bureaucrates constataient qu'il n'y avait pas les leurs dans le soccer parce que quand on sortait il y avait quand même quelque chose comme des frais de mission qu'on recevait».*

Plus loin il revient sur les problèmes ethniques qui ont caractérisé le soccer burundais au temps fort de la guerre civile (1995-2003) en rappelant que :

*«Dans l'équipe nationale, il y avait des hutu et des tutsi. Il y a même des gens qui voulaient manipuler en me disant d'y mettre uniquement des hutu. Je suis allé à la radio et je leur ai répondu : -Écoutez, il y a une chose. Si ce sont 11 hutu qui méritent les 11 places, eh bien ce sont les 11 hutu qui vont jouer. Si ce sont des tutsi qui les méritent, il y aura une équipe nationale de 11 tutsi. Regardez au basket, il n'y a que des tutsi et tout le monde trouve ça normal-».*

Il faut préciser que la dernière guerre civile du Burundi (parce qu'en réalité il s'agissait d'une guerre civile larvée depuis l'indépendance en 1961) a surgi avec l'assassinat en 1993 du Président Ndadaye, premier président hutu démocratiquement élu. Aujourd'hui, le pays est entré en phase de post-conflit avec toutes les tensions que cela entraîne (résoudre les problèmes consécutifs à la guerre comme les orphelins du génocide, le jugement des criminels de guerre, la reconstruction des infrastructures détruites, etc.).

Il ressort de ce témoignage de spécialiste que la question ethnique est bien présente dans le soccer. Comment la question ethnique se présente-t-elle en situation immigrante? Notre objectif de recherche étant d'analyser l'impact des structures socio-ethniques héritées de la mère-patrie sur le vécu quotidien de sa diaspora établie dans la métropole fédérale d'Ottawa-Gatineau, notre club de soccer (Intamba Sporting Club d'Ottawa) nous a servi comme échantillon dont les résultats de recherche pourraient être étendus sur les Burundais de la diaspora d'ici comme d'ailleurs.

### **1.2.1.3. Question spécifique :**

*«Quel a été le poids des structures socio-ethniques héritées du Burundi sur le leadership dans notre équipe?»*

Il a fallu dès lors avancer des hypothèses qui ont été évaluées avec des données collectées pendant 2 ans. Les résultats fournis par SPSS (méthodologie quantitative de

recherche) et l'analyse de contenu thématique des messages contenus dans le réseau d'échanges électroniques que les membres avaient élaboré pour communiquer entre eux (méthodologie qualitative de recherche), ont confirmé la pertinence de nos hypothèses.

Le concept «leadership» que Cuvillier (1970) traduit en «leaderance» se définit d'après ce même auteur comme suit :

«Contrôle intérieur et représentation extérieure d'un groupe par un ou plusieurs de ses membres qui tiennent leur pouvoir soit par le prestige, soit de l'autorité, soit de la délégation de l'âge ou d'une investiture d'origine surnaturelle». Cuvillier, A. (1970 : 168).

Nous avons considéré que l'équipe a été vue par les Tutsi comme un espace à occuper ethniquement. Il y a dès lors une question de «leadership» à élucider. Cette question est liée aux structures socio-ethniques provenant tout droit du pays d'origine et ces structures sont elles-mêmes le fruit d'une histoire entre les Hutu et les Tutsi.

Nous considérons le concept de structure socio-ethnique comme une organisation reposant sur la hiérarchisation ethnique qui se manifeste dans l'organisation globale d'une société donnée. Ainsi, nous avons retenu avec l'auteur cité ci-haut que :

«Le concept de structure sociale en implique beaucoup d'autres tels que : domination, subordination, stratification, superposition, pouvoir, État, autorité et couche sociale». Cuvillier, A (1970 : 280)

Voici ci-après le résumé de notre cadre conceptuel :

- Concept regroupant les variables dépendantes (objet de recherche) : Le leadership dans notre équipe.
- Dimensions regroupant les variables dépendantes : Les comités élus par les membres de l'équipe (président élu et son comité, comité de contrôle et son comité) et le réseau d'échanges électroniques entre les membres (taux de participation dans le réseau, messages à caractère politique).

- Concept regroupant les variables indépendantes (hypothèses proposées pour expliquer l'objet en question) : Le poids des structures socio-ethniques hérités du Burundi.
- Dimensions regroupant les variables indépendantes : dimension sociale (ancienneté au Canada, fonction exercée au Burundi, fonction exercée au Canada, dimension ethnique (tutsi, hutu), dimension démographique (âge, état-civil), dimension connaissance des techniques du soccer (niveau de maîtrise du soccer).

#### **1.2.1.4. Hypothèses à évaluer**

Notre thèse est la somme des hypothèses que nous avons évalué tout au long de notre travail de recherche. Sur la justification des variables utilisées, voir page 85.

Première hypothèse :

- Les positions socio-professionnelles héritées du Burundi (situation de départ) seront importantes dans l'exercice du leadership dans notre équipe.

Deuxième hypothèse :

- Les nouvelles positions socio-professionnelles (situation d'arrivée) seront importantes dans l'exercice du leadership.

Troisième hypothèse :

- Ces positions socio-professionnelles (situation de départ et situation d'arrivée) seront plus importantes que le haut degré de maîtrise du soccer dans l'exercice du leadership.

Méthodologie :

Nous avons utilisé la méthodologie quantitative de recherche dans l'analyse des fréquences et des tableaux croisés. Nous avons ensuite utilisé la méthodologie qualitative de recherche pour lire ce qui a été dit dans le réseau d'échanges électroniques entre les membres. C'est dans ce contexte que nous avons réalisé une interview avec un spécialiste du soccer burundais qui était de passage à Ottawa.

### **1.2.2. Intérêt du sujet**

Nous n'avons à date aucune recherche sociologique en relations ethniques qui s'intéresse à la communauté immigrante d'origine burundaise établie à Ottawa. Ce travail est une contribution à la connaissance des relations interethniques dans une diaspora minée par les problèmes ethniques du pays d'origine et répercutés à qui mieux-mieux au pays d'accueil. Nous inspirant d'A. Bastenier (2004), nous avons voulu démontrer empiriquement que les frontières internes au sein des membres des communautés diasporiques provenant des pays en proie à la guerre civile sont encore plus fortes malgré les apparences extérieures de concorde. Leurs interactions sont fortement marquées par les structures socio-ethniques de domination en cours dans leurs pays d'origine. Les Burundais ont commencé à fuir leur pays natal quand ils ont reçu l'indépendance politique en 1962. Dès le départ des colonisateurs belges, s'est posée en effet la question de savoir qui des élites hutu ou tutsi allaient les remplacer sur la scène politique nationale? Peu après l'assassinat du héros de l'indépendance, le Prince Louis Rwagasore, le conflit ethnique en l'air depuis l'avènement d'un pouvoir hutu au Rwanda voisin en 1959, produit ses premiers effets en 1965 lorsque de simples paysans tutsi furent tués par leurs voisins hutu, en représailles au refus de la cour royale d'avaliser les

résultats issus de nouvelles élections législatives de la même année et à l'exécution sommaire de 11 personnalités politiques hutu, pouvons-nous constater avec Ntibazonkiza, R.(1993)<sup>1</sup>.

### 1.2.3.Revue de la littérature

Comme ouvrage de base mettant en exergue les liens existant entre le soccer et l'ethnicité, nous avons retenu l'ouvrage collectif de Gary Armstrong et Richard Giulianotti (2004), «*Football in Arnica. Conflict Conciliation and Community*». <sup>2</sup> Les thèses<sup>3</sup> consultées, soulignent le rôle du sport dans l'affermissement des solidarités ethniques et dans la lutte politique pour l'égalité entre les sexes. Mais aucune de ces thèses n'a abordé, comme nous avons tenté de le faire, la question ethnique au sein de la même communauté diasporique nationale, très fortement marquée par la fracture ethnique à connotation génocidaire.

Avec Zeljan Suster (2000), nous avons constaté que le soccer est loin d'être une simple question de jeu. Après avoir rappelé le précédent tragique de la «guerre du soccer» qui fit des milliers de mort et des centaines de milliers de sans abris à l'issue d'un match opposant le Honduras et El-Salvador dans le cadre des éliminatoires de la coupe du monde de Mexico 1970, Zeljan Suster montre avec brio qu'au-delà de ce que d'aucuns seraient tentés de qualifier de simple hooliganisme<sup>4</sup>, les violences et les débordements qui

---

<sup>1</sup> Raphaël Ntibazonkiza est un historien burundais de l'Université Libre de Bruxelles où il a obtenu un diplôme de 3<sup>e</sup> cycle en histoire. En 1993, il était professeur d'histoire en Belgique.  
Source : Ntibazonkiza, R. (1993 : 4<sup>e</sup> de couverture).

<sup>2</sup> Dans ce document, nous avons relevé spécialement Tim Edensor et Ibrahim Koodoruth qui mettent en lumière les fondements ethnistes du soccer à l'île Maurice de la période coloniale.

<sup>3</sup> Nous avons trouvé des thèses de doctorat en ligne comme Pelak Cynthia Fabrizio (2002), Black Michael Francis (1997), Szeto Kin-Yan (2005), Brady Sara (2005), Rivera Christina (2004) et Baba Jatong Ahmed (2003).

<sup>4</sup> Origine du mot Hooliganisme : «Pour rendre compte de la violence extrême, organisée, préméditée et née en Grande-Bretagne depuis les années 60, un journaliste dénomme les spectateurs violents –Hoolihan-,

ont caractérisés l'avant et l'après match entre les partisans du Dynamo Zagreb (Croates) et ceux de Belgrade Red Star (Serbes) le 13 mai 1990, soit 2 semaines après l'élection du nationaliste croate Franjo Tudjman, pouvaient déjà donner une idée de ce qui allait être la guerre qui mettra fin à la Yougoslavie. Dès lors, nous sommes convaincu que la question du sport est loin d'être une simple question des stades et qu'elle est avant tout un problème de sciences sociales qui requiert, pour être saisi à sa juste valeur, des outils théoriques et méthodologiques d'investigation appropriés.

L'analyse faite par Tim Edensor et Ibrahim Koodoruth, «*Football and Ethnicity in Mauritius : (Re)Producing Communal Allegiances*» dans Armstrong, G, et Giulianotti, R. (2004), a été notre article de référence dans la mise en relation entre le soccer et l'ethnicité. Le sentiment d'appartenance ethnique était très visible dans les clubs. La routine faisait qu'on recrutait les joueurs sur des bases ethniques comme il en était aussi d'usage dans la constitution des clubs de supporters.

Un des dirigeants de Dodo club, équipe formée exclusivement de Franco-Mauriciens, disait :

«The day we open our doors to blacks we are finished. [...] Football is not only about strength but also about organization and intelligence». Armstrong, G, et Giulianotti, R. (2004 : 137)

Mais lorsque le parti nationaliste M.M.M. (Mouvement Militant Mauricien) prit le pouvoir en 1984, date qui marque aussi l'indépendance de ce pays, ce fut le début du démantèlement des particularismes ethniques. Mais la tâche ne fut pas du tout aisée. En

---

du nom d'une famille irlandaise, décapitée sous le règne de la reine Victoria pour ses comportements antisociaux, d'une extrême violence lors d'émeutes. Mais nul ne sait à quel moment ni même pourquoi on passe de -hoolihan- à -hooligan-. Tout au plus peut-on supputer qu'il s'agit d'une coquille d'imprimerie, le -g- et le -h- se côtoyant sur les claviers anglo-saxons comme sur les claviers-Azerty- en France. Le terme était né, marquant l'émergence de comportements différents, et sera employé dans l'Europe entière.» Bodin, D., (2003 : 13-14).

effet, précisent les deux auteurs, les Muslims Scouts pour avoir été longtemps victimes des injustices sociales, estimaient que leur club était le seul motif de fierté. Les créoles eux, profitaient des rencontres sportives pour exprimer toute leur frustration des laissés-pour-compte.

Le gouvernement se vit obligé, à la suite des violences intervenues dans la finale entre Fire Brigade (Créoles) et Muslims Scouts le 23 mai 1999, d'interdire la ligue de soccer sur tout le territoire national, poursuivent-ils. Il décréta une nouvelle loi qui interdisait toute référence ethnique aux noms des clubs et obligea leurs dirigeants à recruter à hauteur de 25% des joueurs en provenance d'autres régions que leurs zones d'influence respective. Résultat : les stades se vidèrent et il n'était pas rare de voir seulement 100 spectateurs dans les gradins. Bien plus, le club des Franco-Mauriciens se retira de toutes les compétitions, celui des Hindu Tamils introduisirent quelques changements superficiels. Le club des Créoles en profita pour asseoir sa domination sur la ligue de soccer de l'île, concluent-ils.

#### **1.2.4. Le fil conducteur**

Pour clôturer cette section, nous résumons notre problématique et présentons aussi notre fil conducteur qui nous a guidé tout au long de notre recherche. Nous avons constaté que Intamba Sporting club qui s'adressait principalement à la diaspora burundaise établie dans la région d'Ottawa-Gatineau, ne parvenait pas à recruter les joueurs de l'ethnie Hutu qui, sportivement parlant, sont avant tout de grands amateurs de soccer. En effet, sur les 86 membres inscrits dans notre registre au mois de Novembre 2005, nous n'étions parvenu qu'à recruter seulement 11 joueurs hutu dans une région

comptant près de 500 ressortissants de cette diaspora répartis, selon nos estimations, de façon paritaire entre les Hutu et les Tutsi

Au-delà du cadre purement sportif, le soccer comme tout autre sport, est une activité sociale qui a des liens avec la réalité sociologique. La guerre civile qui oppose les 2 communautés ethniques depuis 40 ans est donc notre point de départ pour analyser notre diaspora à partir de cette équipe de soccer. En effet cette guerre civile qui avait poussé nombre d'entre nous sur les chemins de l'exil, fut notamment motivée par l'inégal partage des ressources. La hiérarchie sociale plaçait les Tutsi au sommet et certains n'hésitaient pas à développer des complexes de supériorité face aux Hutu.

Concernant la situation au pays d'accueil, il faut rappeler avec Peter S. Li (2003) que le Canada a aussi été pendant longtemps une « chassée gardée » des deux peuples fondateurs (les Canadiens français et les Canadiens anglais) qui occupaient tous les postes de commandement et les avantages qui y sont relatifs. La stratification sociale avait comme le soulignait John Porter (1973) une dimension ethnique. Cette dimension était fondée sur les « droits acquis » et l'idée de discrimination se concrétisait dans la stratification sociale verticale. D'autre part, Krishna Pandakur et Ravi Pandakur (1998) nous disent que les groupes ethniques d'origine européenne et plus particulièrement d'origine britannique et française, occupent des rangs plus élevés que les non blancs et, les Asiatiques et les noirs de migration récente (c'est nous qui soulignons), occupent par ordre de citation, le bas sur l'échelle de la pauvreté matérielle qui est un des indicateurs de la stratification sociale verticale

Au bas de l'échelle sociale, les immigrants hutu et tutsi vont-ils se réconcilier pour être solidaires face aux réalités de l'immigration ou vont-ils maintenir leurs

frontières ethniques comme s'ils étaient demeurés au pays natal? En créant une équipe de soccer à leur intention, quelle sera la qualité et le degré de participation des joueurs hutu et des joueurs tutsi?

En créant une équipe de soccer à l'intention des burundais vivant dans la région de la capitale fédérale du Canada, la dichotomie hutu - tutsi allait-elle prendre le dessus sur la nécessité de s'unir en vue de faire face aux réalités de l'immigration? Les Hutu et les Tutsi allaient-ils dépasser leurs antagonismes pour adhérer massivement à l'équipe et marquer ainsi les retrouvailles entre «frères ennemis»? Point n'est besoin de dire que l'objectif des membres fondateurs de l'équipe était de dénoncer les divisions ethniques persistantes au pays natal. Le noyau des membres fondateurs était de notoriété, connu pour sa «neutralité» politico-ethnique. Comment s'est exercé le leadership dans l'équipe?

## **Chapitre 2 : Approche théorique et mise en contexte.**

### **2.1. Approche théorique**

#### **2.1.1 Introduction**

Comme point de départ, nous partons de l'École de Chicago dans sa conceptualisation de l'ethnicité des communautés diasporiques du début du 20<sup>e</sup> siècle. Nous passons en revue le débat qui a marqué les sociologues sur la problématique de l'ethnicité qui, au regard de notre cas à l'étude, révèle avec force toute sa pertinence. Cet exercice nous a permis de dégager notre approche théorique de l'ethnicité reposant essentiellement sur Danielle Juteau (1999).

#### **2.1.2 Le vœux pieux de l'École de Chicago.**

Depuis Christophe Colomb (fin 15<sup>e</sup> siècle), le territoire qui prendra plus tard le nom des États-Unis a connu des vagues successives d'immigrants venus des 4 coins de la Terre. Exception faite des Africains qui ont été arrachés de leur continent dans le contexte de l'esclavage, ce pays a connu un peuplement blanc qui a atteint son apogée avec la Révolution industrielle du 19<sup>e</sup> siècle. Fuyant de multiples persécutions de nature religieuse, sociale, politique et économique; les nouveaux arrivants majoritairement anglo-saxons, s'intégraient facilement aux vertus de la «destinée manifeste».<sup>5</sup>

Sans pour autant négliger la question des Autochtones qui avait été réglée par la politique des Réserves, le problème de l'ethnicité dans les nouvelles villes industrielles allait se poser avec l'arrivée des immigrants blancs non anglo-saxons. C'est ici où se

---

<sup>5</sup> L'expression «Manifest Destiny» a été forgée par le journaliste new yorkais John O'Sullivan en 1845 : «c'est le destin évident de la Nation américaine, octroyée par la Providence, de s'étendre et de conquérir l'ensemble du continent menant par là à la plus grande expérience de liberté et de gouvernement populaire».

Source : [http://fr.wikipedia.org/wiki/Destin%C3%Age\\_manifeste#Bibliographie](http://fr.wikipedia.org/wiki/Destin%C3%Age_manifeste#Bibliographie)

trouve tout le mérite de l'École de Chicago dans la conceptualisation de l'ethnicité dans le champ de la sociologie du début du 20<sup>e</sup> siècle. Comme le soulignaient Park et Miller (1974), repris par Poutignat, P., et Streiff-Fenart, J. (1995), les particularismes ethniques de ces nouveaux arrivants n'étaient pas en soi un problème. Ils étaient plutôt vus comme l'étape nécessaire qui leur permettrait plus tard de fondre dans la grande société américaine. Leur assimilation, inévitable et souhaitable, sous le coup de la double influence de l'école et de la culture populaire comme le voulait la philosophie libérale de la sociologie américaine des années 1950, n'était qu'une question de temps.

Avec la décennie 60, les théories assimilationnistes seront de moins en moins mises à l'honneur. En effet comme le note Horowitz (1989) repris par Poutignat, P., et Streiff-Fenart, J. : «en même temps que l'ethnicité se trouve dépourvue de contenu culturel, que le pluralisme est accepté, que les barrières à l'intermariage tombent, que les minorités apprennent rapidement l'anglais et améliorent leurs conditions matérielles-en même temps que tout cela arrive- l'ethnicité devient plus importante. C'est ce que Glazer (1954) avait déjà pressenti dès les années 50 en parlant des «nations fantômes».

Idem (1995 : 77).

Constatant que la réalité des inégalités politiques et économiques remettait en cause la thèse assimilationniste du «Melting Pot», Nathan Glazer et D.P. Moynihan (1963) allaient ainsi poser les jalons d'une nouvelle réflexion sur l'ethnicité. Pour ces 2 auteurs, c'est plus le vécu quotidien des populations que leur héritage culturel qui explique la nouvelle ethnicité américaine. Comme le montrera plus tard Milton Gordon (1981) en partant des variables comme la couleur de la peau, la religion, la langue et

l'origine nationale, ce vécu a été marqué par les notions de pouvoir et de conflit qui ont caractérisé la société américaine.

### **2.1.3. L'ethnicité contemporaine dans les communautés diasporiques.**

Pour A. Bastenier (2004), à l'ombre de l'internationalisation du capital et de la culture, le phénomène de la mondialisation a révélé, de nouvelles luttes mettant aux prises les habitants traditionnels<sup>6</sup> et les nouveaux arrivants de populations de réfugiés, de clandestins et d'immigrés. En effet, c'est à partir du choc pétrolier de 1973 et les mesures corollaires de contenir les immigrés que les 2 parties en présence ont pris conscience de leur ethnicité. Les premiers se sentent envahis au moment où les seconds affinent leurs stratégies de «renter pour mieux rester». Tirant les leçons de l'hostilité des anciens établis, ces nouveaux arrivants vivent l'ambivalence de se fondre dans la société d'accueil et le repli sur l'héritage des pays d'origine.

À la suite d'A. Bastenier, nous voulons aussi démontrer que les frontières internes au sein des membres des communautés diasporiques provenant des pays en proie à la guerre civile sont encore plus fortes malgré les apparences extérieures de concorde. Leurs interactions sont fortement marquées par les structures socio-ethniques de domination en cours dans leurs pays d'origine.

Clifford<sup>7</sup> définit la diaspora comme une communauté en terre étrangère qui a réussi à maintenir des contacts avec son pays d'origine grâce aux moyens modernes de

---

<sup>6</sup> Par «habitants traditionnels» comprenons avec Bastenier, A., (2004), les Européens blancs comme les Belges, les Français, les Anglais, les Allemands, etc.... qui ont toujours vécu dans leurs pays respectifs et qui font face aujourd'hui aux immigrés de toute provenance.

<sup>7</sup> Il faut constater avec Clifford (1994) cité par R. Hadj-Moussa dans le texte intitulé : «Diasporas : ethnies sans frontières et sans politique» du recueil de textes du cours Soc. 7551 du professeur Leslie Laczko dans son séminaire de maîtrise en relations ethniques (Université d'Ottawa, Département de sociologie 2<sup>e</sup> cycle, Hiver 2005) que l'évolution de ces dernières décennies marquées par la mondialisation a mis fin aux diasporas au sens strict de la «Petite Italie» ou de la «China Town».

communication. Il utilise à ce propos le terme «voyage» parce que précise-t-il, diaspora évoque l'aller-retour, les parcours entrecroisés et, enfin, le mouvement.

L'ethnicité est prégnante dans les communautés diasporiques comme le note F. Anthias cité par R. Hadj-Moussa<sup>8</sup> :

« My argument is that a diaspora is a particular type of ethnic category, one that exists across the boundaries of nation states rather than within them». Soc 7551, Université d'Ottawa,

Hiver 2005

Force est de constater, comme le faisaient remarquer Salamone et Swanson (1979) sur l'ethnicité Kamberi au Nigéria<sup>9</sup>, que les Burundais en général et ceux de première génération en particulier, s'identifient sans gêne entre les co-ethniques. Mais face aux étrangers, ils s'identifient tour à tour comme : Burundais, Noirs, Africains selon qu'ils sont en face des Canadiens (de race blanche), ou selon qu'ils sont en face d'autres communautés immigrantes d'origine noire ou africaine (y compris les Maghrébins de couleur blanche). Ils s'identifient spécialement comme canadiens pour des raisons officielles et administratives. Vu le passé douloureux qui a caractérisé les relations interethniques en mère-patrie comme ailleurs, de façon générale, on ne demande pas l'ethnie à un inconnu, on se renseigne par personnes interposées.

#### **2.1.4. Problématique de l'ethnicité burundaise.**

Qu'est-ce qui a produit le discours ethnique au Burundi ? La difficulté de définir l'ethnie est aussi célèbre que la fascination que les études ethnologiques suscitent dans cette partie de l'Afrique. Au Burundi plus qu'ailleurs, tout concourt à donner raison à

---

<sup>8</sup>F. Anthias cité par R. Hadj-Moussa, dans le texte «*Diasporas : ethnies sans frontières et sans politiques*», et repris dans le recueil des textes du cours : soc 7551 du Professeur Leslie Laczko, Université d'Ottawa, Département de sociologie 2<sup>e</sup> cycle

<sup>9</sup> Cité dans un passage de l'ouvrage rédigé sous la direction de Jacques Rupnik intitulé : «Le réveil des nationalismes», et repris dans le recueil soc 7551 ci-haut mentionné.

Danielle Juteau (1999) qui faisait remarquer qu'en matière ethnique, tout se passe comme si l'on parle de l'objet sans réellement le définir. Même si Weber (1971, 6<sup>e</sup> éd)<sup>10</sup>, l'avait déjà résolue depuis le début du 20<sup>e</sup> siècle, la question suivante ne manque pas d'intérêt dans la mesure où les politiciens burundais (1962-1988) l'ont toujours évoqué pour contester «scientifiquement» l'existence des ethnies et partant du problème ethnique au Burundi. Comment se fait-il, qu'une société longtemps caractérisée par : la même langue, le même territoire, la même religion, la même culture agro-pastorale, les mêmes coutumes; ait pu produire au sortir de la période coloniale une ethnicité à caractère génocidaire? Cependant, il y a ethnicité et ethnicité. En appliquant la question de Cohen (1974b), nous pouvons à juste titre nous demander ce qu'il y a de commun entre l'ethnicité bon enfant des danses et costumes folkloriques des immigrants irlandais d'Amérique du Nord (Cohen 1974b) et l'apocalyptique ethnicité de l'Afrique des Grands-Lacs (telle qu'elle s'est révélée au monde pendant le génocide rwandais de 1994 par exemple)? Il nous semble dès lors opportun de présenter et de critiquer les principales théories de l'ethnicité avant de préciser notre cadre théorique.

---

9. Pour Weber (1971, 6<sup>e</sup> éd), ce n'est pas dans la possession des traits, quels qu'ils soient qu'il convient de chercher la source de l'ethnicité, mais dans la production, l'entretien et d'approfondissement des différences dont le poids objectif ne peut être évalué indépendamment de la signification que leur accordent les individus dans le cours de leur relation sociale

### **2.1.5. Présentation et critique des théories de l'ethnicité.<sup>11</sup>**

Les théories primordialistes et les théories socio-biologiques ont en commun le caractère ineffable, irréductible et universel de l'ethnicité. En effet, «la participation à l'intérieur des limites du groupe est vue comme étant en soi valorisée, la parenté étant la matrice de base dans laquelle s'enracine l'ethnicité».

Poutignat, P. et Streiff-Fenart, J. (1995 : 104).

Cependant les théories socio-biologiques s'écartent des théories primordialistes par leur anti-culturalisme matérialiste. À ce propos, Van Den Berghe (1981) considère la culture ethnique comme voie de maximalisation des chances de survie du groupe en terme identitaire, au demeurant fort modifiable au gré des situations.

La critique adressée aux théories primordialistes est symbolisée par Keyes (1976), Bonacich (1980), McKay (1982), Muga (1984) qui leur reprochent de ne pas intégrer dans leurs analyses les dimensions environnementales, économiques et politiques dans lesquelles évoluent les groupes ethniques. Jean Pierre Chrétien (1987) et Christian Thibon (1989) soulignaient que l'étude des crises écologiques qui ont régulièrement frappé le Burundi depuis le 18<sup>e</sup> siècle aiderait à mieux comprendre l'origine historique de la dépendance des agriculteurs Hutu face aux éleveurs Tutsi. Ces perturbations climatiques expliquent davantage les gains politiques et économiques que les Tutsi ont su tirer de la consécration de la vache comme valeur fondamentale dans une société agro-

---

<sup>11</sup> Nous distinguons avec Poutignat et Streiff-Fenart (1995), trois grands ensembles théoriques : les théories primordialistes, les théories instrumentalistes et les théories néo-culturalistes. Dans le premier ensemble, nous avons les théories qui considèrent l'ethnie comme une donnée primordiale et les théories qui considèrent l'ethnie comme une extension de la parenté, connues sous le paradigme socio-biologiques. Dans le deuxième ensemble, nous retrouvons les théories du groupe d'intérêt, les théories du choix rationnel, les théories du colonialisme interne; nous y incorporons les théories néo-marxistes car opérant en définitive sous le même registre instrumentaliste et mobilisateur. Enfin, le troisième ensemble dans lequel émergent l'approche culturaliste de F. Barth et l'approche interactionniste, met l'emphase sur la dimension culturelle de l'ethnicité.

pastorale qu'était le Burundi pré-colonial. Le rôle de la femme tutsi dans l'instrumentalisation des relations matrimoniales ne saurait non plus être ignoré, (Chrétien 1987). Par ailleurs, les multiples conflits intra-ethniques du Burundi tant pré-colonial que post colonial suffisent pour démentir la thèse primordialiste qui repose sur l'équation affinité ethnique et solidarité ethnique mécanique, Chrétien (1987), Kiraranganya (1985).

Plus concrètement, la remarque de Wade (1993) de ne pas sous-estimer la construction sociale et historique de l'idée qu'il y a des différences physiques significatives en terme phénotypique, est critiquée par Joseph Ki-Zerbo, parlant de l'Afrique du Sud du temps de l'apartheid :

«Un Japonais était considéré comme un-Blanc honoraire- et un Chinois comme –un homme de couleur-». Ki-Zerbo, J., (dir.1980: 296).

La logique primordialiste commanderait que l'Afrique du Sud traite de la même façon les Chinois et les Japonais. Néanmoins l'Afrique du Sud, déconsidérant la construction sociale et historique des différences physiques, ouvrait généreusement ses portes aux ressortissants du Japon d'alors, deuxième puissance économique et un des piliers de la défense de l'Occident capitaliste contre les puissances socialistes dans lesquelles se retrouvait la Chine «qui ne s'était pas encore réveillée».

Les théories instrumentalistes se ramènent à deux courants : le courant de l'individualisme méthodologique et le courant se réclamant de la théorie politique. Dans le premier courant, les individus agissent en vue de maximaliser leurs intérêts. En effet, comme le souligne Banton (1983), les groupes ethniques se forment quand les individus veulent obtenir des avantages (richesse et pouvoir) qu'ils ne pourraient obtenir en faisant

cavalier seul. Quant au courant politique, tout en insistant sur le rôle des élites dans l'instrumentalisme ethnique, distingue intérêt réel et intérêt imaginaire.

Suivant l'approche de Brass (1976) qui, partant du cas de l'Inde, a étudié la formation des communautés ethniques dans les sociétés en voie de modernisation, nous pouvons constater que les élites burundaises, tant de l'époque de la lutte pour l'indépendance des années 60 que de l'époque actuelle caractérisée par la lutte pour le changement démocratique, ont su toujours exploiter la dimension ethnique pour avoir le soutien des masses paysannes. Une fois la nouvelle élite au pouvoir, ces masses paysannes ont vite déchanté. L'intérêt imaginaire est incarné par l'illusion de la promotion collective alors que l'intérêt réel se concrétise par l'accaparement des bienfaits du pouvoir (avoir et notabilité) dans les seules mains d'une infime minorité au sein de cette élite.

Comme critique, nous pouvons relever Khan (1981) qui fait remarquer que les théories instrumentalistes n'abordent pas la question de l'origine de l'ethnicité. Quant à sa thèse selon laquelle l'absence de mobilisation ethnique dans certaines situations s'expliquerait par l'ouverture des majoritaires aux élites du groupe minoritaire; elle ne résiste pas à l'analyse de Gordon (1964) qui faisait remarquer que pour certains groupes ethniques, l'émergence de leur ethnicité n'était pas due à quelque oppression dont aurait été victime les nouveaux arrivants dans les villes américaines. C'est ce que souligne aussi Bastenier (2004) parlant des Pakistanais établis à Londres.

Enfin le troisième ensemble théorique qui apparaît comme le paradigme dominant aujourd'hui, fait de la culture, le moteur de l'ethnicité. L'approche de F. Barth et

l'approche interactionniste insistent sur les conditions génératrices et utilitaristes de l'ethnicité dans sa variable culturelle.

En conclusion et en guise de critique globale à toutes ces théories de l'ethnicité, il faut constater avec Poutignat P. et Streiff-Fenart J (1995) que le débat qui a profondément marqué les spécialistes de la question ethnique n'était dû qu'au fait que ces derniers se soient opposés sur des phénomènes différents, sous le même vocable de l'ethnicité. Constatons enfin avec ces deux auteurs que le seul accord qui semblait se dégager contre la condamnation unanime du primordialisme, suite au choc du racisme hitlérien de la deuxième guerre mondiale, est aujourd'hui à relativiser aussi, au regard de l'explosion identitaire de la fin de la guerre froide.

### **2.1.6. Notre approche théorique : maintien et fluctuation des frontières ethniques,**

#### **Danielle Juteau (1999 : 32 - 33).**

Weber définit les groupes ethniques comme étant :

«Des groupes humains qui nourrissent une croyance subjective à une communauté d'origine fondée sur des similitudes de l'habitus extérieur ou des mœurs, ou des deux ou sur des souvenirs de la colonisation ou de la migration, de sorte que cette croyance devient importante pour la propagation de la communalisation, peu importe qu'une communauté de sang existe ou non objectivement.» Weber. M. (1971, 6<sup>e</sup> éd. :

417)

Revenant sur la définition des groupes ethniques donnés par Max Weber, Poutignat et Jocelyne Streiff-Fenart (1995 : 41), en résumant les aspects essentiels et qui rendent compte de la situation ethnique de notre cas à l'étude. Ils soulignent que pour Weber, ce n'est pas dans la possession des traits, quels qu'ils soient qu'il convient de chercher la source de l'ethnicité, mais dans la production, l'entretien et d'approfondissement des différences dont le poids objectif ne peut être évalué

indépendamment de la signification que leur accordent les individus dans le cours de leur relation sociale. Par ailleurs, précisent-ils, l'identité ethnique se construit à partir de la différence. L'attraction entre ceux qui se ressentent comme étant d'une même ethnie. Cette attraction est indissociable de la répulsion à l'égard de ceux qui sont ressentis comme étant des étrangers.

D'abord nous analysons historiquement le phénomène du maintien et de la fluctuation des frontières ethniques. Ensuite nous analysons empiriquement (la diaspora burundaise établie dans la région de la capitale fédérale du Canada) la prégnance des frontières ethniques sous l'angle englobant des structures socio-ethniques héritées de la mère-patrie.

Plus concrètement nous partons de deux assertions de Danielle Juteau :

Première assertion :

«Ce sont ... les inégalités réelles, économiques, politiques et sociales, qui doivent servir de toile de fond à l'analyse des relations ethniques» Juteau, D. (1999 : 33)

Deuxième assertion :

«Si les frontières ethniques fluctuent, elles se maintiennent aussi relativement bien. Il faudra cerner les facteurs sociaux déterminants de ce phénomène tels que les intérêts, matériels et idéels qui se rencontrent chez les dominants et chez les dominés» Juteau, D. (1999 : 32)

C'est un passé commun de dominés ou de dominants qui forge la communauté ethnique qui est la somme de l'expression ethnique individuelle. Comme l'a fait Danielle Juteau (1993) dans la compréhension historique de l'émergence d'une certaine ethnicité franco-ontarienne, nous avons élaboré une esquisse historique permettant de comprendre le Burundais d'Ottawa-Gatineau comme produit de l'histoire. Nous avons mis en évidence les éléments de l'histoire qui ont forgé les communautés ethniques burundaises.

Celles-ci ont eu comme catalyseur les oppositions interethniques mises en veilleuse pendant la période monarchique et qui deviendront manifestes au sortir de la colonisation.

Par son concept de «face externe», Danielle Juteau (1999) nous inspire à mettre en place le modèle théorique de la constitution des frontières ethniques. La face externe de la frontière ethnique, écrit-elle :

«Se construit dans le cadre des relations sociales qui résultent, par exemple, de la colonisation ou de la migration [...]. Ces relations englobent des intérêts matériels et idéels comme le contrôle de l'économie et de l'État, des institutions comme l'éducation et les services sociaux, [...], de l'honneur et du prestige» Juteau, D. (1999 : 163).

Nous n'avons pas non plus ignoré son concept de face interne de la frontière ethnique, qui met en évidence l'importance de la socialisation et de l'humanisation. En effet, précise la même auteure :

«Les êtres humains ont une histoire et font partie de l'histoire, c'est-à-dire que la socialisation fait d'eux des êtres historiques [...]. La socialisation, parce qu'elle construit des êtres humains, équivaut à l'humanisation [...]. En rattachant l'ethnicité à notre humanité, en montrant que l'ethnicité est ce qu'il y a d'humain en nous, on peut mieux comprendre son caractère durable et sa grande capacité de mobilisation». Juteau, D. (1999 : 164)

Ces 2 concepts nous ont ensuite aidé à mettre en place notre modèle de l'identification ethnique des Hutu et des Tutsi. En effet comme l'ont si bien montré Poutignat et Streiff- Fenart (1995), les anthropologues ne s'accordant pas sur les critères d'objectivation des groupes ethniques, nous n'avons retenu aucun de ses critères. Par contre, la mobilisation ethnique pour le contrôle des ressources devenues de plus en plus rares est au cœur de la cristallisation ethnique.

La dimension subjective de l'ethnicité renvoie à l'identification individuelle, à la conscience d'appartenance, à l'identification de l'agent à un groupe ethnique. Aussi selon la même auteure, la dimension objective renvoie-t-elle à des pratiques observables. La société élabore un code de conduite à partir duquel il est possible «d'inclure ou d'exclure toute personne qui n'affiche pas les qualités véritables de son groupe ethnique», (Juteau, D. 1999 : 80).

Sans être exhaustif, mentionnons pour notre cas à l'étude les facteurs suivants, susceptibles d'inclure ou d'exclure un individu dans son groupe ethnique : naître de parents ethniquement différents, le contraste des traits physiques avec ceux reconnus comme caractérisant l'ethnie tutsi ou l'ethnie hutu, être étranger dans une région où l'on a choisi de s'établir pour des raisons professionnelles ou autres, être originaire d'une région à faible concentration des co-ethniques. Mais le plus important, est le fait de ne pas épouser les grandes opinions présentées comme reflétant le mieux le point de vue des co-ethniques et, pire ethniquement parlant, militer dans un parti politique autre que celui dans lequel militent les co-ethniques. Ce dernier facteur vaut au concerné une condamnation sans appel de «traître» à la cause ethnique.

Considérant la grande hétérogénéité des ethnies burundaises, tout Burundais qui ne répond pas à la carte cognitive d'identification telle que fixée par la société est susceptible de vivre les paradoxes de l'identification ethnique. C'est à ce niveau que nous pouvons établir les liens entre notre approche théorique (plus particulièrement la deuxième assertion de Danielle Juteau) et le «score» Garai<sup>12</sup> : exclusion et par le groupe auquel on s'identifie et par le groupe auquel on ne s'identifie pas. L'individu qui répond négativement (0) à ce score renvoie au concept de maintien des frontières ethniques alors

---

<sup>12</sup> Voir notre section sur la problématique de l'identification ethnique (chapitre 3).

que celui qui y répond positivement (1) renvoie au concept de fluctuation des frontières ethniques.

## **2.2. Mise en contexte**

### **2.2.1. Introduction générale : Le Burundais à Ottawa-Gatineau comme produit de l'histoire.**

La diaspora burundaise établie dans la région de la capitale fédérale du Canada, est composée majoritairement de jeunes étudiants et d'entre une à deux centaines de familles avec enfants, ce qui correspondrait à 500 personnes d'après les estimations de l'ancien chargé d'affaires de l'Ambassade du Burundi au Canada nous livrées au téléphone en date du 25 janvier 2005. Le chiffre de 500 est proche de la réalité si nous nous référons aux 320 ressortissants burundais établis à Ottawa-Gatineau d'après le recensement de Statistique Canada de 2001. Les chiffres de Statistique Canada relèvent : 265 ressortissants avec résidence permanente et 55 avec résidence non permanente (réfugiés en attente de résidence permanente). Toujours selon ce recensement de 2001, les 50 premiers ressortissants burundais sont arrivés dans cette métropole dans les années 80-90 pour se retrouver à 205 une décennie plus tard<sup>13</sup>.

Même si nous ne disposons pas de données empiriques, il est généralement connu que les Hutu sont établis dans la partie québécoise de la capitale (Gatineau) alors que les Tutsi, dans leur grande proportion, sont concentrés à Ottawa. L'explication couramment donnée à cette situation que nous reprenons brièvement, se présente à peu près dans les termes suivants. Les Hutu, étant les premiers à avoir connu les affres de l'exil, ont

---

<sup>13</sup> Statistique Canada, *Recensement 2001*, statut d'immigrant et Période d'immigration (10A) et lieu de naissance du répondant (260) pour les immigrants et les résidents non permanents, pour le Canada, les provinces, les territoires, les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement, recensement de 2001-Données-échantillon (20%) : [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca), date de diffusion : 21 janvier 2003.

linguistiquement parlant, choisi la partie francophone quand le Canada ouvrait ses portes pour accueillir un certain nombre d'entre eux (1980-1990). Quand de jeunes Tutsi issus majoritairement des milieux urbains ont commencé à fuir le Burundi (1993), ils ont évité le Québec pour ne pas y subir la confrontation avec les Hutu qui accusaient leurs pères de les avoir contraints à l'exil. Les Tutsi à leur tour accusaient les Hutu d'être des génocidaires qui ont massacré les leurs, restés à la campagne. Quand ces Tutsi constataient, qu'ils n'encouraient aucun risque à cohabiter avec leurs compatriotes Hutu, nombreux et pour les mêmes raisons linguistiques, sont allés tenter leur chance dans la province du Québec. Rappelons à toutes fins utiles que le Burundi est un pays francophone.

La guerre civile consécutive à l'assassinat de Ndadaye, le 1<sup>e</sup> Président hutu démocratiquement élu le 21 octobre 1993, soit 3 mois après ces élections de 1993, a eu de profondes conséquences dans la diaspora burundaise du Canada. Jusqu'à l'an 2000, la date du 21 octobre était devenue une occasion d'affrontement verbal devant l'ambassade du Burundi au Canada entre les Tutsi et les Hutu. Bien qu'assez complexe, la situation politique du Burundi après l'assassinat de Ndadaye, se présentait comme suit :

1. Le parti UPRONA qui était parti unique depuis 1965, était le parti présidentiel dans lequel se reconnaissait la majorité des Tutsi. Ayant perdu les élections de 1993, il fut impliqué dans l'assassinat de Ndadaye, exécuté par la hiérarchie militaire mono-ethnique tutsi de l'époque.
2. Le parti FRODEBU, parti majoritairement hutu, frustré par l'assassinat de Ndadaye et le déni de démocratie de l'oligarchie tutsi, se compromit au lendemain du 21 octobre 1993 dans le génocide contre les Tutsi.

3. L'oligarchie tutsi en profita pour massacrer de façon génocidaire les populations paysannes hutu et les intellectuels hutu pour avoir mis en œuvre le génocide contre les Tutsi.

4. A ce stade, il y a donc lieu de parler de double génocide, expression généralement récusée par les Tutsi. En effet s'il y a eu génocide, disent-ils, c'est le génocide contre les Tutsi tandis que les morts Hutu sont consécutifs au dérapage des éléments incontrôlés de l'armée.

5. Trop compromis les uns et les autres, il en sortit un gouvernement de coalition (UPRONA-FRODEBU) et un gel des poursuites judiciaires contre les responsables de cette crise politico-ethnique.

6. A Ottawa, les Tutsi réclamaient la poursuite judiciaire contre les responsables Hutu qui avaient commandité le génocide contre les leurs, ce qui disqualifierait pour du bon le FRODEDU. Ils faisaient fi de ce qui avait déclenché ce génocide en disant que l'assassinat de Ndadaye était un prétexte pour perpétrer le génocide contre les Tutsi, longtemps programmé, lui.

7. Comme si rien ne s'était passé, les Hutu réclamaient le retour à une vie constitutionnelle normale, en faisant prévaloir les acquis des élections de juin 1993. Ils reléguèrent les morts Tutsi au chapitre des pertes et profits.

Cette dichotomie continue de marquer même aujourd'hui les relations sociales entre les 2 communautés ethniques ici comme ailleurs où se côtoient les Hutu et Tutsi.

8. En 1997, suite au retour au pouvoir du président Buyoya, Tutsi de la catégorie «Hima», le perdant des élections de 1993, et sur qui pèse de lourds soupçons dans l'assassinat de Ndadaye, le gouvernement du Canada, comme beaucoup d'autres pays

occidentaux, a exercé des pressions diplomatiques contre le gouvernement de Buyoya. Dans la foulée, les pays voisins du Burundi ont décrété à leur tour un embargo économique contre le gouvernement du Burundi pour le contraindre à négocier avec la rébellion hutu qui s'était constituée pour renverser militairement le pouvoir putschiste de Buyoya.

C'est dans ce contexte qu'il y aura en 2001 et en 2003, grâce à la médiation de Nelson Mandela, 2 accords politiques entre d'une part Buyoya et l'opposition civile pilotée par le parti FRODEBU et d'autre part entre le même Buyoya et le CNDD-FDD, le plus grand mouvement armé encore au maquis en 2001. Ce dernier accord était de loin le plus important en préconisant d'une part, la fusion de l'armée gouvernementale majoritairement tutsi et l'armée rebelle majoritairement hutu et d'autre part, le retour au principe démocratique d'élections libres en 2005, «un homme, une voix».

### **2.2.2. Le processus historique de domination**

Si la monarchie du Rwanda est historiquement reconnue comme une monarchie d'origine ethnique tutsi, (Kagame 1972), les traditions orales restent silencieuses sur l'origine ethnique de sa consœur du Burundi, (Chrétien 1987). L'histoire, lue dans sa perspective de longue durée, nous éclaire cependant sur le processus qui a conduit à la domination des Tutsi sur les Hutu. Pour la période pré-coloniale, deux facteurs ont été déterminants dans ce processus : les crises écologiques et les stratégies matrimoniales. Si la période coloniale a été caractérisée par la disparition des Hutu sur la scène politique nationale, la période post-coloniale, très marquée par ce que d'aucuns ont considéré comme «la révolution hutu» au Rwanda voisin, se singularise par l'affrontement entre les élites hutu et tutsi en vue d'occuper la place laissée libre par le départ des colonisateurs.

Cet affrontement qui s'est soldé pendant longtemps à l'avantage des Tutsi, s'est traduite par une structure socio-ethnique très largement dominée par l'élite Tutsi.

### **2.2.2.1. La période pré-coloniale**

#### **2.2.2.1.1. Une monarchie d'origine ethnique inconnue ou maintien et fluctuations des barrières ethniques**

La question de l'origine ethnique de la monarchie burundaise a, d'une part suscité un grand débat entre chercheurs et d'autre part, a généré un sentiment discriminatoire quand les Hutu considéraient les Tutsi comme des envahisseurs étrangers venus d'Éthiopie. Quant aux Tutsi, prenant en contre pied cette théorie, disaient aux Hutu de retourner au Sud-Cameroun considéré comme le foyer originel de l'expansion des «Bantu» dont feraient partie les Hutu. Mais que disent les mythes sur l'histoire politique du Burundi? Tout commence par des crises écologiques. À croire Vansina (1972), Chrétien (1987, 1993) et Mworoha (1977), le grand-père du fondateur de la monarchie burundaise, aurait ramené la pluie dans un pays ravagé par la sécheresse, ce qui lui aurait permis d'épouser la princesse de ce pays et de s'allier avec la famille régnante.

Les mythes restent silencieux sur l'origine ethnique du premier roi, présenté comme un roturier, un mystérieux aventurier aux pouvoirs magiques. Certaines sources orales, font de ce dernier un Hutu du clan des «Bahanza» mais pour les deux auteurs ci-haut cités, il doit cette filiation à sa grand-mère paternelle. Par après et d'après Chrétien (1993), beaucoup de grands clans tutsi se sont rattachés à ce héros fondateur, mais les traditions mettent l'emphase sur les clans hutu qui l'ont aidé dans la mise en place de son autorité. Il s'agit des clans hutu des Bajiji, des Bahanza et des Bashubi qui étaient les détenteurs des grands secrets de la cour (rites de succession au trône, les multiples

sacrifices pour assurer la puissance du royaume, les cultes religieux) et qui exerçaient des fonctions de grande dignité (la fête des semailles du sorgho, le gardiennage des bois sacrés et des nécropoles royales). Notons à toutes fins utiles que contrairement au Burundi, les fonctions de grande dignité nationale, étaient assumées au Rwanda par des clans tutsi, (Kagame 1972). Pour Julien Gorju (1938), la famille royale du Burundi savait et cachait qu'elle était d'origine hutu. Un passage particulièrement intéressant de son ouvrage a été repris par J.-P. Chrétien dans un ouvrage collectif sur l'histoire du Burundi dont il a assuré la co-direction :

«Tout considéré, le simple pasteur, le Mututsi, a plus le type hamite, le Muhima surtout, le plus honni de tous, que son maître. Il est des princes dont le faciès est du bantou pur. Nous nous fatiguerons à citer des noms parmi les anciens et les nouveaux. Bref, pris dans l'ensemble, nos princes sont moins hamites que les simples pasteurs et, quand ils le paraissent, cela doit vraisemblablement être attribué à des unions incessamment répétées dans le stock hamite». Gorju (1938), cité dans Mworoha, E. et Chrétien, C. (dir. 1987 : 124)

Cette citation appelle quelques éclaircissements. «Mututsi» est le terme dans la langue nationale du Burundi qui signifie le singulier du mot «tutsi» qui est un terme forgé dans la langue française pour nommer la catégorie ethnique tutsi. Le terme «hamite» a été associé à la catégorie ethnique tutsi qui aurait comme foyer d'origine, l'Éthiopie comme l'ont affirmé plusieurs auteurs, Meyer (1984), Ghislain (1970). Cette hypothèse a été combattue par Chrétien (1993) et Mworoha (1977). Dans la catégorie ethnique tutsi, on distingue 2 groupes : les Tutsi «Banyaruguru» et les Tutsi «Hima». Les premiers étaient bien vus et très proches de la monarchie alors que les seconds étaient déconsidérés et traînaient avec eux des stéréotypes négatifs comme la paresse, la confusion dans le langage. Il faut noter que c'est de ce dernier groupe que proviendront les trois premiers Présidents de la République avec l'abolition de la monarchie au Burundi en 1966. Le

terme «Bantu» est associé à l'ethnie hutu qui s'apparente aux autres nègres de l'Afrique centrale par opposition aux Tutsi qui auraient plus de classe tant au point de vue physique que moral, comme l'affirmait l'ethnologie coloniale du 19<sup>e</sup> siècle, Meyer (1984).

Tout compte fait, la question n'est plus de connaître si le roi fondateur était d'origine hutu ou tutsi mais de montrer à travers l'évolution historique les facteurs décisifs qui joueront à l'avantage des Tutsi. À croire J. Vansina (1972), dès la fondation du royaume, le Hutu est présenté comme un subalterne du Tutsi. Malgré les critiques généralement formulées contre les traditions orales comme si d'autres sources de l'histoire en étaient exemptes, une des traditions d'origine nous éclaire sur le phénomène des mutations ethniques. En effet Mbibe, tenaillé par la faim, décide d'échanger son tambour, synonyme d'autorité royale avec la pâte de son frère, le fondateur de la dynastie qui a régné sur le Burundi jusqu'en 1966. Après avoir pris le tambour, le futur roi lui dit :

«Toi, toi, tu deviens Hutu. Tu deviens Hutu tu m'entends bien! Va (sic) donc semer l'éleusine. Et moi j'irai régner. Semer du sorgho. Bon. Je bénirai le sorgho et je serai roi dans le pays. Et toi, va, (sic) tu es changé en Hutu. Il est devenu Hutu» Vansina, J. (1972 : 108)

Enfin pour ne pas verser dans l'anachronisme historique, il convient de préciser que pour la famille royale, la question de hutu ou de tutsi ne se posait pas, ou plutôt cette famille avait sa propre ethnie, l'ethnie «ganwa», c'est-à-dire dans la langue du pays : une personne qui est née au sein de la famille royale et qui exerce un commandement territorial. Qualifier cette personne de hutu ou de tutsi, c'était de notoriété, une insulte.

#### **2.2.2.1.2. Les Crises écologiques ou l'amorce de la domination tutsi. Quand écologie rime avec sociologie.**

Si l'on en croit J.P. Chrétien (1987 : 138) et C. Thibon (1989 : 249-263) d'après les relevés des étiages du Nil, le 18<sup>e</sup> siècle a été marqué par de longues et pénibles

sécheresses (1720-1730, 1750-1760, et 1780-1790). La comparaison des étiages de ce fleuve avec la chronologie des sécheresses en Afrique de l'Est renseigne sur un accès de sécheresse au tournant du 18<sup>e</sup> siècle. Les débuts de la monarchie, fin 17<sup>e</sup> siècle d'après Chrétien (1987) se basant sur les traditions orales, correspondent curieusement aussi avec des moments difficiles de famine. Jan Vansina (1972) a bien souligné le rôle joué par la famine dans l'avènement du roi fondateur. En effet, le puissant clan hutu des «Bajiji» assimilé au clan des «Babibe», vaincu par la faim, se décida finalement à coopérer avec le nouveau pouvoir. Deux dictons populaires ont immortalisé cet épisode historique : «Abajiji batswe ingoma ni inzara, bayiguze umutsima» (Abajiji qui ont perdu le pouvoir à cause de la faim, qui l'ont troqué à la pâte»). Vansina, J. (1972 : 102). Pour ce dernier, «même si les Babibe sont considérés comme de nobles Tutsi, il n'est pas impossible que ces Babibe soient en réalité une branche des Bajiji», Vansina, J. (1972 : 109). Étonnant néanmoins est le fait que ces derniers soient demeurés des Hutu, malgré qu'ils aient constamment épousé des femmes provenant des clans dans lesquels la famille royale prenait épouses, et malgré qu'ils aient exercé des fonctions de grand prestige. (Chrétien 1993). Si de façon générale l'histoire du Burundi est à réécrire, celle des relations ethniques est à découvrir!

L'imposition du nouveau pouvoir a coïncidé aussi avec la fixation monarchique sur les hauts plateaux compris entre 1700 et 2000 mètres d'altitude au détriment des dépressions qui ne dépassaient guère les 1500 mètres d'altitude. Les royaumes jadis prospères du Buha, Gisaka et Bugesera, compris entre 1200 et 1500 mètres entraient en décadence au moment où les royaumes «perchés» du Rwanda et du Burundi amorçaient leur envolée.

L'hypothèse du début de la domination des Tutsi sur les Hutu à la lumière de ces longues périodes de sécheresse qu'a connues le 18<sup>e</sup> siècle (Chrétien 1993 : 319) nous semble crédible si l'on songe un seul instant à toutes les perturbations puis à de nouvelles structures (économiques, politiques et sociales) que pourraient entraîner la persistance du réchauffement de la Terre en ce début du 21<sup>e</sup> siècle. Comme on peut le présumer pour une société agro-pastorale dépendant de la «clémence du ciel», une conjoncture climatique défavorable frappe plus durement l'agriculture que l'élevage. Pour J.-P. Chrétien :

«En doublant la superficie du Burundi, les conquêtes du tournant du 19<sup>e</sup> siècle, devraient être lues comme une défense plus affirmée des intérêts de l'élevage. L'opposition Hutu- Tutsi pourrait être creusée à cette époque avec la complicité de la monarchie» Chrétien, J.-P.(1993 : 138).

À notre avis, la concentration géographique des Tutsi sur les hautes terres très arrosées du Bututsi et du Mugamba, deux régions naturelles du Burundi très propices à l'élevage, en est une explication socio-écologique classique.

### **2.2.2.1.3. Contrat de servage pastoral et stratégies matrimoniales.**

*«Ce sont ... les inégalités réelles, économiques, politiques et sociales, qui doivent servir de toile de fond à l'analyse des relations ethniques»*

**Juteau, D. (1999 : 33)**

Le contrat de servage pastoral qui consistait à accorder une ou plusieurs têtes de gros bétail Kagame (1972 : 28), permettait au patron de se constituer une vaste clientèle. Le patron pouvait reprendre ses vaches lorsque le serviteur ne lui donnait plus satisfaction dans l'exécution des prestations liées à ce contrat : apporter des cadeaux, exécuter certains travaux champêtres, bien entretenir la ou les vache(s) lui cédée(s), s'abstenir de vendre avant qu'elle(s) ne donne(nt) de progéniture. Comme la vocation première des

Tutsi étaient l'élevage et celle des Hutu l'agriculture, nous croyons que c'est principalement par la voie du servage pastoral que les rapports de force ont petit à petit tourné à l'avantage des Tutsi. Mais la vache n'aurait pas consacré cette domination à elle seule.

S'il est établi que la famille royale ne se reconnaissait ni dans l'ethnie tutsi ni dans l'ethnie hutu, il est aussi connu que ses descendants qui n'avaient pas ou n'avaient pas su sauvegarder un commandement territorial, finissaient par intégrer les principaux clans tutsi, pourvoyeurs d'épouses royales. Vers la fin du 19<sup>e</sup> siècle, les stratégies matrimoniales sont au cœur de la lutte des factions à la cour royale. Si on observe par exemple les appartenances lignagères des différentes reines du roi Mwezi Gisabo (1840-1908), deux grands ensembles familiaux sont au sommet de l'État : les Benengwe et les Banyakarama, deux rivaux et puissants clans tutsi de l'époque monarchique. J.-P. Chrétien note que :

«Les premiers ont dominé la première moitié de ce siècle alors que les seconds s'imposent de plus en plus à la fin du siècle. En cas de lutte politique, les princes se groupaient en véritables factions selon leur ascendance lignagère maternelle». Chrétien, J.-P. (1987 : 235).

La déchéance du Mwenengwe Maconco, gendre du roi, au début du 20<sup>e</sup> siècle, met fin symboliquement à la domination de ce clan sur les affaires de la royauté.

Vu le capital social, économique et politique accumulé par les Tutsi au cours de l'évolution historique, écrit J.M. Sindayigaya (1998), les mariages entre Hutu et Tutsi, surtout les Tutsi proches de la cour, suivaient les mêmes logiques de capitalisation en vigueur. Il faut constater un fait historique : dès les années 1950, la quasi-totalité des Hutu qui avait fait des études, avait marié des femmes tutsi. Les Tutsi ayant fait des

études ne prenaient pas de femmes hutu alors que de tout temps, les mariages entre un(e) Tutsi et un(e) Hutu, tous(tes) deux de basse condition, était monnaie courante. D'où :

«Sauf par souci de capitalisation, pour un Tutsi de bonne condition, épouser une fille hutu était considéré comme une contribution à la perte de son clan noble». Sindyigaya, J.M. (1998 : 38).

### **2.2.2.2. La période coloniale**

*«Si les frontières ethniques fluctuent, elles se maintiennent aussi relativement bien. Il faudra cerner les facteurs sociaux déterminants de ce phénomène tels que les intérêts, matériels et idéels qui se rencontrent chez les dominants et chez les dominés»*

**Juteau, D. (1999 : 32)**

#### **2.2.2.2.1. Le coup de balai des années 30.**

Se basant sur la loi du 21/08/1925 portant «réorganisation administrative du Congo belge et du Ruanda-Urundi» qui se matérialisa à partir des années 30, partant des descriptions ethnologiques faites à l'époque (fin 19<sup>e</sup> siècle) sur les Hutu (corvéables et taillables à merci, esprit enfantin, (Meyer 1984) et sur les Tutsi (peuple à l'intelligence remarquable, doué d'un sens élevé du devoir et du commandement, (Meyer 1984) et considérant que les pratiques «barbares» de la sorcellerie et des cultes obscurs de la royauté étaient l'apanage des clans hutu; les Belges ont littéralement rayé sur la scène politique les anciens clans hutu qui avaient lié leur sort à la royauté, J.Gahama (1983). Sans pourtant continuer à accabler l'ancienne puissance tutélaire du Burundi, plus de 40 ans après la fin de la colonisation, nous estimons cependant que la Belgique porte une lourde responsabilité dans la naissance du problème ethnique dans ce pays. Elle a développé un système colonial sans nom, combinant «l'Indirect Rule» britannique au

système assimilationniste français avec les résultats que l'on connaît au niveau de la fracture ethnique au Burundi et au Rwanda.

Voici ci après les chiffres fournis par Joseph Gahama sur l'ampleur du coup de balai des dirigeants hutu sur la scène nationale.

**Tableau no 1 : Répartition ethnique du pouvoir (1929-1945)**

Année	Clan royal	Tutsi	Hutu
1929	57%	23%	20%
1933	78%	15%	7%
1937	79%	19%	1%
1945	71%	29%	0%

Gahama, J. (1983 : 104)

Le coup de balai s'est opéré à l'avantage du clan royal. Si en 1929 les membres de la famille royale se taillent la part du lion (57%), la répartition entre Hutu (20%) et Tutsi (23%) est de façon générale assez équilibrée. En 1933 les 7% de Hutu sont remarquablement inférieurs au 15% de Tutsi par le fait que les Tutsi étaient privilégiés par le prestige de la vache et leur omniprésence à la cour royale par l'entremise de leurs sœurs, épouses royales; mais le 0% de hutu, les 29% de tutsi et les 71% du clan royal en 1945 portent les germes de l'affrontement ethnique ultérieur. Nous croyons avec Nsanze (2001) que l'essaimage des Tutsi dans la foulée de la pratique princière de «gufukura i gihugu» (agrandir le pays) a eu pour effet, l'accaparement de vastes propriétés foncières dans les mains des Tutsi alliés matrimonialement à la famille royale et subsidiairement, une distribution nationale des Tutsi sur tout le territoire du pays. En effet ce sont surtout les oncles et cousins maternels qui accompagnaient les princes nommés pour diriger les

régions. Nous croyons enfin avec J.Gahama (1983) que la redistribution des cartes des années 30 n'a fait que constater les rapports de force du moment.

#### **2.2.2.2. De la vache à l'école du Blanc**

D'autre part et comme on devait s'y attendre, l'enseignement fut le lieu de prédilection de cette ethnicisation de l'espace public comme en témoignent les chiffres de Joseph Gahama 1983 sur la fréquentation de l'école secondaire d'Astrida, porte d'entrée dans la modernité avec une fonction bureaucratique à la clé.

**Tableau no. 2 : Représentation ethnique à l'école d'Astrida (1932-1936)**

Année	Tutsi	Hutu
1932	45	9
1933	21	0
1934	26	13
1935	41	11
1936	46	3

Gahama, J. (1983 : 258)

Avec ces chiffres une évolution historique d'extrême importance sociologique : la famille royale est confondue aux Tutsi et son sort se verra lié à celui des Tutsi. Avec la chute de la monarchie, elle passera dans la catégorie ethnique tutsi. Depuis les années 90 et ce, grâce au vent du changement démocratique, elle a en vain (pour le moment) cherché à faire prévaloir sa spécificité historique pour acquérir des droits en tant qu'ethnie distincte des Tutsi. Ceci renseigne sur le caractère mouvant des frontières ethniques. Il convient de préciser à toutes fins utiles que les Hutu présents à Astrida

étaient presque tous dans la section agricole tandis que les sections administratives et économiques étaient réservées aux Tutsi, Gahama (1983).

La mention de l'ethnie sur la carte d'identité contribua à sa façon à la prise de conscience ethnique. La première révolte qui mobilise ethniquement remonte en 1935 quand Inamujandi, une prêtresse hutu, a pour la première fois évoqué les Tutsi qu'il faut chasser. Cependant à croire Chrétien (1993), l'aspect ethnique se confondait avec le problème du pouvoir dans la mesure où celui-ci était entre les mains des Européens et de leurs auxiliaires tutsi.

### **2.2.2.3. La période post-coloniale**

Quand l'heure des indépendances sonna, la Belgique se rappela sur le tard les injustices commises contre les Hutu et entreprit de faire leur promotion. On assista dès lors à un renversement des alliances : les Belges encourageaient le mouvement hutu de contestation et préconisaient une décolonisation intérieure avant d'octroyer la souveraineté internationale. La «révolution hutu» au Rwanda (1959) se situe dans cette logique et a eu de profondes conséquences sur l'évolution post coloniale du Rwanda et du Burundi. Cependant il convient de constater, au regard de l'évolution politique respective de ces deux pays après l'abolition de leur monarchie, qu'on assista à l'émergence de deux pouvoirs ethniquement différents (au Rwanda, un pouvoir hutu et au Burundi, un pouvoir tutsi) mais qui finirent tous les deux par ériger des «Républiques monarchiques.»

Pour revenir aux années 60, les leaders Hutu réclamaient la démocratisation de la société tandis leurs confrères Tutsi ne pouvaient que se méfier des idées démocratiques d'un homme une voix. La suite fut une logique de lutte à mort entre les leaders de ces 2 ethnies pour la conquête de l'espace public post colonial. L'explication économique du

conflit a été élaborée par Hakim Ben Hammouda<sup>14</sup> qui a mis en lumière la forte densité démographique du pays, (un pays non industriel avec une moyenne de 250 habitants au kilomètre carré), la dépréciation du prix du café, produit d'exportation contribuant à 80% sur les recettes nationales, la corruption et le clientélisme ethnique dans l'exacerbation du conflit ethnique.

Depuis l'indépendance, le pays a déjà perdu près d'un million de ses habitants à cause du conflit ethnique, (Nsanze 2003 et Ntibazonkiza 1993). Jusqu'à très récemment, la bourgeoisie locale avait fini, suite aux multiples échecs des assauts hutu, par avoir notoirement une connotation ethnique tutsi.

**Tableau no. 3 : Répartition ethnique des postes ministériels : de la victoire du parti de l'indépendance (18 septembre 1961) au gouvernement issu des élections démocratiques du 10 juin 1993**

Date de nomination	Tutsi	Hutu	Total
28 septembre 1961	5	5	10
18 juin 1963	6	6	12
10 avril 1965	5	6	11
14 juillet 1966	10	6	16
14 juillet 1972	11	3	14
13 novembre 1976	13	4	17
14 septembre 1984	15	4	19
1 octobre 1987	15	5	20

<sup>14</sup> Hakim Ben Hammouda était expert des Nations-Unies au Burundi aux débuts des années 90. Durant son mandat, il a aussi enseigné l'économie politique à l'Université nationale de ce pays  
Source : Hammouda, H. B. (1995 : 4<sup>e</sup> de couverture).

19 octobre 1988	12	11	23
10 juillet 1993	7	15	22

Nous avons construit ce tableau à partir de Nsanze (2003).

Le processus historique de domination des Tutsi sur les Hutu explique historiquement ce tableau. Mais plus ponctuellement, nous dirions que les premières années de l'indépendance sont caractérisées par des gouvernements paritaires. En 1965, la tentative hutu de renverser le pouvoir monarchique culmine avec la proclamation de la République par un Tutsi de la catégorie «Hima». Il en profite pour éliminer l'essentiel des hauts cadres hutu de l'époque. En 1972, la deuxième tentative hutu de s'emparer du pouvoir par les armes en commettant un génocide contre les Tutsi se termine par un génocide de grande ampleur qui raye de la carte tout ce qui rappelle de près ou de loin un Hutu d'un certain standing social (fonctionnaire, enseignant, commerçant, etc.). Pour Ntibazonkiza :

«Le génocide anti hutu de 1972 a conduit à l'avènement d'un ordre nouveau où les Tutsi étaient les seuls qualifiés pour accéder au pouvoir, à l'influence, à la richesse». Ntibazonkiza, R. (1993 : 175).

En 1988, le pouvoir toujours aux mains d'un Tutsi de la catégorie «Hima» décide de mettre en place un gouvernement d'unité nationale. En 1993 nous avons le premier Président hutu issu des élections démocratiques : «un Homme, une voix».

Ce rappel de l'histoire est très important pour mieux analyser la prégnance des structures socio-ethniques sur les immigrants burundais de première génération au Canada, très au fait de l'actualité en mère-patrie et qui influencent directement ou indirectement la politique y ayant cours. Ils sont dans une situation rappelant le

phénomène des vases-communicants grâce au développement prodigieux des technologies de communication et de télécommunication. Conscient du poids politico-financier que ne cessent de développer les Burundais de l'étranger, le gouvernement du Burundi a mis en place depuis 2005, un département des affaires de la diaspora au sein du ministère des relations extérieures et de la coopération.

## Chapitre 3 : Approche méthodologique

### 3.1. La métaphore de l'étranger de Simmel comme guide méthodologique

#### 3.1.1. Introduction générale.

L'objectif du présent travail est l'analyse sociologique de notre équipe communautaire de soccer dans le but de faire ressortir la prégnance des structures socio-ethniques transposées au pays d'accueil et qui se manifestent globalement dans le vécu quotidien de l'équipe. C'est à partir de l'ouvrage du Groupe de recherche interdisciplinaire sur les méthodes qualitatives<sup>15</sup> que nous allons exposer les stratégies de recherche qui nous ont guidé durant notre travail de terrain auprès de notre objet de recherche : «Le Sporting Club Intamba d'Ottawa». De façon opératoire, nous nous sommes servi de l'ouvrage de Maurice Angers (4<sup>e</sup> éd. 2005) : «*Initiation pratique à la Méthodologie des Sciences Humaines*».

Étant fondateur et ancien secrétaire général de cette équipe, nous avons été confronté à des questions déontologiques et éthiques qui requièrent des éclaircissements. Au regard de notre position dans l'équipe, étions-nous la personne la mieux indiquée pour faire cette recherche ? N'allions-nous pas verser dans le «politiquement correct» pour rester en bons termes avec notre communauté d'origine ? N'allions nous pas subir l'opprobre de la part de notre communauté pour avoir mené cette recherche sans leur consentement ? Comment concilier subjectivité et objectivité ? Comment concilier une

---

<sup>15</sup> L'ouvrage est le fruit des réflexions de ce groupe qui était constitué à ses débuts par Jean Poupart (coordonnateur), Lionel-H., Groulx (coordonnateur intérimaire entre 1995 et 1996), Jean-Pierre Deslauriers, Anne Laperrière, Robert Mayer, Alvaro P. Pires, (1997), *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Québec, Gaëtan Morin éditeur, 405p. Cet ouvrage a vu la collaboration d'autres spécialistes : Michèle Kérisit, Mylène Jaccoud, André Cellard, Amedeo Giorgi et Gilles Houle. Il porte la préface de Marc- Adélar Tremblay. Jean Poupart (dir. 1997 : quatrième de couverture).

démarche neutre et une démarche partisane ? Comme le notent Jean-Pierre Deslauriers et Michèle Kérisit :

«Est-il moral que le chercheur cache le véritable motif de sa présence ? Les moyens utilisés s'accordent-ils avec la vie privée des personnes et des groupes étudiés ? Le chercheur lui-même peut-il évaluer les risques courus par les participants dans le cas d'une publication d'un rapport de recherche très défavorable à leur endroit »? Deslauriers, J.-P. et Kérisit, M. dans Poupard, J. (dir.1997 : 98).

Dans notre diaspora, nous sommes toujours confrontés au problème de l'émergence du leadership suite aux multiples traumatismes politico ethniques et à l'acquisition des libertés individuelles à l'occidentale. Même ceux provenant des milieux urbains, nous avons toujours tendance à immigrer avec les pratiques de notre société restée traditionnelle en dépit de ses apparences de modernité. En effet, notre société d'origine reste fortement marquée par l'oralité, l'autocratie et la gérontocratie.

Face à tout cela et conscient que les rumeurs prennent place quand il n'y a pas de gestion transparente, nous nous sommes donné le défi de bâtir une équipe de soccer basée sur les valeurs de bonne gouvernance comme la participation, l'élection libre des dirigeants de l'équipe, la gestion transparente, l'imputabilité et le contrôle de gestion par un organe parallèle au comité de gestion. En fait nous avons décidé de gérer l'équipe à partir de tous ces éléments là qui ont fait défaut dans notre pays d'origine, et qui avaient contraint nombre d'entre nous à l'exil. Nous nous sommes retrouvé dans une position dirigeante avec la volonté d'expérimenter ces valeurs dans notre communauté à travers le sport. Nous nous sommes retiré de la gestion de l'équipe après la première saison : 2003-2004.

Comme nous allons le montrer plus loin, la métaphore de l'étranger de Simmel repris par Alvaro P. Pires dans sa contribution «*De quelques enjeux épistémologiques d'une méthodologie générale en sciences sociales*» dans l'ouvrage collectif de Jean Poupart (1997), nous semble la mieux appropriée pour rendre compte de notre parcours de chercheur en situation participante.

### **3.1.2. Une métaphore qui fait la synthèse des trois traditions sociologiques.**

Les trois modèles d'appréhension du social sont généralement associés aux trois Pères Fondateurs de la sociologie. Apprendre le monde social de l'extérieur dans la stricte neutralité (Émile Durkheim), garder la neutralité pour comprendre de l'intérieur les motivations profondes des acteurs par une démarche interprétative (Max Weber), prendre parti pour changer le monde après avoir compris de l'intérieur (Karl Marx). En quoi l'étranger de Simmel fait-il la synthèse de ces trois monuments de la sociologie ?

D'abord comme son nom l'indique, l'étranger est par définition :

«Un personnage extérieur par rapport au groupe. Il n'est pas un voyageur qui ne fait qu'effleurer la réalité. Il vient pour rester, il n'a pas abandonné son aptitude à se mouvoir. Il ne fait de compromis avec personne ni avec rien et n'est pas à la remorque de la perspective du groupe». Poupart, J. (dir.1997 : 98).

A ce niveau, il est aisé de constater les préoccupations de Durkheim par notamment le fait de son caractère d'étranger qui n'est pas à la remorque d'aucune perspective du groupe (extériorité et neutralité) et les préoccupations de Weber par le fait que l'étranger vient pour rester et n'a pas abandonné son aptitude à se mouvoir (intériorité et interprétation). Enfin et c'est là sa caractéristique la plus importante d'après Simmel, l'étranger a deux composantes : intégration et opposition (Proximité et Distance). Il est ami et critique. Soucieux de son groupe, il est habité par le désir de le

transformer pour un monde plus meilleur. Cette dernière caractéristique renvoie à Marx (changer de l'intérieur).

Et notre recherche dans tout cela? Animé par la volonté de faire autrement (mise en place d'une équipe assez innovatrice en matière de bonne gouvernance), nous nous sommes retiré de la gestion de l'équipe pour mieux observer de l'intérieur. Même de l'extérieur, nous avons d'une façon ou d'une autre influencé la direction générale de l'équipe. Nous citerons comme exemple notre travail souterrain pour promouvoir l'élection du Président du club, saison 2005-2006. Quand nous avons constaté le déséquilibre ethnique des membres de l'équipe, nous avons pensé que cela constituait en soi un bon sujet de recherche et le terrain allait nous révéler bien de surprises. En effet, l'observation de l'intérieur nous a permis de relever les données invisibles qui renseignent sur la permanence des structures socio-ethniques héritées de la mère patrie. Dès lors nous avons adopté le statut de l'étranger qui s'efforce de garder son indépendance d'esprit pour mieux comprendre son monde de l'intérieur.

### **3.2. Les questions d'éthique.**

Partant du fait que selon Montandon, C. (1983), il est difficile de trouver des principes d'éthique qui puissent satisfaire tous les chercheurs, considérant avec Deslauriers, J-P. (1991) que les membres du groupe observé sont parfois réticents à se laisser observer, nous avons dès le départ opté pour la stratégie de la dissimulation.

Nous avons fait nôtre les arguments de Denzin N. K. (1968) quand il répondait à Erickson, K.T (1967), détracteur de l'observation déguisée. Ce dernier avançait les arguments suivants contre cette méthode : nuisance et désagrément à la communauté à l'étude, nuisance et malaise à la communauté scientifique, non fiabilité des données

recueillies. Ces arguments furent rejetés en bloc par Denzin, N.K. (1968) en insistant sur : la liberté et l'indépendance du chercheur, la non clarté du principe de la protection de la vie privée, les avancées remarquables de la connaissance scientifique suite à cette méthode de la clandestinité.

Pour revenir à notre cas, nous dirions que vu la délicatesse de notre situation de recherche où il était question d'aborder un thème qui évoque directement génocide et exil, nous n'avions d'autre choix que procéder par l'observation clandestine. Le plus important comme le note Deslauriers J-P. (1991), est de respecter la confidentialité et l'anonymat du groupe observé, ce que nous avons fait par la technique du codage.

### **3.3. Échantillonnage**

Les quatre-vingt-six joueurs de notre club sont-ils assez représentatifs pour caractériser les relations socio-ethniques dans la diaspora burundaise d'Ottawa ? Pouvons-nous généraliser nos résultats aux autres diasporas burundaises du Canada et d'ailleurs ? Comment avons-nous constitué notre échantillon physique et notre corpus d'analyse des productions littéraires (statut du club, échanges électroniques entre les membres)?

L'échantillonnage, au sens strict du terme comme l'écrit Alvaro Pires, dans un autre article, *«Échantillonnage et recherche qualitative : Essai théorique et méthodologique»*, est le «résultat d'une démarche visant à prélever une partie d'un tout bien déterminé» Alvaro, P., dans Poupart, P. (dir. 1997 : 113); ne s'applique pas à notre cas. Même dans son sens large, «résultat de n'importe quelle opération visant à constituer le corpus empirique d'une recherche», Alvaro, P., dans Poupart, P. (idem); est loin de traduire la réalité de ce qui a été notre travail de terrain. Nous n'avons entrepris ni de

démarche, ni d'opération pour débiter notre travail. Cependant, nous nous retrouvons dans la cinquième difficulté que le même auteur nous donne en ce qui concerne l'élaboration d'un échantillon dans la recherche qualitative :

«La recherche qualitative utilise souvent une grande variété de données hétéroclites au surplus, qui ont été parfois obtenues par chance ou sans aucun critère systématique. Certains chercheurs font même la collection en dehors de tout projet de recherche en espérant qu'un jour elle puisse servir à quelque chose», Alvaro P., dans Poupart, P. (1997 : 114).

Enfin nous croyons avec le même auteur que l'important est de considérer une petite quantité de quelque chose (notre club) pour illustrer les réalités d'un vaste domaine (la diaspora burundaise issue des années troubles de la guerre civile consécutive à l'assassinat du Président Ndadaye). Ceci rejoint l'anecdote de Beaud (1984) quand il goûte à sa soupe pour avoir une idée de son plat. Poupart, P. (1997).

Le club s'est constitué sur base du volontariat par échanges téléphoniques et électroniques entre burundais, décidés de renouer avec leur sport favori. Le bouche-à-oreille et d'autres institutions animées par des ressortissants burundais comme l'église Saint-Bonaventure, l'ambassade du Burundi; ont fait le reste pour lui faire une large diffusion. En animant les activités du club, nous avons constaté que le club portait en lui les caractéristiques de la diaspora burundaise qui pouvaient renseigner sur les relations socio-ethniques et la prégnance en terre étrangère des réalités sociales héritées de la mère-patrie.

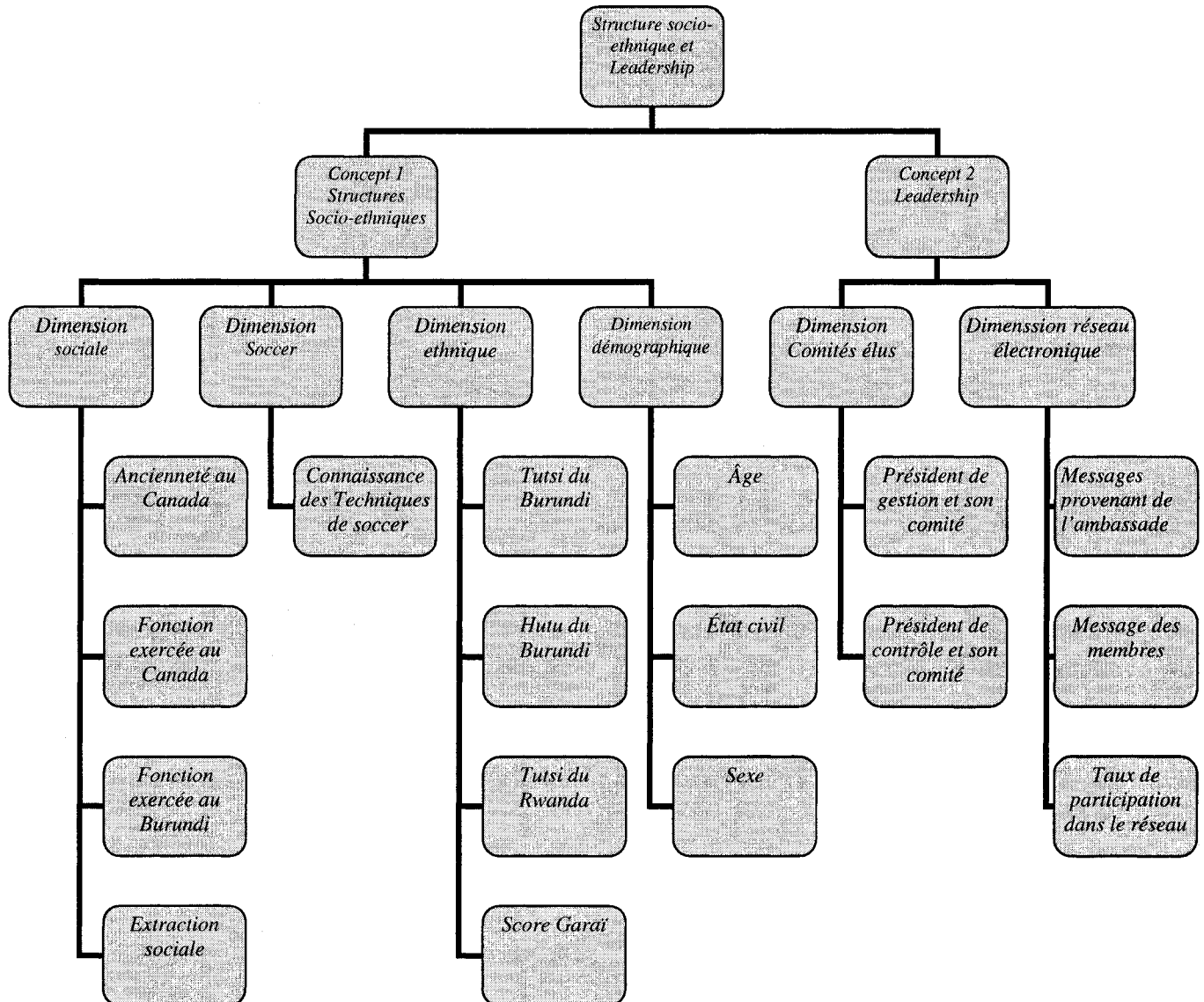
Ainsi, s'il fallait qualifier notre cas, nous dirions qu'il s'agit d'un échantillon non probabiliste ayant comme univers de travail le club à l'étude, et comme univers général, les Burundais de la diaspora. Dans notre cas les notions d'échantillon et de population se recoupent assez bien. C'est un échantillon par cas unique sur lequel s'applique le concept

d'histoire totale qui selon Alvaro Pires (idem), est incompatible avec la notion d'échantillon opérationnel mais correspond plutôt à celle de population. En effet, comme l'indique le titre de notre thèse, nous faisons une étude de cas portant sur la totalité des membres de notre équipe.

Tout compte fait, nous croyons que notre cas répond positivement aux critères de sélection en recherche qualitative tels que proposés par Alvaro Pires (idem) : pertinence théorique; caractéristiques et qualité du cas; typicité ou exemplarité; possibilité d'apprendre avec le cas choisi; intérêt social et enfin accessibilité à l'enquête.

### 3.4. Cadre conceptuel.

Diagramme no. 1 : Concepts, dimensions et indicateurs



La manipulation des documents de l'équipe est à l'origine du présent travail. Nous croyons finalement être suffisamment qualifié pour mener une étude sociologique sur notre communauté diasporique d'origine. En effet, notre implication de ces deux dernières années dans la communauté ayant comme corollaire une assez bonne

connaissance de la diaspora burundaise établies à Ottawa- Gatineau, avait amené l'ambassade du Burundi au Canada à nous choisir, avec deux autres compatriotes, pour superviser le référendum sur la constitution de 2005. Pour la première fois dans l'histoire du Burundi, tous les Burundais de l'étranger étaient admis comme citoyens par la jouissance de leurs droits politiques même loin de leur patrie. Notre présence sur le terrain trois ans durant nous aura permis de récolter le maximum d'information sur le club : des faits qui se sont passés ces derniers mois ont été intégrés à notre tableau d'analyse. La conservation par voie électronique des statuts du club, des procès verbaux des réunions du comité ou des assemblées générales (dont certains ont été élaborés par nos soins), les divers échanges électroniques entre les membres, sont là quelques éléments qui nous ont permis de mettre en place nos indicateurs que M. Angers (4<sup>e</sup> éd 2005) appelle aussi «variables» que nous présentons dans les pages suivantes.

Comme le préconise M Angers (4<sup>e</sup> éd 2005), nous découpons notre objectif de recherche : «Décrire le poids des structures socio-ethniques héritées de la mère-patrie sur le leadership dans l'équipe» pour faire sortir les concepts, les dimensions et les variables à l'étude.

### **3.4.1. Concepts, Dimensions et Variables**

#### **3.4.1.1. Les concepts**

Concept 1 : Structures socio-ethniques

Concept 2 : Leadership

### **3.4.1.2 Les dimensions**

De ces deux concepts, nous distinguons les dimensions recouvrant les variables indépendantes (concept 1) et les dimensions recouvrant les variables dépendantes (concept 2).

Dimensions du concept 1 : soccer, sociale, démographique et ethnique

Dimensions du concept 2 : Comités élus et Réseau d'échanges électroniques entre les membres

### **3.4.1.3. Les variables**

#### **3.4.1.3.1. Les variables indépendantes**

##### **De la dimension soccer :**

Niveau de connaissance des techniques du soccer.

Si nous avons envisagé de faire la sociologie du soccer, cette variable aurait pu être considérée comme une variable dépendante. Mais la présente recherche qui s'inscrit dans une recherche en sociologie des relations ethniques, envisage la variable «connaissance des techniques du soccer» comme une variable indépendante. En effet nous voulons démontrer que ce n'est pas le haut degré de connaissance des techniques du soccer qui autorise les membres à jouer les premiers rôles dans l'équipe mais qu'il y a d'autres logiques respectant la hiérarchisation socio-ethnique provenant tout droit de notre pays d'origine. Ces logiques sont contenues dans les variables reprises ci-après.

##### **De la dimension sociale :**

Fonction exercée au Burundi, ancienneté au Canada, fonction exercée au Canada, extraction sociale

##### **De la dimension démographique :**

Âge, état civil, sexe,

**De la dimension ethnique :**

Les Hutu du Burundi, les Tutsi du Burundi, les Tutsi du Rwanda et le score Garaï<sup>16</sup> (voir section sur la problématique de l'identification ethnique au Burundi).

**3.4.1.3.2. Les variables dépendantes**

**De la dimension comités élus :**

Président du comité de gestion et son comité, Président du comité de contrôle et son comité.

**De la dimension Réseau électronique :**

Taux de participation dans le réseau, Messages en provenance de l'Ambassade du Burundi au Canada et messages de propagande politique.

**3.5. Cadre d'observation**

<sup>16</sup> «Lorsqu'il y a désaccord entre les deux sources de définition de l'identification ethnique («le subjectivement revendiqué et le socialement donné», Garaï (1986) parle du «paradoxe de l'identité», c'est-à-dire qu'il y a dissonance cognitive entre les deux sources de l'identification ethnique. Garaï donne l'exemple suivant. Soit C et D, deux groupes qui se considèrent comme différents l'un et l'autre et dont chacun tient un individu x pour différent de ses propres membres et similaires à ceux de l'autre groupe. Quelle que soit la décision catégorielle de x quant à sa propre appartenance, elle sera doublement inadéquate : premièrement par l'acquisition d'une qualité de différence par rapport aux membres du groupe auxquels il se considère similaire en raison de son choix opposé au leur et, deuxièmement, par l'acquisition d'au moins une qualité de similarité aux membres du groupe duquel il se considère différent, en reprenant à son compte leur décision dont il est l'objet».

Garaï, L., (1981), «Les paradoxes de la catégorisation sociale » dans Poutignat et Streiff-Fenart (1995 : 163).

### **3.5.1. Collecte des données**

#### **3.5.1.1. Voies de collecte des données**

##### **Consultation des documents de l'équipe :**

Cette voie nous a permis de collecter les données sur les variables suivantes : âge, date d'adhésion à l'équipe, sexe, acquittement des frais d'adhésion, membres des comités élus, l'évolution des effectifs du groupe («membership»).

##### **Observation participante :**

Cette voie nous a permis de mesurer les variables suivantes : connaissances des techniques de base du soccer et participation dans les échanges électroniques entre les membres.

La logique qui a prévalu dans la phase de l'observation participante est la suivante : si quelqu'un sait arrêter la balle par la poitrine, déstabiliser l'adversaire par un dribble ou une feinte, jouer sans la balle pour créer des opportunités au porteur de la balle; cela saute aux yeux pour nous qui avons pratiqué ce sport depuis notre tendre enfance et qui avons même participé dans le championnat junior au Burundi. Cette connaissance du soccer nous a par ailleurs permis d'identifier quelqu'un qui parvient juste à arrêter la balle, réussir difficilement un dribble ou pire, courir avec des difficultés évidentes de stabilité au sol.

Pour avoir initié et participé activement dans toutes les activités de l'équipe, pour avoir gardé les fiches de présence dans les réunions, nous sommes parvenu à mettre en place un codage chiffré de ces variables obtenues par observation participante.

##### **Méthode clandestine :**

Il s'agit des données obtenues par la méthode clandestine pour faire sortir les «hidden data», de loin les plus déterminants dans l'analyse de la prégnance des structures socio-ethniques sur les membres de l'équipe. Il s'agit des variables suivantes : ethnie, état-civil, ancienneté au Canada, fonction exercée au Burundi, fonction exercée au Canada, extraction sociale. La méthode clandestine consistait à identifier des membres ou non-membres qui pouvaient nous fournir des informations sur telle ou telle autre personne. C'est facile de demander quand tel est arrivé au Canada, la fonction exercée au Burundi ou au Canada, où vivait-il au Burundi; sans attirer l'attention de la personne interrogée. Ces cas ont été rares, précisons-le, parce que nous connaissions la majorité des membres de l'équipe par d'autres circonstances sociales comme les mariages ou d'autres événements sociaux mais aussi et surtout pour les avoir suivis dans le cadre de l'équipe et du présent travail.

Les données obtenues par l'observation mais surtout celles obtenues par la dissimulation sont les plus intéressantes car au départ invisibles mais ô combien capitales.

### **L'analyse de contenu thématique :**

Nous avons utilisé la méthode de l'analyse de contenu thématique telle que proposée par Paul Sabourin dans sa contribution à l'ouvrage collectif de Gauthier, P. (dir.2003 : 363). Cette méthode nous dit Paul Sabourin, «envisage les textes comme des objets qui peuvent être saisis et analysés essentiellement comme s'ils avaient les mêmes caractéristiques que les objets matériels». Nous avons visé aussi la compréhension du sens explicite et du sens implicite comme le préconise le même auteur. Pour Mucchielli (1998 : 23-24), l'analyse de contenu permet de «formuler et classer tout ce que contient

ce document ou cette communication. Son rôle est d'éviter le recours à l'intuition, d'éliminer la subjectivité de l'analyste en exigeant l'objectivité, l'exhaustivité et la démarche liée aux méthodes soumises aux règles rigoureuses et aux vérifications les plus précises possibles».

### **Triangulation des données :**

Comme le contenu des échanges électroniques s'est étendu sur trois ans et portant sur des sujets aussi diversifiés comme le débat politique au Burundi, la levée de deuil d'une parenté de tel ou tel autre membre, l'implication de l'équipe dans les activités organisées par l'ambassade du Burundi, le soutien financier du mariage d'un membre; nous avons dû choisir seulement le thème des questions politiques (message de l'ambassade et messages des membres à connotation politique) que nous recoupons avec notre objectif de recherche : identifier les leaders dans ces échanges et voir dans quelle mesure peut-on y lire la couleur politico-ethnique de leurs auteurs. Nous sommes conscient. que ce choix (éliminer tous les messages qui pourraient renseigner plutôt sur la solidarité et la convivialité entre les membres comme par exemple à l'occasion des mariages ou des décès) constitue un biais que cette recherche a minimisé. Néanmoins le choix que nous avons opéré est malgré tout, judicieux. Nos variables indépendantes nous ont en effet guidées pour lire la stratification sociale ayant cours dans la diaspora au sein de l'équipe. Nous avons passé en revue les statuts de l'équipe dans le but de comprendre les interactions qui ont caractérisé les membres de l'équipe et de saisir le sens donné à leurs actions. Nous avons sorti tous les messages électroniques à connotation politique, nous avons analysé les caractéristiques de leurs auteurs (les variables indépendantes) pour répondre à nos questions de recherche. Dans l'analyse des messages ainsi

sélectionnés, nous avons procédé par mots-clés à forte connotation politico-ethnique comme : génocide, élections libres, négociations politiques, invitations aux réunions politiques. Nous avons chaque fois associé les caractéristiques socio-ethniques individuelles et les prises de positions sur des questions demandant à se prononcer sur tel ou tel autre sujet. Enfin nous avons fait une première expérimentation de l'analyse de contenu sur la nécessité de collaborer ou pas collaborer avec l'ambassade du Burundi au Canada avec notre équipe. Ayant trouvé le modèle valide en ce qui concerne la correspondance entre les caractéristiques socio-ethniques et les prises de position, nous l'avons finalement adopté.

### **3.6. Historique du travail de terrain**

Dès le lancement de l'idée de créer une équipe de soccer pour le compte de la communauté d'origine burundaise établie à Ottawa-Gatineau (mai 2003), nous nous sommes, en compagnie d'un ancien ami d'école qui deviendra d'ailleurs le président du comité de gestion de l'équipe 2003-2004, activement impliqué dans toutes les phases de l'évolution de notre équipe jusqu'à notre blessure au genou (août 2005). Avec cette blessure et constatant que l'essentiel du travail de terrain avait déjà été fait, nous nous sommes dès lors concentré sur le travail de rédaction. C'est pour cette raison que nous limitons la présente recherche à la fin d'exercice de la saison 2004-2005. Nous estimons que n'ayant pas été physiquement présent pour la saison 2005-2006, nous pécherons au niveau de notre volet «observation participante».

Nous avons cherché deux terrains d'entraînement, l'un au «Greenboro Community Center» (depuis mai 2003), près de notre domicile; et l'autre à «l'École secondaire De Lasalle» (depuis juillet 2003), où nous travaillions assez fréquemment à

l'époque comme enseignant suppléant. En été, les entraînements se faisaient chaque mercredi à partir de 19 heures au «Greenboro Community Center», et chaque samedi à partir de 15 heures à «l'École secondaire Delasalle». Nous avons fait les démarches administratives nécessaires pour réserver une salle de réunion à l'Université d'Ottawa (Pavillon Simard) pour l'assemblée constituante de notre équipe (22 novembre 2003) et l'assemblée générale de fin d'exercice (28 novembre 2004).

Notre premier hiver en tant qu'équipe (novembre 2003- avril 2004), nous a permis de pratiquer le Basket-ball et le Gym-Tonic, deux activités qui n'étaient pas prévues à notre tableau. En effet, comme nous n'étions pas assez informé sur les procédures administratives en vigueur dans la ville d'Ottawa, nous n'avions pas pu introduire à temps notre demande de terrain «in door». Pris de court, nous avons bénéficié de l'aide d'un membre assez familier avec l'administration qui nous a cherché un terrain au «Saint-Laurent Community Center» qui mettait à notre disposition seulement un terrain de Basket-ball où l'on pouvait aussi pratiquer le Gym-Tonic. Cette expérience nous a permis de recruter la clientèle féminine mais a failli hélas conduire à l'éclatement de notre groupe en deux équipes, l'une se sentant plus portée à jouer au Basket-ball et l'autre y étant obligée parce que ne pouvant pas trouver le soccer. Après cette expérience, l'équipe s'est résolument définie comme une équipe de soccer pratiquant toute l'année, les étés sur les deux terrains déjà mentionnés et les hivers sur un terrain ultramoderne avec gazon synthétique situé sur la rue Montcalm, secteur Hull (depuis octobre 2004).

Le 20 novembre 2003, nous avons mis sur pied une liste électronique commune pour échanger des informations, annoncer des nouvelles individuelles ou collectives

(mariage, décès, levée de deuil, nouvelles du Burundi, etc.). Nous n'y avons jamais exprimé nos opinions politiques (observation clandestine) et en tant que secrétaire général de l'équipe, nous avons toujours veillé à éviter tout dérapage (insultes, usage abusif à des fins publicitaires, etc.). Nous constatons d'ailleurs que les échanges ont été caractérisés par les bonnes manières. Cette liste aura été pour nous, notre journal de bord qui s'est avérée plus tard comme une véritable mine d'information. Nous avons surtout cherché à identifier les leaders dans ces échanges et les messages à caractère politique relatant l'actualité politique du pays natal. Cette stratégie nous a permis de découvrir la permanence d'une stratification verticale faisant référence aux gains (sociaux et économiques) hérités de la mère-patrie qui donnent aux bénéficiaires l'autorité morale de jouer le rôle de leader.

Nous avons observé notre équipe pendant 2 ans (2003-2005) dans ses entraînements et ses rencontres sportives d'ici ou d'ailleurs, dans ses soirées dansantes, dans ses échanges électroniques entre membres. Nous avons participé à tous les rendez-vous sportifs et sociaux qui ont eu lieu entre 2003 et 2005. Au mois de juillet 2003, première sortie de l'équipe à Montréal pour y rencontrer l'équipe burundaise locale, victoire de notre équipe (3 buts à 2), retour à Ottawa avec trophée. Le 31 décembre 2003, soirée dansante de fin d'année pour financer l'achat des maillots. Toutes les soirées dansantes se sont déroulées à Ottawa au croisement des rues Carling-Sherwood. Le 22 mai 2004, ouverture de la saison sportive «outdoor» par un match opposant les membres célibataires et les membres mariés, gagné par les premiers cités (3 buts à 1) et soirée dansante. Le 13 juin 2004, match amical contre l'équipe de la communauté camerounaise qui s'est soldé par (5 buts partout). Deux sorties au mois de juillet 2004 : le 3 juillet 2004,

tournoi de la coupe de l'indépendance à Ottawa, organisé par l'Ambassade du Burundi et gagné par notre équipe qui s'était mesurée aux équipes burundaises en provenance de Montréal, de Sherbrooke et de Toronto; le 24 juillet 2004, match livré à Upper Canada contre l'équipe du Rwanda (2 buts partout). Au mois d'août 2004, 2 matchs : l'un que nous avons gagné (6 buts à 4), le 7 août 2004 contre les Djiboutiens, et l'autre le 15 août 2004, entre les membres mariés et les membres célibataires qui s'est soldé par un score de parité (3 à 3). Du 28 au 29 août 2004, sortie à Toronto où nous avons disputé un tournoi réunissant Toronto, Montréal, Ottawa et une équipe de la communauté congolaise, résultat : retour à Ottawa avec un autre trophée. Nous avons clôturé cette saison exceptionnelle par une soirée dansante le 25 septembre 2004.

Après cette saison très prolifique en événements tant sportifs que sociaux, l'année 2004-2005 n'a connu que 4 rencontres et une seule soirée dansante. Le 28 mai 2005, premier match entre mariés-célibataires terminé par une soirée dansante pour débiter la saison estivale. Deux rendez-vous majeurs au mois d'août. Le 13 août 2005, match contre les Congolais pour préparer le tournoi panafricain mettant aux prises une dizaine d'équipes et organisé par la ville d'Ottawa. Le match contre les congolais s'est soldé par un résultat nul de 3 buts partout. Le tournoi panafricain (28 et 29 août 2005) qui avait vu la participation du Burundi, de l'Égypte, du Maroc, du Nigéria, du Ghana, du Congo, de l'Algérie, du Malawi, du Soudan mais aussi du Brésil, a révélé notre équipe au grand public du soccer communautaire, en y décrochant le titre de vice-champion derrière le Brésil. Cette saison a été clôturée comme d'habitude par le traditionnel match mariés-célibataires, gagné comme d'habitude aussi par les célibataires (5 buts à 2).

À part le tournoi panafricain du 19-20 août 2005 gagné par les nôtres, nous n'avons pas physiquement été présent durant la troisième saison. Trois matchs : le 5 août 2005, contre Haïti; le 12 août 2005, match entre mariés-célibataires et le 30 septembre 2005, match contre le Rwanda. Enfin relevons une soirée qui a eu lieu le 17 février 2005. Notre liste commune d'échanges électroniques nous permettait de suivre tout ce qui se passait sans devoir être obligé d'être physiquement présent.

### **3.7. Le travail de bureau**

#### **3.7.1. Codification par des chiffres des 86 membres de notre équipe**

#### **3.7.2. Des variables indépendantes**

**Tableau no 4 : Les variables indépendantes et les valeurs qu'elles assument.**

Nous avons donné les valeurs ci-après à nos variables indépendantes :

Code	Ethnie	Âge à l'adhésion	État civil	Sexe	Extraction sociale	Ancienneté au Canada	Fonction exercée au Burundi	Fonction exercée au Canada	Technique de soccer	Score Garaï
0										Non
1	Tutsi burundais	Moins de 20 ans	Marié(e)	Homme	Paysanne	Moins de 5 ans	Enseignant(e) du primaire et Étudiants (es)	Situation incertaine,	Nul	Oui
2	Hutu burundais	20-30 ans	célibataire	Femme	Urbaine	5 ans et plus	Enseignant(e) du secondaire	sécurité, Étudiant(e)	Assez Bien	
3	Tutsi rwandais	31-40 ans			Bourgeoise		Postes, Commerce, Gouvernement, Artiste, Finances	Camionneur, Bell,	Bien	

4	Malien	41-50 ans					Ingénieur, Université, Officier Avocat, Directeur, Cadre	Affaires, Banque	Très Bien	
5	Djiboutien	Plus de 50 ans					Diplomate, Député	Gouvernement, Enseignant(e), Diplomate, A.C.D.I.	Excellent	

Nota Bena : Comme nous avons travaillé avec le programme SPSS, nous avons adopté le chiffre 9 pour toute situation de «ne s'applique pas» que nous considérons comme valeurs manquantes. Voici-ci après l'état de ces valeurs manquantes.

### 3.7.2.1. Les valeurs manquantes des variables indépendantes.

Ethnie : 0 (86/86)      Âge recodé : 0 (86/86)      État-civil : 0 (86/86)      Sexe : 0 (86/86)

Extra Sociale : 0 (86/86)      Ancienneté Ca : 1 (85/86)      Fonction au Bu : 0 (86/86)

Fonction Ca : 2 (84/86)      Technique de soccer : 18 (68/86)      Score Garaï : 2 (84/86)

La valeur manquante de l'ancienneté au Canada : un visiteur qui est devenu membre de l'équipe.

Les valeurs manquantes de «fonction exercée au Canada» : le visiteur et un autre membre, diplomate burundais au Canada

Les valeurs manquantes de technique de soccer : nous n'avons jamais vu les 18 membres jouer, par conséquent nous ne pouvions pas leur donner de valeur chiffrée sur leurs connaissances du soccer.

Les valeurs manquantes du score Garaï : Deux étrangers autres que les Rwandais. Ces derniers ne sauront pas être classés étrangers dans une recherche des relations ethniques des Burundais d'Ottawa ou d'ailleurs, vu les liens profonds existant entre les Burundais et les Rwandais.

Nous n'avons pas voulu établir de valeurs manquantes pour la fonction exercée au Burundi pour ces 2 étrangers car, vu leur jeune âge, ils étaient encore pris en charge dans leur propre famille comme nos jeunes provenant du Burundi. Quant aux Rwandais, ils ont tous vécus au Burundi comme des réfugiés. Certains y ont même pu décrocher la citoyenneté burundaise qu'ils ne revendiquent plus ou presque plus depuis 1994, date de la victoire du FPR, mouvement politico-militaire majoritairement tutsi qui luttait entre autre pour le retour des réfugiés rwandais dans leur pays natal.

Les noms des membres de l'équipe ont été codés par des chiffres allant de 1 à 86 par ordre chronologique d'adhésion.

### **3.7.3. Des variables dépendantes**

Nous avons donné les valeurs suivantes à nos variables dépendantes :

**Tableau no. 5 : Les variables dépendantes et les valeurs qu'elles assument.**

Code	Date d'adhésion	Frais d'inscription	Rafraîchissement	Échanges électroniques	Gym-Tonic	Basket-ball	«Membership»	Les comités
0		Non		Non	Non	Non	Non	Non
1	Automne 2005	Oui	Jamais	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
2	Été 2005		Rarement					

3	Automne 2003 et Hiver 2004		Parfois					
4	Été 2003		Souvent					
5			Toujours					

Nota Bena : Comme nous avons travaillé avec le programme SPSS, nous avons adopté le chiffre 9 pour toute situation de «ne s'applique pas». Voici ci-après l'état des valeurs manquantes

### 3.7.3.1. Les valeurs manquantes des variables dépendantes.

Participation dans les rafraîchissements : 0 (86/86)

Participation dans les échanges électroniques : 0 (86/86)

Avoir joué au Basket-Ball : 19 (67/86), nous ne les avons jamais vu jouer.

Participation au gym-Tonic : 19 (67/86), idem que pour Basket-Ball.

Membres de l'équipe 2003-2004 : 2 (84/86), ils ont adhéré dans l'équipe en novembre

2005 Membres de l'équipe 2004-2005 : 0 (86/86)

Membres de l'équipe 2005-2006 : 24 (62/86), ils sont les premiers à avoir «lâché»

l'équipe. Nous avons constaté leur abandon à l'assemblée générale de fin de saison 2003-2004.

Membres du comité intérimaire (jusqu'en novembre 2003, date de notre assemblée

constituante qui marque véritablement les débuts de notre équipe) : 27 (59/86), ils

n'étaient pas encore membres de l'équipe (25 ont adhéré après cette assemblée

constituante et 2 ont adhéré en 2005)

Membres du comité de gestion 2003-2004 : 27 (59/86), idem que pour le comité intérimaire

Membres du comité de contrôle 2003-2004 : 27 (59/86), idem que pour le comité intérimaire

Membres du comité de gestion 2004-2005 : 24 (62/86), ils ont abandonné l'équipe au cours de la saison 2003-2004.

Membres du comité de contrôle 2004-2005 : 24 (62/86), idem que pour le comité de gestion

Membres du comité de gestion 2005-2006 : 51(35/86), 27 autres joueurs ont abandonné l'équipe au cours de la saison 2004-2005, ce qui fait un total de  $51 = 24$  (1<sup>e</sup> saison) + 27 (2<sup>e</sup> saison)

Membres du comité de contrôle 2005-2006 : 51 (35/86), idem que pour le comité de gestion.

La variable «Participation dans les échanges électroniques» n'a pas de valeurs manquantes parce qu'elle assume des valeurs dichotomisées. Ou on a participé dans ce réseau (1) ou on n'y a pas participé (0); peu importe la date d'adhésion ou d'abandon comme membre de l'équipe.

Les noms des membres de l'équipe ont été codés par des chiffres allant de 1 à 86 par ordre chronologique d'adhésion.

### **3.8. Justification des variables étudiées**

En procédant par triangulation des tableaux croisés, nous avons finalement retenu la variable «Participation dans les échanges électroniques entre les membres» pour

répondre à notre question spécifique de recherche : «Mesurer le poids de la structure socio-ethnique héritée du Burundi sur le leadership dans l'équipe.»

Les variables dépendantes traduisent ce qui a été fait dans notre équipe. Nous avons retenu la variable «participation dans les échanges électroniques» pour connaître ceux qui s'y ont exprimé et ce qu'ils y ont exprimé. Ensuite nous avons analysé les Présidents des comités élus pour évaluer nos 3 hypothèses

Nous nous sommes limité aux deux saisons : 2003-2004 et 2004-2005. Cette limite temporelle se justifie par notre blessure en août 2005 qui ne nous permettait plus d'utiliser la méthode de l'observation participante. Le volet «méthodologie qualitative de recherche» a été abordé dans l'analyse de contenu des échanges électroniques.

Les variables indépendantes qui sont les caractéristiques individuelles des participants nous ont d'abord permis la description des membres de notre équipe. Elles nous ont ensuite permis d'identifier les leaders dans ces échanges. Nous avons enfin voulu établir les liens entre le contenu des messages et les caractéristiques socio-économiques de leurs auteurs.

Les variables ainsi retenues : ethnie, ancienneté au Canada, extraction sociale, fonction exercée au Burundi, fonction exercée au Canada, âge recodé; sont celles qui nous ont semblé les mieux indiquées pour répondre à notre objectif de recherche. Nous avons aussi expérimenté la variable «ancienneté au canada» pour étudier le jeu des rapports entre les nouveaux et les anciens au canada. La variable «score Garaï» nous est apparue incontournable dans l'étude des relations interethniques dans notre équipe. En effet, le fait que les initiateurs de cette équipe pouvaient passer aussi bien pour des Hutu et que pour des Tutsi (voir notre section sur la problématique de l'identification

ethnique), était-il ou n'était-il pas en soi une bonne caractéristique pour amener les membres des deux ethnies à adhérer dans l'équipe ou s'en mettre à l'écart? Nous avons analysé en profondeur la variable «Technique de soccer» pour l'évaluer dans l'exercice du leadership. On peut en effet imaginer que le haut degré de connaissance des techniques du soccer autoriserait aux bénéficiaires d'exercer le leadership dans leurs équipes respectives.

Nous n'avons pas tenu en considération les variables : sexe parce que les femmes ont abandonné l'équipe avec la fin de Gym-Tonic qui n'était pas l'objectif des fondateurs de l'équipe; il en est de même du Basket-Ball; la variable état-civil a été valablement remplacé par la variable âge recodé, date d'adhésion et frais d'adhésion ont été remplacées par l'évolution quantitative des membres de l'équipe (Intamba 2003 à Intamba 2005). Enfin toutes les variables ont été d'une façon ou d'une autre utiles, soit dans l'analyse des fréquences soit dans l'analyse des tableaux croisés.

### **3.9. La problématique de l'identification ethnique**

C'est par la voie de la méthode clandestine (voir, section «voies de collecte des données») que nous avons procédé à l'identification ethnique des membres de l'équipe. Au Burundi, l'identification ethnique est singulièrement compliquée par la grande hétérogénéité des ethnies burundaises qui rend problématique l'établissement de la carte cognitive de reconnaissance. Il faut souligner d'abord que contrairement à plusieurs tribus matrilineaires de l'Afrique des savanes, le Burundi a une société patrilinéaire : c'est-à-dire que l'enfant prend l'ethnie de son père. La question ethnique reste tabou et rappelle toute la face hideuse de notre passé. La mention de l'ethnie sur les cartes d'identité qui était de rigueur du temps de la colonisation belge a été effacée avec

l'avènement de la République en 1966 pour ne pas exacerber les divisions ethniques nées dans la foulée de l'indépendance. Quarante ans durant et ce depuis 1965, les massacres à caractère génocidaire ont régulièrement rappelé aux Burundais que leur ethnie est scellée dans le sang de la haine ethnique. Les maisons détruites à côté d'autres intactes sont le véritable passeport ethnique dans les cités ou sur les collines du Burundi.

J. Ghislain (1970) décrit les Tutsi comme des gens de haute taille, d'une maigreur extrême, tête longue, nez très aquilin et fine bouche. Quant aux Hutu, il les décrit comme des nègres proprement dits avec face ronde, bouche lippue, nez épaté, taille trapue. Il faut dès le départ noter avec Chrétien (1993 : 316) que «les traits physiques ne sont jamais décisifs dans l'identification : au pire ils sont trompeurs, le plus souvent ils sont indécis, et surtout ils ne sont pas globalement déterminants dans l'attitude des acteurs sociaux en période de crise».

L'anecdote du nez de Micombero<sup>17</sup> [qui fut choisi au poste de secrétaire d'État à la Gendarmerie par le Premier ministre Hutu, Pierre Ngendandumwe (du 8 Juin 1963 au 31 Mars 1964) et qui deviendra le premier Président tutsi du Burundi post-monarchique 1966-1976, période durant laquelle plus de 300.000 Hutu furent assassinés dans le génocide anti-hutu de 1972, notamment], mérite d'être évoquée :

«Quand il fallut nommer un militaire au secrétariat d'État à la défense nationale, l'équipe au pouvoir voulait y nommer un candidat hutu : à l'époque, seuls Micombero (un Tutsi) et Karolero (un Hutu) avaient leurs chances. Le choix ministériel se porta sur Micombero, dont le nez paraissait plus épaté que celui de Karolero, aux traits et au nez fins. ... Si le nez de Micombero avait été plus long, l'histoire du Burundi aurait peut-être changé de cours! ... Comme quoi il demeure aléatoire au Burundi de se baser sur le seul aspect physique pour connaître l'identité ethnique de quelqu'un.» Ntibazonkiza, R., (1993 : 32).

---

<sup>17</sup> C'est, à croire Ntibazonkiza (1993 : 32), Micombero lui-même qui a dévoilé cette anecdote dans une entrevue livrée au journal «*La Libre Belgique*», 9 Juin 1972.

Les mixages interethniques intervenus au cours des siècles expliquent les erreurs souvent commises quand il s'agit de procéder à l'identification ethnique au Burundi. Ceci rejoint notre approche des frontières ethniques quand nous constatons avec Chrétien (1993 : 404) que pour les cartes ethniques de l'Afrique noire, «les frontières de ces entités ont sans cesse varié : extensions, reculs, phénomènes d'assimilation aux bordures, fragmentations ou regroupements, évoqués de façon parfois indirecte, dans des récits d'origine des traditions orales».

Comme l'ont si bien montré Poutignat et Streiff- Fenart (1995), les anthropologues ne s'accordant pas sur les critères d'objectivation des groupes ethniques, nous n'avons retenu aucun de ses critères. Par contre, la mobilisation ethnique pour le contrôle des ressources devenues de plus en plus rares est au cœur de la cristallisation ethnique qui se matérialise à la fois par ce qui est subjectivement revendiqué et ce qui est socialement accordé. Nous avons dès lors retenu ces 2 concepts : «le socialement accordé» et «le subjectivement revendiqué». Techniquement, pour la mise en place de notre fichier ethnique, notre fil conducteur reposait d'abord sur l'assertion suivante : «Telle personne est reconnue dans la communauté comme tutsi ou comme hutu». Cette voie nous a permis d'identifier sans problème 74 membres reconnus dans la communauté soit comme Hutu ou comme Tutsi (sans oublier les 2 étrangers). Nous avons constaté qu'il y avait 12 autres membres qui affichaient une identification ethnique ambivalente. Nous nous sommes alors inspiré de Garaï dans «Les paradoxes de la catégorisation sociale» pour résoudre théoriquement et méthodologiquement cette question. En effet, nous ne sommes pas sans ignorer les désaccords qui peuvent surgir entre le subjectivement revendiqué et le socialement accordé.

Ainsi pour bien rendre compte de la complexité de l'identification ethnique, nous avons dû ajouter une autre variable que nous appelons «le score Garaï». Dans notre équipe, il y a certains membres que nous connaissons comme tutsi ou comme hutu (l'ethnie patrilinéaire) mais qui sont socialement donnés (par la communauté) comme hutu ou comme tutsi. Nous avons considéré ces joueurs comme répondant positivement (1), à ce score Garaï.

Les raisons de l'identification ethnique ambivalente sont assez complexes mais c'est plus le parcours et les choix individuels qui priment sur tout. De façon générale et sans prétendre toucher à tous les aspects de la question comme par exemple la dimension psychologique, mentionnons les facteurs suivants : naître de parents ethniquement différents, le contraste des traits physiques avec ceux reconnus comme caractérisant l'ethnie tutsi ou l'ethnie hutu, être étranger dans une région où l'on a choisi de s'établir pour des raisons professionnelles ou autres, être originaire d'une région à faible concentration des co-ethniques. Mais le plus important, est le fait de ne pas épouser les grandes opinions présentées comme reflétant le mieux le point de vue des co-ethniques et, pire ethniquement parlant, militer dans un parti politique autre que celui dans lequel militent habituellement les co-ethniques. Ce dernier facteur vaut au concerné une condamnation sans appel de «traître» à la cause ethnique. Il ne faut pas perdre de vue que les raisons des chicanes interethniques sont fondamentalement politiques (élection au suffrage universel secret, justice sociale, droit à la vie, partage des maigres ressources du pays, fin de l'impunité, etc....). Comme ces chicanes ont fini par aboutir à des affrontements à caractère génocidaire, nous avons donné l'ethnie patrilinéaire au membre doté positivement (1) de ce score «Garaï», c'est-à-dire l'ethnie de son père. La raison est

très simple : le membre qui assume positivement ce score n'échapperait ou le ferait très difficilement, aux massacres qui viseraient les siens, enfin et surtout, on hérite l'ethnie de son père comme le veut la tradition patrilinéaire du Burundi. Par ailleurs, rien ne postule la mécanique entre l'ethnie patrilinéaire qui est en règle générale le subjectivement revendiqué, l'ethnie socialement accordée et les opinions et les choix individuels; faut-il rappeler l'anecdote du nez de Micombero?. Nous ne neutralisons pas «le score Garaï» dans la présente recherche, nous l'introduisons plutôt pour le comparer à la première variable «ethnie».

Être Hutu ou Tutsi, c'est se rappeler que tel membre de la famille est mort suite à la guerre civile de telle année; être Hutu ou Tutsi se lit à travers le parti politique dans lequel on milite, la fréquentation ou pas des co-ethniques, le soutien des causes présentées par les leaders ethniques comme des causes ethniques. Ceux qui s'écartent de la ligne ethnique à suivre sont mal vus et peuvent même encourir des sanctions extrêmes comme la mise à mort (pneu en feu autour du coup!) en cas de tensions entre les communautés. L'histoire sanglante du Burundi nous rappelle qu'il y a beaucoup de Tutsi et de Hutu qui ont été tués par les co-ethniques. Pour le cas des Tutsi assassinés par les leurs entre 1965 et 1972, Kiraranganya B. (1985 : 97), après avoir rappelé un certain nombre de personnalités tutsi assassinés dans cette circonstance comme le Professeur Amédée Kabugubu, le Docteur Mathias Bukuru, le Député Jean Baptiste Kayabo et des milliers de soldats tutsi rassemblés puis fusillés au camp militaire de Bururi (une province du Burundi); conclut que ces assassinats ont été motivés uniquement pour des raisons politiciennes. Que dire des milliers de Hutu assassinés par les co-ethniques en 1993 pour avoir soutenus l'UPRONA, le parti politique des Tutsi! Sans remettre en

question notre méthode clandestine de collecte de certaines données dont la variable «ethnie», la problématique de l'identification ethnique est loin d'être tranchée comme en témoignent les faits historiques remontant loin dans le temps et les différentes critiques que nous avons soulevées sur l'ethnicité dans notre partie théorique.

Mener une recherche sur les ethnies du Burundi présente un risque que nous assumons avec toutes les conséquences. Nous comprenons d'ailleurs pourquoi très peu de personnes s'aventurent sur ce terrain. Mais nous croyons que ce risque vaut la peine d'être pris pour une meilleure compréhension des immigrants en provenance des pays marqués par la guerre civile.

## Chapitre 4 : Présentation et analyse des résultats

### 4.1. Analyse des fréquences : Le portrait du joueur.

#### Pourcentage des fréquences données par SPSS.

Le joueur du Sporting Club d'Intamba d'Ottawa est un jeune homme tutsi (84% des joueurs sont tutsi dont 74% du Burundi et 10% du Rwanda) de 32 ans (la moyenne d'âge en 2003, année de la création de l'équipe). Nouvellement installé au Canada (72% avaient moins de 5 ans au Canada en 2003) et célibataire (57% en 2003), il a adhéré dans l'équipe au cours de l'été 2003 (57% étaient déjà membres en septembre 2003) après avoir régulièrement payé les 5\$ exigés par les statuts (94% ont payé les 5\$).

Né en ville et /ou de parents bourgeois (38,% sont uniquement des citoyens; 33% sont des citoyens et sont aussi des enfants de la bourgeoisie locale), il était pris en charge au Burundi par ses parents qui assuraient ses besoins vitaux (66% vivaient encore avec leurs parents). Arrivé au Canada, il a trouvé une situation qui lui permet de voler de ses propres ailes en combinant études (prêt-bourse) et travail de gardien de sécurité (66% ont ces deux occupations que nous avons fiché, niveau 2).

Il a une excellente technique de soccer (59% ont un niveau technique que nous avons estimé, niveau 4 et 5 dont 41% niveau 5); ce qui lui a permis de remporter la quasi-totalité des trophées qu'il a eus à disputer jusqu'à la fin de l'an 2006. Il a quasiment refusé de participer dans les rafraîchissements organisés par l'équipe(54% n'y ont jamais participé et 27% n'y ont participé que rarement); mais a manifesté de l'intérêt à participer dans les échanges électroniques entre membres (46% y ont participé). Bien que le soccer soit son sport favori, il a activement participé au Gym-Tonic durant sa saison morte d'hiver 2003-2004 (60%). Il s'est gardé de participer dans l'éphémère équipe de Basket-

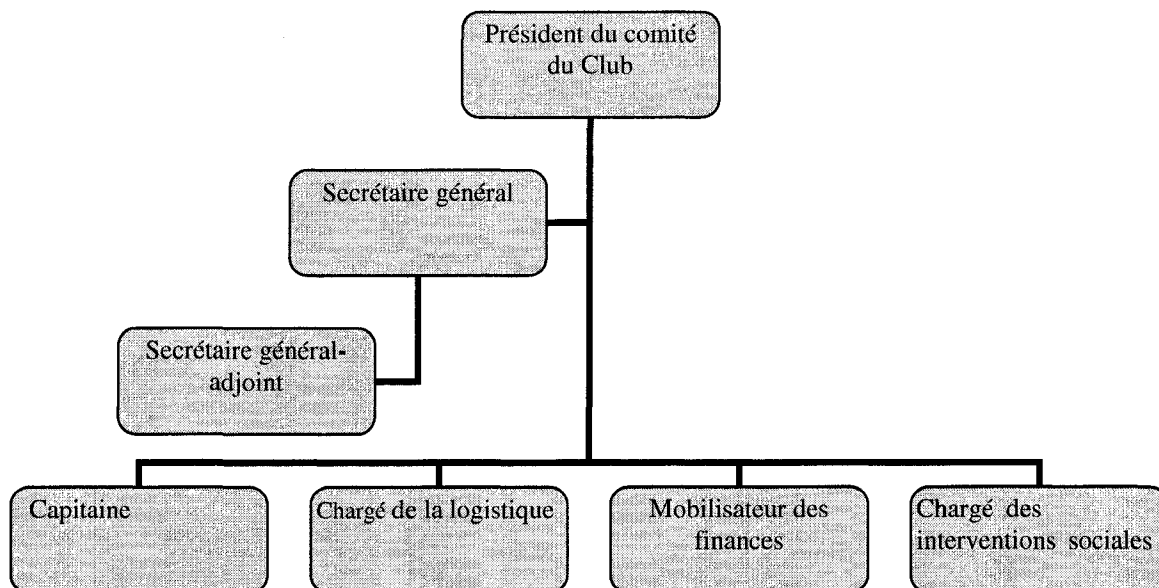
Ball (79% n'y ont pas participé) que certains membres voulaient promouvoir à la place du soccer. Cependant, il a vu partir un grand nombre de ses coéquipiers [24 en 2004-2005 (27%) et 27 en 2005-2006 (31%)]. À l'assemblée générale de 2006, il ne lui restait que 34 coéquipiers (40% des effectifs de fin 2004).

## **4.2 Une équipe de soccer pour briser les barrières ethniques**

### **4.2.1. Les outils de gestion de l'équipe**

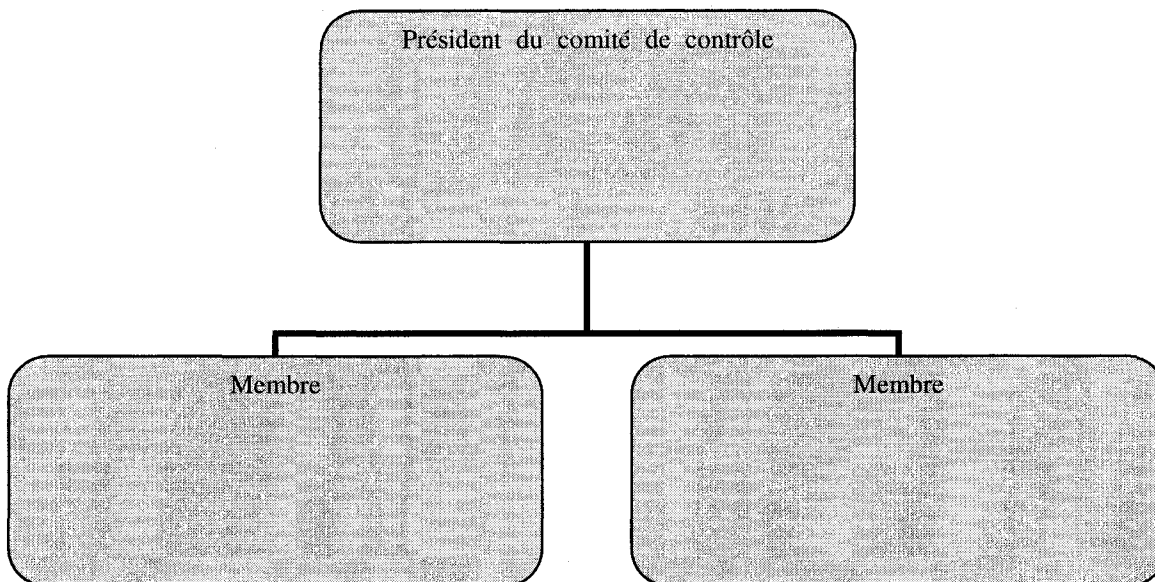
Comme outils, l'équipe s'était dotée des statuts et de deux comités, l'un de gestion et l'autre de contrôle. Son caractère burundais n'étant pas à démontrer, l'équipe proclamait dans ses statuts l'universalité en stipulant dans ses statuts qu'elle ouvrait ses portes à toutes les communautés vivant au Canada. Au nombre de ses objectifs, figuraient l'entretien du corps par le sport, le renforcement du contact humain, la solidarité et le respect mutuel, la prohibition de la violence tant verbale que physique et le renforcement de son caractère apolitique.

L'adhésion dans le club étant volontaire, la conservation et la perte de la qualité de membre étaient conditionnées par l'observation des devoirs, comme : participer dans les activités socio-sportives, l'acquittement des frais de membership et autres cotisations ad-hoc, manquer le respect ou porter l'opprobre aux autres. La gestion de l'équipe était basée sur la transparence et le modèle participatif. À chaque début de saison, le comité de gestion devait présenter son programme aux membres qui l'adoptaient en y apportant au besoin quelques amendements. Voici ci-après l'organigramme des deux comités.

**Diagramme no. 2 : Le comité de gestion**

Source : les statuts du club au 22 Novembre 2003

Nota Bena : Cet organigramme n'était pas statutaire car le Président du comité pouvait y ajouter d'autres adjoints, ce qui fait que le comité de 2003-2004 avait 11 membres alors que les deux autres qui l'ont suivi n'en avaient que 9.

**Diagramme no. 3 : Le comité de contrôle**

Source : les statuts du club au 22 Novembre 2003

Nota Bena : Le comité de contrôle a toujours eu 3 membres.

Les Présidents de deux comités étaient élus par vote secret à l'occasion de l'assemblée générale de fin d'exercice (habituellement vers la fin du mois de Novembre). Une fois le Président du comité de gestion élu, il soumettait séance tenante, les membres de son comité à l'assemblée générale, qui l'approuvait par acclamation. Le comité de contrôle se dégageait au prorata du nombre de votes obtenus par les candidats en lice. Le comité de contrôle faisait, à la veille de l'assemblée générale de fin d'exercice, l'appréciation du bilan sportif et socio-économique du comité sortant. Au cours de cette assemblée générale, son Président lisait son rapport aux membres de l'équipe. Suivait alors une discussion plénière qui donnait l'occasion aux membres de faire l'appréciation globale du travail accompli par le comité de gestion sortant. Ce fut une bonne expérience démocratique. Notre communauté sportive nous a servi de cadre d'apprentissage et de mise en œuvre des vertus de transparence, d'imputabilité, et de participation communautaire. Et pourtant !

#### **4.2.2. Les retrouvailles entre Hutu et Tutsi n'ont pas eu lieu.**

Quiconque connaissant le milieu sportif burundais s'attendrait à une représentation substantielle des Hutu dans notre équipe d'autant plus que le soccer a toujours été le sport le plus populaire au Burundi. Même si nous ne disposons pas de données chiffrées en terme ethnique, la réalité est que les Hutu ont quasiment boudé l'équipe si l'on songe à leur imposante représentativité à Gatineau, l'autre partie de la région métropolitaine d'Ottawa-Gatineau. Nous estimons cependant que les Hutu et les Tutsi sont représentés de façon paritaire dans cette métropole. La faible représentation

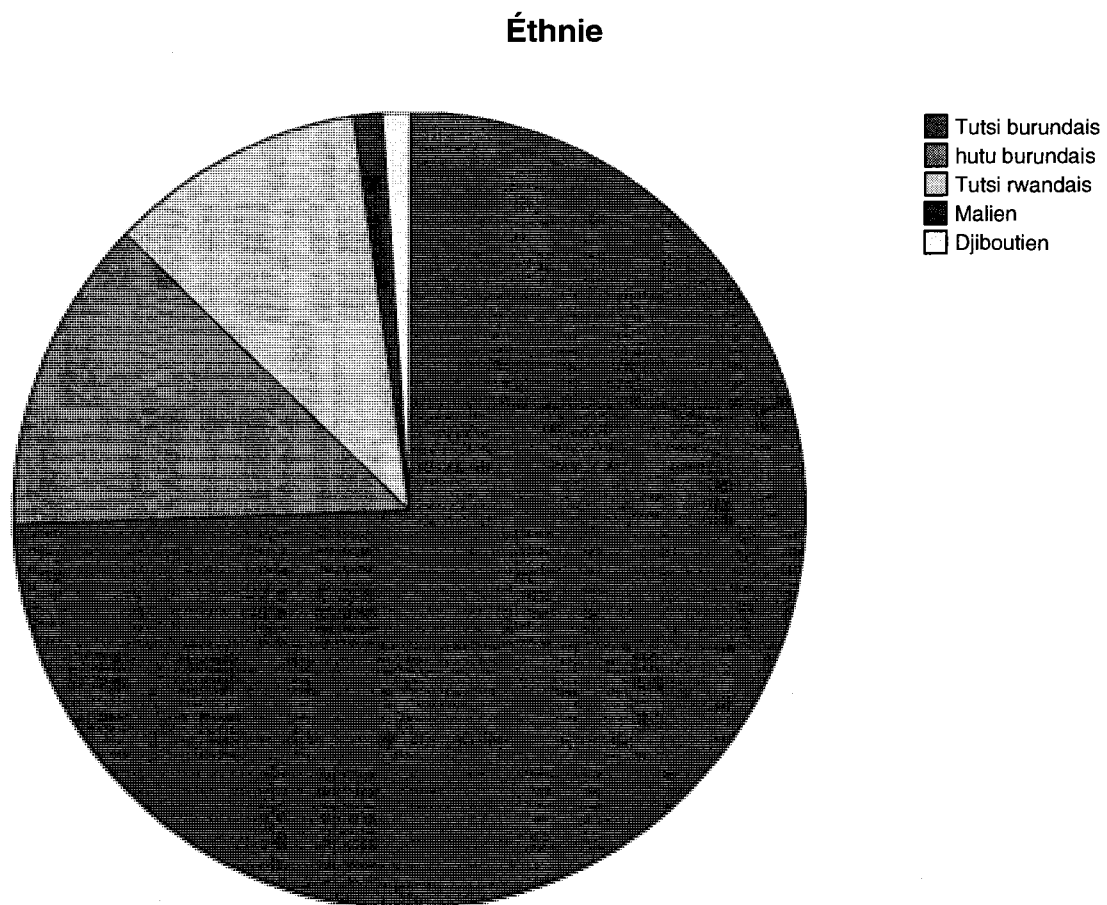
des Hutu dans l'équipe constitue la preuve de la permanence des barrières ethniques que ne saurait briser une simple équipe de soccer. Le score Garaï positif (1) parmi les membres fondateurs de l'équipe : 2 au comité intérimaire et 4 au comité 2003-2004 (44%) n'a pas non plus servi de catalyseur pour permettre ces retrouvailles en terre étrangère. Bien plus, l'équipe burundaise de soccer de l'Outaouais, majoritairement hutu, qui s'était sabordée devant les succès sportifs de notre équipe, va renaître en 2006 et «rapatrier» ses membres les plus talentueux qui avaient préféré rejoindre notre équipe au cours de la saison 2004-2005, (voir Annexe no. 11).

**Tableau no. 6 : Représentation ethnique des membres de l'équipe**

		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	Tutsi burundais	64	74,4	74,4	74,4
	Hutu burundais	11	12,8	12,8	87,2
	Tutsi rwandais	9	10,5	10,5	97,7
	Malien	1	1,2	1,2	98,8
	Djiboutien	1	1,2	1,2	100,0
	Total	86	100,0	100,0	

Université d'Ottawa, Faculté des études supérieures, département de sociologie, session d'Hiver

**Diagramme no. 4 : Répartition ethnique dans l'équipe**



Université d'Ottawa, facultés des études supérieures, département de sociologie, session d'Hiver 2007

Cette faible représentation des Hutu s'explique par l'histoire des luttes sanglantes entre les Hutu et les Tutsi que nous avons longuement évoquée dans les deux chapitres précédents. Sans pour autant négliger la variable ethnique dans nos analyses, nous allons à présent passer à l'évaluation de nos hypothèses.

Pour ce faire, nous allons d'abord dégager la corrélation existant entre classe sociale et ethnicité par une série de tableaux croisés fournis par le logiciel SPSS. Ensuite par le même logiciel, nous analyserons les caractéristiques des Présidents des comités élus au regard des différentes valeurs que nous leur avons assignées. Enfin, nous

démontrerons grâce aux techniques de l'analyse de contenu que les messages à caractère politique que nous avons relevé rendent compte du phénomène de fluctuation et de maintien des frontières ethniques, élément qui constitue notre cadre théorique. Cet exercice nous permettra de voir dans quelle mesure nos 3 hypothèses sont confirmées.

Commençons par la corrélation existant entre classe sociale et ethnicité. Dans ce registre, nous allons souligner les liens existant entre la hiérarchie sociale et la hiérarchie ethnique dans la logique voulant que ceux qui occupent des hautes fonctions soient aussi hauts placés socialement. Voyons d'abord la situation de départ (celle du pas d'origine)

#### 4.3. «Les positions socio-économiques rendent compte de la stratification ethnique».

**Tableau no.7 : Extraction sociale selon l'ethnie**

			Éthnie					Total
			Tutsi burundais	hutu burundais	Tutsi rwandais	Malien	Djiboutien	
Extra sociale	Paysanne	Count	22	2	0	0	0	24
		% within Éthnie	34,4%	18,2%	,0%	,0%	,0%	27,9%
	Urbaine	Count	17	9	6	0	1	33
		% within Éthnie	26,6%	81,8%	66,7%	,0%	100,0%	38,4%
	Bourgeoise	Count	25	0	3	1	0	29
		% within Éthnie	39,1%	,0%	33,3%	100,0%	,0%	33,7%
Total		Count	64	11	9	1	1	86
		% within Éthnie	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Université d'Ottawa, Faculté des études supérieures, département de sociologie, session d'Hiver 2007

#### **Analyse :**

Le fait le plus remarquable est qu'il n'y a aucun Hutu d'extraction sociale bourgeoise. Si l'extraction sociale des Tutsi est assez équilibrée (34,4 % d'origine paysanne, 26,6 % d'origine urbaine et 39,1 % d'origine bourgeoise), nous constatons une nette démarcation de 81,8% d'origine urbaine chez les Hutu. Nombreux sont ceux qui ont perdu leur père durant les différentes tragédies qu'a connues le Burundi et c'est pour cette raison qu'ils

sont d'origine urbaine car les tueries visaient surtout les évolués vivant en ville. Ici la variable «extraction sociale» que nous avons préalablement considérée comme «variable indépendante» se recoupe bien avec la variable «ethnie» si bien que nous les considérons comme deux variables de même univers et que l'une peut être dépendante de l'autre. Voyons maintenant les résultats de la fonction exercée au Burundi selon l'ethnie.

**Tableau no. 8 : Fonction exercée au Burundi selon l'ethnie**

			Éthnie					Total
			Tutsi burundais	hutu burundais	Tutsi rwandais	Malien	Djiboutien	
Fonction Bur	Enseignant du Primaire et Étudiant	Count	37	10	8	1	1	57
		% within Éthnie	57,8%	90,9%	88,9%	100,0%	100,0%	66,3%
	Enseignant secondaire	Count	4	1	0	0	0	5
		% within Éthnie	6,3%	9,1%	,0%	,0%	,0%	5,8%
	postes, commerce, gouvernement, artiste, finances, ingénieur	Count	9	0	1	0	0	10
		% within Éthnie	14,1%	,0%	11,1%	,0%	,0%	11,6%
	Enseignant Université, directeur, avocat, officier supérieur, homme d'affaires, haut cadre	Count	10	0	0	0	0	10
		% within Éthnie	15,6%	,0%	,0%	,0%	,0%	11,6%
	Député, diplomate	Count	4	0	0	0	0	4
		% within Éthnie	6,3%	,0%	,0%	,0%	,0%	4,7%
Total		Count	64	11	9	1	1	86
		% within Éthnie	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Université d'Ottawa, Faculté des études supérieures, département de sociologie, session d'Hiver 2007

### **Analyse :**

Le fait le plus remarquable est que 90,9% de Hutu étaient pris en charge dans leur famille respective alors que chez les Tutsi, 36% avaient exercé des fonctions de niveau 3 à 5 dont une bonne proportion de 15,6% à avoir exercé des fonctions de niveau 4. Comme la moyenne d'âge dans notre équipe était de 32 ans, et vu que la quasi-totalité des membres

est née dans la guerre civile débutée en 1965 et que rendue à l'âge de 30 ans, la cohorte était déjà dans la population active au Burundi; ce tableau donne la preuve de la permanence de la prédominance des Tutsi dans les institutions du pays. Il faut néanmoins préciser qu'à la faveur des élections démocratiques de juin 2005, on observe une entrée massive de l'élite hutu dans les institutions du pays.

Qu'en est-il de la fonction exercée au Burundi selon l'extraction sociale

**Tableau no. 9 : Fonction exercée au Burundi selon l'extraction sociale**

			Extr sociale			Total
			Paysanne	Urbaine	Bourgeoise	
Fonction	Enseignant primaire et	Count	9	23	25	57
	Étudiant	% within Extr sociale	37,5%	69,7%	86,2%	66,3%
Bur	Enseignant secondaire	Count	2	3	0	5
		% within Extr sociale	8,3%	9,1%	,0%	5,8%
	postes, commerce,	Count	3	5	2	10
		% within Extr sociale	12,5%	15,2%	6,9%	11,6%
	gouvernement, artiste,	Count	7	2	1	10
	finances, ingénieur	% within Extr sociale	29,2%	6,1%	3,4%	11,6%
	Enseignant Université,	Count	3	0	1	4
	directeur, avocat, officier	% within Extr sociale	12,5%	,0%	3,4%	4,7%
Total	supérieur, homme d'affaires,	Count	24	33	29	86
	haut cadre	% within Extr sociale	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Université d'Ottawa, Faculté des études supérieures, département de sociologie, session d'Hiver 2007

### Analyse :

Des 29 joueurs d'origine bourgeoise, 25 (86,2%) étaient encore des étudiants pris en charge dans leur famille respective. Ce chiffre tombe à 69,7 % chez les urbains et à seulement 37,5% chez les paysans. Par contre, les paysans sont à 41,7% à avoir exercé les fonctions de niveau 4 et 5 au Burundi. C'est la classe paysanne qui au bénéfice des

études effectuées a toujours occupé le devant de la scène. La ville étant de création récente, c'est la cohorte des 30-40 ans qui a été la première à se prévaloir d'extraction urbaine. Il faut tout de même remarquer qu'un ressortissant de la bourgeoisie occupe déjà une fonction de niveau 5, ce qui n'est pas le cas dans la classe urbaine.

En conclusion, il faut souligner que la comparaison des tableaux no. 7 et no. 8, révèle un clivage ethnique très prononcé entre les Hutu et les Tutsi au niveau de la hiérarchie sociale qui se manifeste par les fonctions exercées au Burundi et l'origine sociale : 0% de Hutu d'origine bourgeoise et 0% de Hutu à avoir exercé des fonctions très prisées de niveau 4 et 5. Pire, les Tutsi rwandais qui avaient officiellement le statut de réfugiés au Burundi affichent un score hautement remarquable de 33% d'extraction sociale bourgeoise.

Il faut néanmoins préciser qu'à la faveur du vent de changement démocratique amorcé depuis les élections démocratiques de juin 1993, on observe une entrée massive de l'élite hutu dans les hautes institutions du pays et un début de (re)constitution d'une classe bourgeoise hutu. Nous n'intégrons pas cette nouvelle donne dans nos analyses parce qu'elle est très récente et ne concerne pas nos joueurs qui sont nés tous bien avant les années 90.

Est-ce-que cette hiérarchie sociale ne serait-elle pas plutôt due à l'âge? Le tableau no.7 nous en donne une idée.

**Tableau no. 10 : Fonction exercée au Burundi selon l'âge d'adhésion recodée**

			Age d'adhésion recodée				Total
			moins de 20 ans	De 20 ans à 30 ans	De 31 ans à 40 ans	De 41 ans à 50 ans	
Fonction Bur	Enseignant primaire et Étudiant	Count	6	26	25	0	57

	% within Age d'adhésion recodée	100,0%	89,7%	69,4%	,0%	66,3%
Enseignant secondaire	Count	0	0	5	0	5
	% within Age d'adhésion recodée	,0%	,0%	13,9%	,0%	5,8%
postes, commerce, gouvernement, artiste, finances, ingénieur	Count	0	3	2	5	10
	% within Age d'adhésion recodée	,0%	10,3%	5,6%	33,3%	11,6%
Enseignant Université, directeur, avocat, officier supérieur, homme d'affaires, haut cadre	Count	0	0	4	6	10
	% within Age d'adhésion recodée	,0%	,0%	11,1%	40,0%	11,6%
Député, diplomate	Count	0	0	0	4	4
	% within Age d'adhésion recodée	,0%	,0%	,0%	26,7%	4,7%
Total	Count	6	29	36	15	86
	% within Age d'adhésion recodée	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Université d'Ottawa, Faculté des études supérieures, département de sociologie, session d'Hiver 2007

### Analyse :

Comme l'on peut s'y attendre, ceux qui exercent de hautes fonctions sont naturellement des gens âgés alors que ceux qui sont encore pris en charge sont des moins âgés. Au Burundi, il faut approcher la trentaine pour commencer à voler de ses propres ailes. C'est une forme de chômage déguisé car on passe pour quelqu'un qui se cherche encore et par conséquent acceptable socialement. La prise en charge des moins âgés jusqu'à l'approche de la trentaine, donne du poids aux aînés pour confirmer l'aspect gérontocratique de la société. Enfin il faut souligner que cette prise en charge est circonscrite en milieu urbain et très scolarisé car en milieu rural et peu scolarisé, on apprend très vite à se débrouiller jusqu'à créer même son ménage à l'approche de la vingtaine. L'âge ne renseigne donc en aucune façon sur la hiérarchie ethnique mais nous sera utile pour l'analyse de la situation d'arrivée (au pays d'accueil).

Mais avant cela, il faut rappeler le caractère permanent de la domination dont ont été victimes les Hutu depuis le fameux coup de balai évoqué au tableau no. 1 où l'on constate leur disparition sur la scène politique dès 1945 (0% de Hutu comme chef territorial). Le tableau no. 3 confirme cette tendance avec une représentation des Hutu dans les hautes institutions du pays autour des 20% tout au long des décennies 70-80, (21% en 1972 et 25% en 1987). Enfin le tableau no. 11 peut à la fois renseigner sur l'âge et la permanence de la domination des tutsi sur la scène nationale depuis les premières années de l'indépendance du pays. La cohorte des parents de nos joueurs est représentée et par le tableau no. 3 et par le tableau no. 11; et notre propre cohorte est représentée par le tableau no. 8 qui nous a donné un seul Hutu à avoir exercé juste une fonction de niveau 2.

La domination tutsi est manifeste dans le tableau no. 11 repris ci-après<sup>18</sup>

**Tableau no. 11 : Représentation ethnique dans les institutions étatiques en 1964**

Institution	Hutu	Tutsi
Ministres	5	8
Chefs de cabinet	3	7
Directeurs généraux	4	9
Directeurs	4	34
Gouverneurs de Province	2	6
Directeurs de Parastataux	0	13

<sup>18</sup> Ce tableau fait partie du rapport de la conférence de réconciliation nationale tenue par les membres éminents du Parti UPRONA, (parti de l'indépendance qui devint en 1968 parti unique) en Octobre 1964 qui, comme le souligne Ntibazonkiza (1993 : 36), reconnut les disparités ethniques dans la distribution des postes gouvernementaux, administratifs, juridiques et diplomatiques. Ce rapport fut rédigé par l'ancien Premier ministre, Pierre Ngendandumwe.

Parquets-Procureurs	2	Nombre inconnu
Tribunaux de Provinces-Juges	2	11
Tribunaux de résidence-Juges	3	66
Corps diplomatique	5	22
Total	33	181

Ntibazonkiza (1993 : 36)

Le tableau no.11 se passe de tout commentaire sinon, relevons que cette représentation ethnique était inversement proportionnelle au poids démographique des deux ethnies : 33 Hutu sur 181 Tutsi : 85% de la population occupant 15% de postes (les Hutu) et 15% de la population occupant 85% de postes (les Tutsi). Il donne la mesure détaillée des postes à pourvoir qui ont aiguisé les convoitises entre les élites des 2 ethnies, au sortir de la colonisation.

Passons maintenant à la situation d'arrivée (au pays d'accueil).

**Tableau no. 12 : Fonction exercée au Canada selon l'ethnie**

			Ethnie					Total
			Tutsi burundais	hutu burundais	Tutsi rwandais	Malien	Djiboutien	
Fonction Can	Salaire minimum, situation professionnelle incertaine	Count	23	1	4	1	0	29
		% within Éthnie	37,1%	9,1%	44,4%	100,0%	,0%	34,5%
	agent de sécurité, étudiant	Count	26	6	3	0	1	36
		% within Éthnie	41,9%	54,5%	33,3%	,0%	100,0%	42,9%
	Agent de Bell, camionneur,	Count	2	0	0	0	0	2
		% within Éthnie	3,2%	,0%	,0%	,0%	,0%	2,4%
	agent de banque, homme d'affaires	Count	2	3	1	0	0	6
		% within Éthnie	3,2%	27,3%	11,1%	,0%	,0%	7,1%

	Enseignant, emploi au gouvernement ou à l'A.C.D.I.	Count	9	1	1	0	0	11
		% within Éthnie	14,5%	9,1%	11,1%	,0%	,0%	13,1%
Total		Count	62	11	9	1	1	84
		% within Éthnie	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Université d'Ottawa, Faculté des études supérieures, département de sociologie, session d'Hiver 2007

Les 2 valeurs manquantes ont été explicitées dans le chapitre de méthodologie.

### Analyse :

Au Canada, nous avons placé les étudiants dans le niveau 2 parce qu'ils sont pour la plupart des gardiens de sécurité et ils sont devenus autonomes en gagnant un revenu salarié ou en vivant des prêts étudiants. La mobilité sociale ascendante a été la plus forte chez les Hutu : d'une seule personne qui exerçait des fonctions de niveau 2 au Burundi, nous constatons un pic de 36,4% qui occupent des fonctions très désirables de niveau 4 et 5 au Canada. Le phénomène est inverse chez les Tutsi : si 21,9% ont exercé des fonctions de niveau 4 et 5 au Burundi, ils ne sont plus que 17,7 % qui ont la chance d'occuper ces fonctions au Canada. Pire, ils sont à 37,1% dans les fonctions peu désirables de niveau 1 alors qu'il n'y a qu'un seul Hutu à se retrouver dans cette situation professionnelle.

Que dit l'extraction sociale?

**Tableau no 13 : Fonction exercée au Canada selon l'extraction sociale**

			Extr sociale			Total
			Paysanne	Urbaine	Bourgeoise	
Fonction Can	Salaire minimum, situation professionnelle incertaine	Count	9	8	12	29
		% within Extr sociale	37,5%	24,2%	44,4%	34,5%
	agent de sécurité, étudiant	Count	7	16	13	36
		% within Extr sociale	29,2%	48,5%	48,1%	42,9%
	Agent de Bell, camionneur,	Count	0	1	1	2
		% within Extr sociale	,0%	3,0%	3,7%	2,4%
	agent de banque, homme d'affaires	Count	1	4	1	6
		% within Extr sociale	4,2%	12,1%	3,7%	7,1%
	Enseignant, emploi au	Count	7	4	0	11

	gouvernement ou à l'A.C.D.I.	% within Extr sociale	29,2%	12,1%	,0%	13,1%
Total		Count	24	33	27	84
		% within Extr sociale	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Université d'Ottawa, Faculté des études supérieures, département de sociologie, session d'Hiver 2007

### **Analyse :**

La bourgeoisie enregistre 0% dans les fonctions de niveau 5 alors que les joueurs de classe paysanne et urbaine y sont représentés respectivement pour 29,2% et 12,1%. Les fonctions non désirables (niveau 1 et 2) occupent 92,5% des joueurs d'extraction sociale bourgeoise, 72,7% de la classe urbaine et 66,7% de la classe paysanne. Nous croyons que c'est la raison pour laquelle que cette classe sociale a été la première à abandonner l'équipe car elle n'y a pas retrouvé les premiers rôles auxquels elle pouvait prétendre au pays d'origine. Il n'y a pas de transfert de la hiérarchie sociale du pays d'origine au pays d'accueil, il faut la mériter. Par contre, même en dépit de la faible dotation au pays d'arrivée, tout se passe comme si l'on veut mettre d'abord en évidence la situation de départ pour exercer le leadership au pays d'accueil. Néanmoins, le rôle de premier plan que jouera la classe paysanne comme membres des comités élus ou animateurs des échanges électroniques, s'explique par la combinaison des acquis socioprofessionnels du pays d'origine au pays d'immigration. Il faut ajouter aussi que cette classe paysanne était de loin la mieux outillée pour affronter les défis de l'immigration grâce notamment à l'âge et à la formation académique et professionnelle gagnée préalablement au Burundi.

Il faut souligner enfin que les immigrants d'origine burundaise sont en peu plus nombreux à occuper les fonctions de niveau 4 et 5 au pays d'immigration qu'au pays d'origine : de 16,3% à 20,2% au Canada. Ce gain est dû, en général à leur compétence linguistique de bilingue, et en particulier, à la mobilité sociale verticale des Hutu au

Canada. C'est pourquoi le Canada reste une option de rêve pour les Burundais voulant tenter leur chance en terre étrangère.

Mais au Canada, comme nous le montre le tableau no. 14, «les acquis de l'âge» ne sont toujours pas garantis.

**Tableau no. 14 : fonction exercée au Canada selon l'âge d'adhésion recodée**

			Age d'adhésion recodée				Total
			moins de 20 ans	De 20 ans à 30 ans	De 31 ans à 40 ans	De 41 ans à 50 ans	
Fonction	Salaire minimum, situation professionnelle incertaine	Count	0	16	8	5	29
		% within Age d'adhésion recodée	,0%	55,2%	22,2%	38,5%	34,5%
	agent de sécurité, étudiant	Count	6	12	17	1	36
		% within Age d'adhésion recodée	100,0%	41,4%	47,2%	7,7%	42,9%
	Agent de Bell, camionneur,	Count	0	1	1	0	2
		% within Age d'adhésion recodée	,0%	3,4%	2,8%	,0%	2,4%
	agent de banque, homme d'affaires	Count	0	0	6	0	6
		% within Age d'adhésion recodée	,0%	,0%	16,7%	,0%	7,1%
	Enseignant, emploi au gouvernement ou à l'A.C.D.I.	Count	0	0	4	7	11
		% within Age d'adhésion recodée	,0%	,0%	11,1%	53,8%	13,1%
Total		Count	6	29	36	13	84
		% within Age d'adhésion recodée	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Université d'Ottawa, Faculté des études supérieures, département de sociologie, session d'Hiver 2007

### Analyse :

Les plus âgés ont de plus en plus de la difficulté au pays d'accueil en se retrouvant avec 38% des leurs aux fonctions peu considérées de niveau 1. La libération des moins jeunes se manifeste par leur situation de départ où il faut attendre près de la trentaine pour occuper le premier emploi (tableau no. 9) et la situation d'arrivée dont 100% de moins de 20 ans se retrouvent déjà aux fonctions de niveau 2. Les matchs entre mariés (censés plus âgés)-célibataires (censés moins âgés) qui se soldaient presque

toujours à l'avantage des célibataires, traduisaient à notre avis, la volonté des célibataires de s'émanciper du joug gérontocratique du pays d'origine. Mais qu'on ne s'y trompe pas : ce sont les plus âgés qui occupent aussi les fonctions de niveau 5 (53% qui ont entre 41 et 50 ans se retrouvent dans cette catégorie de fonctions).

L'ancienneté au Canada, nous aiderait à y voir plus clair davantage.

**Tableau no. 15 : Fonction exercée au Canada selon l'ancienneté au Canada**

			Ancien Can		Total
			Moins de 5 ans au Canada	5 ans et plus au Canada	
Fonction Can	Salaire minimum, situation professionnelle incertaine	Count	25	4	29
		% within Ancien Can	41,0%	17,4%	34,5%
	agent de sécurité, étudiant	Count	28	8	36
		% within Ancien Can	45,9%	34,8%	42,9%
	Agent de Bell, camionneur,	Count	2	0	2
		% within Ancien Can	3,3%	,0%	2,4%
	agent de banque, homme d'affaires	Count	3	3	6
		% within Ancien Can	4,9%	13,0%	7,1%
	Enseignant, emploi au gouvernement. ou à l'A.C.D.I.	Count	3	8	11
		% within Ancien Can	4,9%	34,8%	13,1%
Total		Count	61	23	84
		% within Ancien Can	100,0%	100,0%	100,0%

Université d'Ottawa, Faculté des études supérieures, département de sociologie, session d'Hiver 2007

### Analyse :

L'ancienneté n'est pas un vain mot. Ils sont à 47,8% qui ont 5 ans et plus au Canada à occuper les fonctions de niveau 4 et 5 alors que les nouveaux (moins de 5 ans au Canada), n'y sont représentés qu'à la portion congrue de 9,8%. Sans pour autant négliger les 52,2% d'anciens qui occupent les fonctions peu désirables de niveau 1 et 2, nous constatons que le gros des contingents des nouveaux venus est encore à ces fonctions, à hauteur de 86,9%.

Nous allons maintenant voir dans quelle mesure le leadership dans l'équipe a été déterminé par les positions socio-ethniques de la situation de départ (pays d'origine).

#### 4.4. L'impact des acquis socio-économiques hérités du Burundi sur le leadership dans l'équipe.

**Tableau no. 16 : Les caractéristiques des présidents des comités élus<sup>19</sup>.**

Qui sont-ils	Comité de gestion 2003-2004	Comité de contrôle 2003-2004	Comité de gestion 2004-2005	Comité de contrôle 2004-2005
Ethnie	Tutsi	Tutsi	Tutsi	Tutsi
Extraction sociale	Urbain	Paysan	Paysan	Paysan
Ancienneté au Canada	Moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Plus de 5 ans	Moins de 5 ans
Fonction au Burundi	Niveau 4	Niveau 4	Niveau 4	Niveau 4
Fonction au Canada	Niveau 2	Niveau 5	Niveau 5	Niveau 1
Technique de soccer	Niveau 5	Niveau 2	Niveau 2	Niveau 2
Âge recodé	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 4	Niveau 4
Score Garai	1 (Positif)	0 (Négatif)	0 (Négatif)	1 (Positif)

Ils ont presque les mêmes caractéristiques : tutsi, d'extraction sociale paysanne (sauf le président du comité de gestion 2003-2004 qui est né en ville), nouveaux au Canada (sauf le président du comité de contrôle 2003-2004 et de gestion 2004-2005), ont exercé des fonctions très bien cotées au Burundi (Directeur dans des secteurs très bien rémunérés (ministère des finances et projets financés par la banque mondiale), ont un niveau technique plutôt bas au soccer (sauf le président du comité 2003-2004 qui a un excellent niveau), et ont enfin une identification ethnique ambivalente (sauf le président du comité de contrôle 2003-2004 et de gestion 2004-2005). Sans ignorer leurs valeurs

<sup>19</sup>Nota- Bena 1 : Pour une meilleure compréhension du tableau ci-haut, se référer à la section méthodologique des variables indépendantes et des valeurs qu'elles assument.

Nota Bena 2 : C'est la même personne qui a été élu Président du comité de contrôle 2003-2004 et Président du comité de gestion 2004-2005.

individuelles qui ne font pas l'objet de recherche du présent travail, nous avons constaté que la position socioprofessionnelle héritée du Burundi leur confère le rôle de leader dans l'équipe, plutôt que la connaissance du soccer et plutôt que les positions présentes au Canada.

Quels sont les grands renseignements que nous pouvons tirer des membres des comités élus?

#### **4.5. Renforcement des acquis du pays natal par de bonnes positions au pays d'accueil**

Analyse des annexes 14.1, 14.2, 14.3 et 14.4

Nous avons mis ensemble les annexes no. 14.1 à 14.4 pour des raisons pratiques d'interprétation. Le comité de gestion avait 9 à 11 membres alors que celui de contrôle n'en avait que 3. Notre recherche étant avant tout descriptive, nous croyons bien procéder en mettant les 4 tableaux ensemble, quitte à les interpréter après.

Les résultats de ces tableaux vont dans le sens du renforcement des acquis du pays d'origine par de bonnes positions au pays d'accueil, (voir les résultats du tableau no.16). Ils intègrent cependant la donne d'ancienneté au Canada qu'il convient de situer dans le contexte de notre diaspora.

Les Présidents de deux comités, comme nous l'avons déjà souligné dans la section consacrée aux outils de gestion de l'équipe, étaient élus par vote secret à l'occasion de l'assemblée générale de fin d'exercice (habituellement vers la fin du mois de Novembre). Une fois le Président du comité de gestion élu, il soumettait séance tenante, les membres de son comité à l'assemblée générale, qui l'approuvait par acclamation. Le comité de contrôle se dégageait au prorata du nombre de votes obtenus par les candidats en lice. Le comité de contrôle faisait, à la veille de l'assemblée générale de fin d'exercice, l'appréciation du bilan sportif et socio-économique du comité sortant.

Au cours de cette assemblée générale, son Président lisait son rapport aux membres de l'équipe. Suivait alors une discussion plénière qui donnait l'occasion aux membres de faire l'appréciation globale du travail accompli par le comité de gestion sortant.

Nous revenons sur ces mécanismes de fonctionnement de l'équipe pour souligner encore une fois que le soccer est loin d'être un simple jeu circonscrit sur un simple terrain de jeu mais qu'il évoque pouvoir et contrôle de l'espace public. Ces 2 éléments sont du domaine de la sociologie des relations ethniques lorsqu'il s'y greffe la mobilisation ethnique comme nous allons le voir.

D'abord il faut rappeler que le Président du comité de contrôle 2003-2004 et devenu le Président du comité de gestion l'année suivante. Il a été remplacé à ce poste par celui qui était président du comité de gestion 2003-2004. Avec le comité de gestion 2004-2005, nous assistons à un certain recentrage pour s'adapter aux nouvelles réalités canadiennes. Le président du comité de gestion 2003-2004, décidé à couper court avec le passé conflictuel d'avant la création de l'équipe, avait ignoré les joueurs ayant plus de 5 ans au Canada dans son comité (il n'en avait que 2 sur 9). Le président suivant, (niveau 4 comme fonction au Burundi et niveau 5 comme fonction au Canada), fait la part belle à ceux qui ont plus de 5 ans et qui y occupent des fonctions très désirables (4 sur 9 ont plus de 5 ans au Canada et 5 sur 9 y occupent des fonctions de niveau 4 ou 5).

Quelle a été la perception en terme ethnique des membres du comité de gestion 2003-2004 dont 4 étaient dotés positivement (1) du score Garäï? La réponse à cette question demanderait des enquêtes orales assez osées et nous ne sommes même pas certain que les enquêtés y répondraient. Mais constatons qu'au niveau des comités de

contrôle, il s'y passe un phénomène assez intéressant : 0% de score Garaï positif (1) au comité de gestion 2003-2004 et 100% du score Garaï positif (1) à celui de 2004-2005.

Avec le tableau no.17, nous constatons que les échanges électroniques confirment de plus belle l'exercice du leadership compte tenu des acquis de la situation de départ, la connaissance du soccer est rendue dérisoire.

**4.6. Nonobstant le bagage technique au soccer, plus on avait des positions élevées au Burundi, plus on joue les premiers rôles en situation immigrante. Cas des échanges électroniques.**

**Tableau no. 17 : Synthèse des tableaux croisés de la variable dépendante «Participation dans les échanges électroniques» sur les variables indépendantes (Ethnie, Extraction sociale, Ancienneté au Canada, Fonction au Burundi, Fonction au Canada, Technique de soccer, Âge d'adhésion recodée).**

Variable indépendante		Nombre		Pourcentage	
		Non	Oui	Non	Oui
Titre de la variable					
Ethnie	Tutsi Bu.	38	26	59,4	40,6
	Hutu Bu.	6	5	54,5	45,5
	Tutsi Rrw.	8	1	88,9	11,1
Extra Sociale	Paysanne	13	11	54,2	45,8
	Urbaine	20	13	60,6	39,4
	Bourgeoise	21	8	72,4	27,6
Ancienneté Can	Moins de 5 ans	41	21	66,1	33,9
	5 ans et plus	13	10	56,5	43,5
Fonction Bu.	Niveau 1	42	15	73,7	26,3
	Niveau 2	4	1	80	20
	Niveau 3	4	6	40	60
	Niveau 4	3	7	30	70
	Niveau 5	1	3	25	75

Fonction Ca	Niveau 1	18	11	62,1	37,9
	Niveau 2	26	10	72,2	27,8
	Niveau 3	2	0	100	0
	Niveau 4	4	2	66,7	33,3
	Niveau 5	4	7	36,4	63,6
Technique soccer	Niveau 1	1	3	25	75
	Niveau 2	3	8	27,3	72,7
	Niveau 3	2	0	100	0
	Niveau 4	11	4	73,3	26,7
	Niveau 5	22	14	61,1	38,9
Âge Adh. Recodé	Moins de 20 ans	6	0	100	0
	De 21 à 30 ans	21	8	72,4	27,6
	De 31 à 40 ans	22	14	61,1	38,9
	De 41 à 50 ans	5	10	33,3	66,7
Score Garaï	Non	46	26	63,9	36,1
	Oui	6	6	50	50

Université d'Ottawa, Faculté des études supérieures, département de sociologie, session d'Hiver 2007

### Analyse :

Qui ont animé notre réseau d'échange électronique?

Ceux qui avaient occupé des fonctions de niveau 4 et 5 au Burundi y ont participé respectivement à 70% et 75%; ceux qui occupent des fonctions de niveau 5 au Canada y participent à 63,6%; les plus âgés (de 41 à 50 ans) se font remarquer par leur taux de 66,7% et enfin ceux qui ont un bagage technique extrêmement bas au soccer (niveau 1 et niveau 2) s'y distinguent respectivement à 75% et 72,7%.

Qui n'y ont pas participé?

Les joueurs d'extraction sociale bourgeoise n'y ont pas participé à 72,4%, les fonctions de niveau 1 au Burundi à 73,7%, les fonctions de niveau 2 au Canada à 72,2%,

le niveau 4 et 5 au soccer respectivement à 73,3% et à 61,1%, les moins de 20 ans à 100% et enfin ceux âgés de 21 à 30 ans à 72,4%

Que conclure?

Ce n'est pas la connaissance des techniques du soccer qui détermine la participation dans ces échanges. Les résultats montrent plutôt que la maîtrise du soccer est inversement proportionnelle au taux de participation dans ces échanges. Au vu des résultats, c'est surtout le facteur «fonction exercée au Burundi» dont les liens avec l'origine ethnique ne sont plus à démontrer, qui est déterminant dans l'animation de ce réseau d'échanges. Nous croyons qu'à travers ce réseau, les tutsi qui avaient un bas niveau technique au soccer et/ou qui n'ont jamais joué au soccer (le basket-ball étant leur sport favori), ont investi l'équipe qu'ils ont considérée comme un espace à occuper ethniquement.

Les leaders hutu qui étaient en lutte contre les pouvoirs issus de l'assassinat du Président Ndadaye animaient leurs propres média électroniques comme le journal en ligne [www.abarurndi.org](http://www.abarurndi.org), véritable fer de lance dans la guerre médiatique que se livraient les belligérants. Certains ont exercé des fonctions de niveau 4 et 5 aussi bien au Burundi qu'au Canada. Ils n'ont pas adhéré dans notre équipe. Ont-ils agi ainsi pour ne pas continuer à subir la domination qu'ils combattaient par les armes et par les médias? Ont-ils estimé que la lutte se trouvait ailleurs (au Burundi) que sur un simple terrain de soccer? Il est permis de le croire, (voir annexe no. 9). Deux animateurs de ce journal sont récemment rentrés au Burundi pour y exercer des fonctions très convoitées comme gouverneur de la banque centrale, conseiller principal chargé des communications à la vice-présidence de la République du Burundi.

#### 4.7. La couleur politico-ethnique dans le réseau d'échanges électroniques

Analyse de l'annexe no 1 : collaborer ou pas avec l'Ambassade du Burundi au Canada

Dans ce message invitant les membres de la diaspora burundaise établie à Ottawa-Gatineau et regroupés dans des organisations culturelles, sportives et politiques; les membres y ont vu deux thèmes sur lesquels ils ont échangé : partager l'expérience du club et l'implication du club dans ses conférences-débats projetés par l'ambassade. Voici ci-après le tableau des différents points de vu.

**Tableau no. 18 : Les différents points de vue des intervenants**

Les intervenants	Partager l'expérience du club	Implication du club	Positif ou négatif au message
Intervenant no. 1	D'accord	D'accord	Positif
Intervenant no. 2	D'accord	D'accord	Positif
Intervenant no. 3	D'accord	D'accord	Positif
Intervenant no. 4	Désaccord	Désaccord	Négatif
Intervenant no. 5	D'accord	Désaccord	Nuancé
Intervenant no. 6	D'accord	Désaccord	Nuancé

L'analyse de leurs caractéristiques socio-éthniques nous donne les résultats repris dans le tableau ci-après.

**Tableau no. 19 : Caractéristiques socio-ethniques des intervenants**

Caractéristiques	1 <sup>o</sup> intervention	2 <sup>o</sup> intervention	3 <sup>o</sup> intervention	4 <sup>o</sup> Intervention	5 <sup>o</sup> Intervention	6 <sup>o</sup> Intervention
Ethnie	Tutsi	Tutsi	Hutu	Tutsi	Tutsi	Tutsi
Extra Sociale	Urbain	Paysan	Urbain	Urbain	Paysan	Bourgeois
Ancienneté Ca	Moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Moins de 5 ans	Moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Moins de 5 ans
Fonction Bu	Niveau 4	Niveau 4	Niveau 1	Niveau 3	Niveau 5	Niveau 1
Fonction Ca	Niveau 2	Niveau 5	Niveau 3	Niveau 2	Niveau 5	Niveau 2
Techn soccer	Niveau 5	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 2	Niveau 2	Niveau 4
Âge recodé	Niveau 3	Niveau 3	Niveau 3	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 3
Score Garaï	1 (Positif)	1 (Positif)	0 (Négatif)	0 (Négatif)	0 (Négatif)	0 (Négatif)

Nota- Bena : Pour une meilleure compréhension du tableau ci-haut, se référer à la section méthodologique des variables indépendantes et des valeurs qu'elles assument.

Il n'y a pas de variable qui détermine à coup sûr les différentes prises de position. Mais relevons les techniques de soccer qui semblent dire ceci : ceux qui ont un niveau remarquablement élevé (comme les intervenants no.1, no.2, no.3) ont tendance à accepter la proposition de l'ambassade alors que ceux qui ont un niveau assez bas (les intervenants no.4 et no.5), s'y opposent. La connaissance des techniques du soccer (intervenants no.6) devient dérisoire lorsqu'il faut neutraliser toute initiative en provenance de l'ambassade du Burundi. Comme le montrent le tableau et la suite des relations avec l'ambassade (annexe no.2 et annexe no. 5), ceux qui excellent dans le soccer ont été minorisés.

Le facteur Garaï aurait-il joué pour expliquer l'accueil positif des intervenants (no.1, et no.2) qui semblent aller dans le sens de l'intervenant no.3? Nous ne sommes pas en mesure de le déterminer. En recasant les intervenants no. 1 et 2 qui sont dotés positivement de ce score (1) dans la catégorie hutu, la variable ethnique montrerait la dichotomie ethnique face à cette invitation. Ce qui nous pousse vers cette opération est le fait que les Tutsi qui ne sont pas affectés (0) par le score (intervenants no.4, 5 et 6), s'y sont opposés. La mise en contexte de cette invitation de l'ambassade aiderait à mieux comprendre la situation.

En effet, depuis la création de l'ambassade du Burundi au Canada en 1974, jamais il n'y avait eu de représentants diplomatiques au Canada (ambassadeurs, conseillers ou secrétaires) d'ethnie hutu. Il faudra attendre les élections démocratiques de 1993 pour voir un 1<sup>er</sup> diplomate de l'ethnie hutu au Canada.

Au mois de juillet 2003, l'équipe Intamba d'Ottawa, nouvellement créée, a fait sa 1<sup>ère</sup> sortie sportive à Montréal pour y livrer son 1<sup>er</sup> match amical contre Tanganyika FC, majoritairement composée de Tutsi. Elle avait invité l'ancien ambassadeur du Burundi, Mme Épiphanie Kabushemeye-Ntamwana. Mme Épiphanie est veuve de l'ancien ministre Ernest Kabushemeye, assassiné en 1995 dans ce que l'opinion hutu avait qualifié d'élimination systématique de son élite. Elle est aussi la sœur de l'archevêque Ntamwana, une des plus grandes personnalités hutu de ces 20 dernières années. Dans les discours prononcés après le match gagné par Intamba, il était reproché à l'ambassadeur son silence et son manque d'initiative envers la diaspora à laquelle elle était sensée servir. Avec les rencontres sportives, on pouvait espérer une nouvelle ère de relations entre l'ambassade et sa diaspora. Mais voilà qu'une opinion de plus en plus persistante (et au sein de l'équipe et dans toute la diaspora burundaise d'Ottawa-Gatineau) voudra associer le club Intamba à l'ambassade et l'idée que le club était au service de l'ambassade trouvera plus d'écho.

En fin de compte, l'équipe n'a pas répondu à l'offre de l'ambassade même si celle-ci continuait à envoyer des messages (voir annexe no. 2). Le réflexe ethnique a-t-il joué? Il est permis de le croire avec la fin des masques. L'ambassade a-t-elle voulu jouer son jeu? L'annexe no.5 confirme la volonté de l'ambassade à s'investir davantage dans sa diaspora.

#### **4.8. La fin des masques**

Analyse des opinions politico-ethniques dans le club, annexes 3, 4, 6, 7, 8, 9 et 10

L'annexe no. 3 est ce qu'il y a d'opinion tutsi au propre comme au figuré. Vu la succession chronologique des annexes no.1 (2 février 2004) et 2 (31 mars 2004) qui marquent la volonté de l'ambassade à encadrer sa diaspora, l'annexe no. 3 (4 avril 2004)

nous semble être la réponse de la diaspora tutsi à l'offre de l'ambassade, étiquetée comme hutu. La diaspora tutsi semble dire : «non à la manipulation de l'ambassade qui, à travers notre équipe, veut faire passer son message alors que l'avenir n'est pas du tout rassurant». L'annexe no. 4 soutient et félicite l'expéditeur de l'annexe no. 3. Les deux expéditeurs sont des tutsi. L'annexe no. 3 reprend les thèmes favoris des Tutsi.

1. La condamnation de l'ONU qui s'est toujours ingérée dans les affaires intérieures du Burundi.
2. Opposition à l'idée des élections «d'un homme, une voix»
3. Le rapatriement du processus des négociations en cours à l'époque, de la Tanzanie au Burundi. À cette époque, les rapports de force étaient toujours à l'avantage des Tutsi ce qui constituerait un avantage si les négociations reprenaient au Burundi
4. La stigmatisation de l'embargo économique décrétée les voisins du Burundi pour contraindre les tenants du pouvoir à la négociation
5. La bonne tactique de faire traîner les négociations comme l'indique le titre de l'éditorial : «laisser le temps au temps».
6. L'impunité des génocidaires.

L'annexe no. 6, assez provocatrice s'il en est, vient d'un membre hutu. Elle invite les joueurs à une conférence animée par un membre éminent de l'opposition politico-militaire contre le pouvoir de l'époque. Il faut préciser que ce conférencier est devenu avec les élections de 2005, Président du sénat burundais. Des réactions (annexe no. 7 et annexe no. 8) ne se sont pas faites attendre, elles proviennent de deux membres tutsi. Elles brandissent les statuts de l'équipe qui nous interdisent toute sollicitation à caractère politique alors que l'expéditeur de l'annexe no. 8 est le même qui nous avait envoyé

l'annexe no. 7 et que l'expéditeur de l'annexe no. 7 est celui qui enverra l'annexe no. 10. Le ton narquois (annexe no. 9) de la réponse aux annexes no.7 et no.8 est, on ne peut plus clair.

L'annexe no. 11 ressuscite l'équipe étiquetée comme hutu qui s'était presque sabordée devant les succès de notre équipe. Tout semble rentrer dans l'ordre normal des barrières ethniques que ne saurait briser une simple équipe de soccer.

En conclusion, il faut dire que les membres de l'équipe se sont toujours réservés d'afficher leur couleur politique à travers notre réseau. Mais quand la lutte politique s'est accélérée avec la perspective d'élections générales, quelques uns se sont permis de lever leurs masques. Le club est devenu un espace où l'on pouvait afficher ses couleurs politiques qui recourent fidèlement les clivages ethniques. Cependant ces clivages ne sont pas toujours donnés d'avance et les recrutements politiques dans l'autre bord ethnique sont aussi fréquents. En effet, l'annexe no. 10 en provenance de celui qui avait envoyé l'annexe no. 7, confirme notre propos.

## Chapitre 5 : Conclusion générale

Notre thème de recherche se situant dans le contexte des migrations nous avons démontré qu'au-delà de la mosaïque canadienne Peter S Li (2003), qu'il y a d'autres particularismes locaux qui sont plus vivants et plus prégnants que ne le sont les grands ensembles canadiens qui restent hélas loin des réalités quotidiennes des immigrants d'origine burundaise. En effet, estimés à seulement 320 au recensement de 1996, la diaspora burundaise établie à Ottawa-Gatineau, rétablit presque instantanément les frontières ethniques qui caractérisent le pays d'origine. Du point de vue ethnique, cette situation conduit à la non-fréquentation des Hutu et des Tutsi. Très au fait de l'actualité en mère-patrie et influençant directement ou indirectement la politique y ayant cours, ils sont dans une situation rappelant le phénomène des vases-communiquant entre le pays d'accueil et le pays d'origine grâce au développement prodigieux des technologies de communication et de télécommunication.

Quand le dirigeant de Dodo club, dit que le football n'est pas seulement une question de muscles, Tim Edensor et Ibrahim Koodoruth, dans Armstrong, G, et Giulianotti, R. (2004), il confirme notre hypothèse du haut degré de connaissance du soccer qui n'est pas capitalisable dans la conduite et l'organisation de notre club. Il y a donc d'autres logiques que le présent travail est parvenu à mettre en évidence. Ces logiques tiennent des acquis du pays d'origine qui sont le fruit de la stratification ethnique verticale à l'avantage des tutsi et qui remonte loin dans le temps.

Notre approche théorique reposant sur la première assertion: «Ce sont ... les inégalités réelles, économiques, politiques et sociales, qui doivent servir de toile de fond à l'analyse des relations ethniques» Juteau (1999 : 33) nous a permis de chercher loin

dans le temps les logiques de domination ayant conduit à l'affrontement entre Hutu et Tutsi.

C'est à la faveur de ces crises écologiques que l'éleveur Tutsi imposera sa domination sur l'agriculteur Hutu. Le contrat de servage pastoral est un intérêt matériel [Juteau : (1999 : 33)] qui lit le dominant (Tutsi) et le dominé (hutu). Cet avantage a son pendant au niveau social et idéal dans l'instrumentalisation des unions matrimoniales. Les circonstances coloniales défavorables pour les hutu s'expliqueraient au niveau idéal : le bannissement des pratiques jugés barbares par les Belges a été à l'origine de la disparition des Hutu sur le plan de l'administration territoriale.

Quand l'heure de l'indépendance sonna, les conditions d'affrontements étaient déjà réunies : deux élites (hutu et tutsi) ayant connu des fortunes diverses qui entendent en découdre pour occuper la place laissée libre par le départ du colonisateur belge. Avec Brass (1976) nous avons constaté que les élites burundaises, tant de l'époque de la lutte pour l'indépendance des années 60 que de l'époque actuelle caractérisée par la lutte pour le changement démocratique, ont su toujours tirer sur la corde ethnique pour avoir le soutien des masses paysannes. Une fois la nouvelle élite au pouvoir, ces masses paysannes ont vite déchanté. L'intérêt imaginaire est incarné par l'illusion de la promotion collective alors que l'intérêt réel se concrétise par l'accaparement des bienfaits du pouvoir (avoir et notabilité) dans les seules mains d'une infime minorité au sein de cette élite. Tirant les leçons des affrontements interethniques qui se sont souvent soldés par la défaite des Hutu : «le génocide anti hutu de 1972 a conduit à l'avènement d'un ordre nouveau où les Tutsi étaient les seuls qualifiés pour accéder au pouvoir, à l'influence, à la richesse»; peut écrire Ntibazonkiza, (1993 : 175).

Ces structures socio-ethniques renseignent à leur tour sur le phénomène de maintien et de fluctuation des frontières ethniques contenues dans la deuxième assertion «Si les frontières ethniques fluctuent, elles se maintiennent aussi relativement bien. Il faudra cerner les facteurs sociaux déterminants de ce phénomène tels que les intérêts, matériels et idéels qui se rencontrent chez les dominants et chez les dominés». Juteau, D. (1999 : 32). Nous avons pu souligner le rôle des stratégies matrimoniales dans les phénomènes de mutations ethniques aussi bien dans la famille royale [Mworoha, E. (dir. 1987 : 124), Vansina, J. (1972 : 108)] qu'au niveau de simples gens, Sindayigaya, J.M. (1998 : 38).

Néanmoins les frontières ethniques restaient une réalité aussi bien durant la période précoloniale que postcoloniale en traversant pieds joints l'intermède coloniale, J.M. (1998 : 38). La lutte pour le pouvoir entre les élites des deux ethnies qui a tourné en affrontement à caractère génocidaire a mis des frontières tracées dans le sang entre les deux comités. C'est cette toile de fond historique, pour reprendre l'expression de Juteau (1999 : 33) qui nous permet de comprendre le Burundais d'Ottawa adhérent dans notre équipe de soccer.

Le joueur du Sporting Club d'Intamba d'Ottawa est un jeune homme tutsi (84% des joueurs sont tutsi dont 74% du Burundi et 10% du Rwanda) de 32 ans (la moyenne d'âge en 2003, année de la création de l'équipe). Arrivé au Canada, il a trouvé une situation qui lui permet de voler de ses propres ailes en combinant études (prêt-bourse) et travail de gardien de sécurité (66% ont ces deux occupations que nous avons fiché, niveau 2).

Il a une excellente technique de soccer (59% ont un niveau technique que nous avons estimé, niveau 4 et 5 dont 41% niveau 5); ce qui lui a permis de remporter la quasi-totalité des trophées qu'il a eus à disputer jusqu'à la fin de l'an 2006. Cependant, il a vu partir un grand nombre de ses coéquipiers [24 en 2004-2005 (27%) et 27 en 2005-2006 (31%)]. À l'assemblée générale de 2006, il ne lui restait que 34 coéquipiers (40% des effectifs de fin 2004).

Concernant la première hypothèse : «l'importance des positions socio-professionnelles de la situation de départ (pays d'origine)», nous avons constaté que cette importance était réelle. En effet, la ressemblance des Présidents des comités élus [(ont presque tous exercé de hautes fonctions au Burundi, avaient plutôt un niveau bas au soccer,(sauf un)], nous a poussé à conclure que leur position socio-professionnelle héritée du Burundi leur autorise à jouer les premiers rôles dans notre équipe.

L'hypothèse «de l'importance des positions socio-professionnelles de la situation d'arrivée (pays d'accueil)», s'est matérialisée par le fait que le président du comité 2004-2005 (niveau 4 comme fonction au Burundi et niveau 5 comme fonction au Canada), a mis dans son comité ceux qui avaient plus de 5 ans au Canada et qui y occupaient des fonctions très désirables (4 sur 9 ont plus de 5 ans au Canada et 5 sur 9 y occupent des fonctions de niveau 4 ou 5). Nous avons enfin constaté que les chances de promotion socio-professionnelle étaient plus partagées avec même un avantage pour les Hutu si l'on considère leur absence dans la classe bourgeoise et dans les fonctions de prestige au Burundi.

Quelle a été la perception en terme ethnique des membres du comité de gestion 2003-2004 dont 4 étaient dotés positivement (1) du score Garaï? Sans être capable de répondre à cette question, nous avons relevé un phénomène assez intéressant : 0% de score Garaï positif au comité de gestion 2003-2004 et 100% de score Garaï positif à celui de 2004-2005.

Enfin, l'hypothèse «du caractère dérisoire de la maîtrise du soccer sur l'exercice du leadership», s'est non seulement confirmée dans les taux de participation dans notre réseau d'échanges (75% de taux de participation et de «boycott» pour respectivement les fonctions niveau 5 et les fonctions niveau 1 au Burundi) mais aussi et surtout, l'analyse de ce qui a été dit dans les échanges a pu révéler la dichotomie politico-ethnique entre les membres. Les frontières ethniques ne sauront être brisées par une simple équipe de soccer.

Au terme de notre recherche, nous avons constaté certains aspects de notre thèse qui mériterait des recherches ultérieures comme la notion du score Garaï, la perception en terme ethnique des fondateurs de l'équipe. Pourquoi y-a-t-il eu autant d'abandon dans l'équipe? Qu'ont-ils reproché à l'équipe? Que sont-ils devenus? Les réponses à ces questions demanderaient le recours aux théories sociologiques du sport que nous avons évacuées dès le début de notre travail. Pociello (1999) nous donne par exemple des éléments très importants dans l'analyse des stocks recensés, les mouvements internes au sein d'un club sportif. La pyramide des âges que cet auteur a élaborée nous permettrait de visualiser la structure des membres du club pour répondre à ces questions ci-haut citées.

Nous sommes conscient de n'avoir pas pu épuiser toutes les questions que cette thèse pouvait aborder autant dans le sens de la confirmation ou de l'infirmité de nos

hypothèses que dans celui du traitement des biais que nous avons soulevé dans notre partie de méthodologie. Par exemple, nous n'avons pas été capables de traiter la question suivante : «sachant que les Burundais en général et ceux des milieux aisés en particulier, sont de grands amateurs de la bière, quelles sont les raisons qui ont poussé nos membres à ne pas participer dans les rafraîchissements organisés par l'équipe?»

Nos méthodes de collecte des données ne pouvaient pas nous permettre d'appréhender cette question essentielle dans l'optique des relations ethniques. Si la stratégie clandestine nous a permis d'observer l'équipe pendant 2 ans sans se faire remarquer, elle ne nous permettrait guère d'analyser cette question et bien d'autres questions qui exigent le recours aux enquêtes orales. Loin d'avoir passé à côté d'un pan entier de notre thèse, nous croyons avoir apporté notre contribution dans les recherches descriptives des relations ethniques en situation immigrante. Il faut rappeler que 81% de nos membres (voir annexe no.13.14) ont quasiment refusé de participer (54% : jamais et 27% : rarement) dans ces rafraîchissements d'après-matches qui, aux yeux des membres-fondateurs de l'équipe, étaient autant d'occasion pour raffermir les liens de solidarité et de convivialité. Rappelons enfin que dans la métropole fédérale du Canada qui compte, selon nos estimations, autant de Hutu que de Tutsi, la composition ethnique des membres de l'équipe a plutôt été de : 88% de Tutsi et 12% de Hutu.

En clôturant notre travail, nous proposons quelques hypothèses sur le refus de nos membres de participer dans les rafraîchissements organisés par l'équipe :

- Ont-ils voulu dire : «organiser le jeu mais pas le social car vous n'avez reçu aucun mandat pour nous organiser socialement?»

- Avaient-ils d'autres cadres (partis politiques ou associations par affinité) autrement plus importants, où s'organisait la vie sociale?
- Était-ce une façon comme une autre de contester le leadership des membres-fondateurs de l'équipe?
- En quoi ce «boycott» pourrait-il nous renseigner sur le poids des structures socio-ethniques héritées du Burundi dans l'exercice du leadership au sein de notre diaspora?

Annexes.

Annexe no 1 : Transfert d'un message envoyé par l'ambassadeur du Burundi au Canada, reçu le 2 février 2004.

Ottawa,  
le 29 / 01 /2004

A Madame, Monsieur (le  
Responsable de la Communauté  
Burundaise, d'une Association avec  
ou sans but Lucratif  
regroupant des Burundais,  
d'un Parti Politique  
œuvrant au Burundi)

204.09.17/ 008/RE/2004

Madame, Monsieur ,

Je prends la liberté de vous informer qu'après multiples échanges avec certains compatriotes, il s'est dégagé la nécessité d'organiser des Conférences-Débats sur des thèmes qui intéressent la Diaspora Burundaise et le Burundi, ville par ville à forte concentration des Burundais : Région de la Capitale Nationale (Ottawa, Hull, Gatineau ), Montréal, Toronto, Québec et Sherbrooke

Par la présente, je voudrais vous demander de bien vouloir me communiquer le nom d'un membre de votre Organisation qui participerait dans la Commission qui serait chargé du choix des thèmes et des Conférenciers (Compatriotes ou étrangers ).

Espérant que cette information aura un écho favorable, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Ambassadeur,

KABUSHEMEYE-

NTAMWANA Epiphanie

Annexe no. 2 : réactions des membres du comité 2003-2004

2.1. 1<sup>e</sup> intervention, le 4 février 2004 à 10h

Merci pour l'intérêt que le sujet vous inspire. A chaud, je souhaiterais préciser que les conférenciers éventuels membres du club iront à titre personnel. Je vais ce soir balancer le même message de l'ambassadeur pour le membre qui le souhaite puisse présenter son thème. qu'en pensez-vous? A moins que vous pensiez que le club a une expérience à présenter, à ce moment le club désignerait une personne ressource.

Merci de réagir très rapidement.

## 2.2. 2<sup>e</sup> intervention, le 4 février 2004

Ma réaction à chaud est d'emblée positive dans l'espoir qu'entre autres résultats, ces conférences-débats serviront à renforcer les liens de fraternité, et, de façon un peu plus spécifique, indiquer la façon dont la diaspora peut participer au développement du pays (=déjà un sujet). La voix de la diaspora est encore encore discordante du moins d'après les canadiens qui suivent de près nos débats. Puisse cet exercice insuffler un minimum de "gusenyeru ku mugenzi umwe".

Pour le reste, nous avons des gens capables de participer à cette préparation mais je n'ose pas suggérer de nom sans consultation préalable car il y a une question d'intérêt et de disponibilité

### **«Gusenyeru ku mugenzi umwe» signifie «être solidaire»**

## 2.3. 3<sup>e</sup> intervention, le 4 février 2004 à 13h

Oui je vous soutiens tous mais je pense que d'une façon ou d'une autre il faudra que Intamba fasse partager aux autres son expérience .

Je pense que Intamba peut se vanter d'être une organisation burundaise qui peut rassembler plusieurs burundais à la fois et sans contradictions entre les membres.

je vous suggérerais au contraire de déléguer le Président pour être un jour conférencier sur le thème qu'on choisirait en comité(Intamba) et qui se baserait sur l'expérience , la réussite et l'idéal d'Intamba.

## 2.4. 4<sup>e</sup> intervention, le 4 février 2004 à 17h

Bonjour à tous.

J'aimerais vous demander que ceux qui veulent participer à ces genres de conférences, que leur participation se fasse à titre personnel et non pas au nom de l'équipe Intamba d'Ottawa.

Souvenez-vous que nulle part est écrit la participation de l'équipe Intamba dans ce genre de conférences et débats.

C'est juste ma proposition et aussi encourager ceux qui veulent y participer à titre personnel. Et de retour, voudriez-vous nous faire part de ce qui a été dit?

2.5. 5<sup>e</sup> intervention, le 4 février 2004 à 22h

Mon intervention porte sur deux points:

1. Personnellement j'aurai souhaité que les burundais reçoivent cette lettre individuellement afin que ceux qui sont intéressés à présenter des conférences puissent communiquer directement à l'Ambassade leur disponibilité et les thèmes de leur conférences. Je dis cela pour appuyer l'avis déjà exprimé ici par d'autres à savoir que la participation comme conférencier ou simple participant devrait être strictement individuelle.

2. Cela dit, advenant qu'une demande soit faite à notre club sportif Intamba en tant que tel d'animer une conférence SUR INTAMBA MÊME, je serais d'avis de ne pas laisser passer une telle occasion. Car il y a beaucoup de points positifs à partager avec le public.

Bonne soirée.

2.6. 6<sup>e</sup> intervention, le 5 février 2004 à 14h

J'appui l'opinion de ... à 100%. Que Intamba reste un regroupement sportif/récréatif.

On pourrait permettre à l'ambassade d'utiliser notre mailing list afin d'informer la communauté des activités qu'elle organise, mais rien de plus. Chaque membre d'Intamba pourrait participer à ces activités à titre personnel.

Si notre président est invité à présenter Intamba, ce serait superbe car nous sommes fiers de ce que nous faisons et nous sommes conscients des bienfaits que ces activités nous rapportent du point de vue social et santé.(donc par là j'appui aussi ...)

Par contre, si le président est invité afin d'impliquer l'équipe dans le choix des thèmes et dans la réalisation

de ces conférences, etc., je pense que Intamba serait en train de dévier de son mandat.

Pour conclure, oui, je veux que nous présentions et louons Intamba sans toutefois que Intamba fasse parti intégrante de ces conférences. Malheureusement, il est difficile de distinguer clairement le degré d'implication qui serait adéquat sans toutefois dévié du mandat d'Intamba. La tâche est au comité de bien gérer cette situation. Heureusement que nous avons des gens au sein du comité qui viennent de milieux socio-professionnels assez variés et qu, j'espère bien, pourront bien nous conseiller. Il faudrait peut-être se rencontrer autour d'une bière...pardon autour d'une table et bien en discuter. :-)

**Nota Bena : nous avons effacé les noms pour assurer l'anonymat des intervenants**

Annexe no. 2 : communiqué no. 1 de l'ambassade du Burundi au Canada, le 31 mars 2004, communiqué envoyé par un membre du comité 2003-2004.

**COMMUNIQUE**

Il est porté à la connaissance de tous les Burundais résidant au Canada qu'autour du mois d'Août 2004, le Gouvernement du Burundi compte organiser un forum national sur les Burundais de l'étranger.

L'objectif de ce rendez-vous consistera notamment à jeter et à valider les bases d'une politique nationale et d'un plan d'action en direction des communautés burundaises établies à l'étranger.

Les communautés sont invitées à faire parvenir dans les délais utiles au Cabinet du Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération des avis et propositions de nature à contribuer au succès de cet événement tout particulièrement en ce qui concerne les thèmes devant être débattus et des recommandations y associées.

Le moment venu, les communautés seront conviées à proposer leurs représentants à ce forum.

Dans le cadre des préparatifs de ce forum, l'Ambassade du Burundi a organisé des réunions préparatoires dans les grandes villes à concentration forte de Burundais (OTTAWA-GATINEAU-HULL), TORONTO , MONTREAL , SHERBROOKE , QUEBEC, selon le calendrier qui suit :

**CALENDRIER DE REUNIONS PREPARATIVES AU FORUM NATIONAL SUR LA DIASPORA BURUNDAISE.**

DATE	LIEU	ACTIVITE	OBSERVATION
DU 9 AU 11 AVRIL 2004	TORONTO	PREPARATION DU FORUM NATIONAL	
DU 16 AVRIL 2004	OTTAWA	PREPARATION DU FORUM NATIONAL	
DU 23 AU 24 AVRIL 2004	SHERBROOKE	PREPARATION DU FORUM NATIONAL	
DU 1 AU 2 MAI 2004	MONTREAL	PREPARATION DU FORUM NATIONAL	
DU 7 AU 9 MAI	QUEBEC	PREPARATION DU FORUM NATIONAL	
16 MAI 2004	OTTAWA	DEUXIEME RENCONTRE DU GROUPE DE REFLEXION SUR LE FORUM NATIONAL	

Après les provinciales se tiendra , une réunion au niveau de tout le Canada pour harmoniser les thèmes et les recommandations .

Le lieu et la date vous seront communiqué ultérieurement.

Venez nombreux enrichir le débat.

Annexe no. 3 : «Donner le temps au temps», éditorial du journal en ligne [www.kirimba.org](http://www.kirimba.org), avril 2004.

Il s'agit d'un transfert fait par un membre du comité de gestion, le 22 avril 2004.

« Donner le temps au temps »...

Décidément les Nations Unies ne facilitent pas la tâche à la classe politique burundaise. Accusée de traîner les pieds et d'aller aux élections à reculons, celle-ci prendrait le risque de prolonger le calvaire du peuple burundais.

En outre, ses atermoiements pourraient dissuader la communauté internationale qui, elle, souhaiterait respecter ses engagements et fournir au Burundi les financements promis pour sa reconstruction.

Mais les Nations Unies au Burundi ont la mémoire courte. Et elles jouent un jeu dangereux en poussant la classe politique burundaise à presser le pas pour ouvrir les portes d'un paradis promis. Paradis assuré seulement après les élections.

Pourquoi l'attitude des Nations Unies au Burundi est-elle dangereuse pour la stabilité du pays ? Les Hauts Fonctionnaires de l'organisation internationale qui servent avec dévouement et abnégation au Burundi devraient constamment avoir à l'esprit l'histoire de ce pays.

Le Burundi fut d'abord placé sous le mandat de la Société des Nations après la première guerre mondiale. Il était administré par la Belgique en cette qualité. L'Allemagne venait de perdre la guerre ainsi que ses colonies en Afrique. Le Burundi, le Rwanda et le Tanganika, faisaient ainsi partie de l'ancienne « Afrique Orientale Allemande. »

Après la deuxième guerre mondiale, également perdue par l'Allemagne et ses alliés, le mandat fut commué en tutelle. Le Burundi

fut placé sous la tutelle  
des Nations Unies qui avaient succédé à la défunte  
Société des Nations. Mais  
toujours administré par la Belgique.

La mise sous tutelle actuelle du Burundi et le retour  
en force des Nations  
Unies comme puissance administrante du pays, réveille  
cette période douloureuse  
du mandat et de la tutelle. Les Nations Unies sont  
certes très appréciées  
au Burundi quand elles participent au développement du  
pays, financent les  
programmes de santé, d'agriculture, d'alimentation,  
d'éducation, de protection  
de l'enfance et de l'environnement.

En revanche, les Nations Unies sont mal tolérées dès  
qu'elles s'avisent d'intervenir  
dans l'organisation politique interne du pays. Les  
Burundais sont trop diplomates  
et trop prudents pour le dire à haute voix et face à  
face à M. Berhanu Dinka.  
Mais ses récentes prises de positions sur le  
calendrier des élections agacent,  
irritent et réveillent ce passé « colonial » des  
Nations Unies au Burundi.  
Attention danger !

Cette position des Nations Unies risque de crisper la  
classe politique burundaise.  
Car, le Forum des Partis Politiques, même avec toutes  
ses imperfections,  
venait de créer, en réalité, un espace de débat et  
d'échange, un espace de  
communication entre les acteurs politiques. Enfin, ce  
forum constituait un  
timide rapatriement du processus d'Arusha. Et pour la  
première fois, sans  
la participation et la pression des « amis »  
étrangers. C'est peut-être cela  
qui les agace d'ailleurs. Comment, les burundais  
seraient-ils capables d'un  
sursaut nationaliste.

Du reste, les amis africains de la sous-région évoqués

par M. Berhanu Dinka,  
notamment ceux qui ont imposé et maintenu l'embargo  
économique contre le  
Burundi, dispenseraient ce pays d'avoir des ennemis.

Les Nations Unies seraient mieux inspirées  
d'accompagner et d'aider cette  
timide reprise du dialogue entre les partis et les  
mouvements politiques.  
Et « donner le temps au temps » pour que ce dialogue  
produise dans la classe  
politique burundaise la maturation, l'apaisement des  
esprits et le sens du  
compromis nécessaire.

Car il est faut de penser que les élections résoudre-  
ront toutes les questions  
et tous les conflits noués par une guerre civile de  
plus de dix ans. Il est  
faut de faire croire que l'urgence pour le Burundi  
serait d'avoir une constitution.  
La Grande Bretagne n'a pas de constitution écrite. Et  
pourtant ce pays constitue,  
depuis deux siècles au moins, une des démocraties les  
plus vivantes et les  
plus dynamiques du monde. Il est donc dangereux de  
pousser la classe politique  
burundaise vers des élections bâclées alors que les  
questions de justice,  
par exemple, n'ont pas été ni débattues ni résolues.

Les Nations Unies, plus que toute autre organisation,  
savent qu'il y a des  
accusations gravissimes de génocide dont la classe  
politique burundaise et  
le peuple attend le jugement avant la tenue des  
élections. Sans compter d'autres  
crimes contre l'humanité comme la torture, des crimes  
de guerre et des assassinats  
politiques commis au Burundi et jamais jugés non plus.  
Certains présumés  
coupables de ces crimes figureraient d'ailleurs parmi  
les candidats en vue  
pour les futures élections burundaises. Et ces  
candidats putatifs seraient  
en position de les gagner haut la main. Quelle

imposture alors !

Pousser à des élections précipitées, c'est pousser le Burundi vers l'impunité perpétuelle. Vers le gouffre. Et les Nations Unies ne doivent pas jouer le rôle de fossoyeur de la nation burundaise.

Enfin, pour une fois, et il faut le saluer. Car le fait est historique. Toute la classe politique burundaise est unanime pour souhaiter les élections. Et pour estimer qu'aucune légitimité politique ne sera plus acceptée que celle issue des urnes. Adieu donc les coups d'Etat ? Cette classe politique a juste besoin de temps pour mettre sur pied des mécanismes qui donneront naissance à une démocratie viable et durable au Burundi.

Les Nations Unies ne peuvent pas ne pas comprendre cette exigence de sagesse. « Donner le temps au temps »...Donner le temps à la classe politique burundaise pour qu'elle élabore de bons et véritables compromis politiques avant d'aller aux élections comme des moutons de Panurge.

Enfin, l'argument des financements promis par la communauté internationale à condition que des élections, même bâclées, soient tenues au Burundi ne tient pas la route. Car, il est à parier, que si les élections se tenaient aujourd'hui au Burundi avant que la classe politique n'ait élaboré une entente minimale entre les forces en présence, le pays irait droit au mur. Et l'on peut parier qu'aucun financement ne sera libéré par les bailleurs de fonds internationaux. Car, le risque d'une deuxième guerre civile après des élections bâclées est considérable.

A défaut de ne pas comprendre la complexité de la

société burundaise et surtout  
 l'extraordinaire fragilité de ce peuple après dix ans  
 de guerre, à défaut  
 de ne pas reconnaître l'urgence et la nécessité d'un  
 convalescence apaisée  
 dont le Burundi a tant besoin, les Nations Unies  
 seraient avisées de lire  
 au moins le célèbre livre de Soljenitsyne, « Le  
 pavillon des cancéreux  
 ». L'organisation mondiale y trouverait la  
 confirmation de la gigantesque  
 leçon de réalisme et d'humilité que donnent les  
 individus et les peuples  
 fragilisés à l'extrême : « on ne soigne pas un malade  
 qui ne veut pas guérir  
 ».

Annexe no. 4 : Réaction à l'éditorial faite par un membre de l'équipe, le 23 avril 2004.

Excellent Editorial! We can't afford to let  
 the "Fonctionnaires des Nations Unies" decide on our  
 behalf what's good for Burundi. You need to know where  
 you come from in order to know where you're going, and  
 only "Abarundi" truly know their history...

Annexe no. 5 : Communiqué en provenance de l'ambassade du Burundi au Canada,  
 transfert fait par un membre du comité de gestion 2003-2004, le 29 juin 2004.

INVITATION DU 03 JUILLET 2004.

L'Ambassade du Burundi à Ottawa a l'honneur d'inviter les Burundais et amis du  
 Burundi résidant au Canada à assister au tournoi de football qui va faire rencontrer  
 quatre équipes burundaises au Centre Asticou, 241 boulevard de la Cité des jeunes à  
 partir de 12 heures :

Ottawa-Sherbrooke : 12 :00

Montréal – Toronto : 13 :15

La finale est prévue à partir de 14 :30.

Des rafraichissements, des brochettes, sambusa, des beignets , des objets d'art,... seront  
 en vente sur place.

Tout a été préparé pour rendre agréable la journée

NB. Pour toute sorte de renseignements, appelez au 613-789-0414.

Annexe no. 6 : Invitation à une conférence politique, envoyée par un membre de l'équipe, le 25 février 2005

#### INVITATION

LA SECTION DU CNDD-FDD Canada, a le plaisir de vous inviter à une conférence qui sera animée par Mr . Gervais Rufyikiri, Commissaire Général adjoint aux affaires juridiques et administratives au Parti CNDD-FDD.

- Thème : « Rôle du CNDD-FDD dans le processus de paix en cours au Burundi ».
- Lieu : 145 De l' atmosphère à Hull
- Date et Heure : Samedi le 26 Février 2005 à partir de 16H00
- Modérateur : Dr Georges Gahungu .

Fait à Ottawa Le 24 Février 2005

Pour le CNDD-FDD Section Canada

Dr Georges Gahungu, Président

Annexe no. 7 : 1<sup>e</sup> réaction d'un membre du club à l'invitation, le 25 février 2005

je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire passer vos invitations politiques par les voies habituelles et non par notre club sportif qui se veut apolitique.c'est pour moi innacceptable et je le pense aussi pour bien d'autres personnes qui gardent un silence poli. c'est une question de respect qui doit etre réciproque.

on comprends bien que les moments sont mieux indiqués pour la campagne mais dans notre club on ne veut que parler sport.

A BON ENTENDEUR SALLUT

Annexe no. 8 : 2<sup>e</sup> réaction d'un membre du comité de gestion 2004-2005, le 25 février 2005

Nagomba kwunganira ... kandi ndamushimira d'avoir rappelé à juste titre ce que les membres d'Intamba ont convenu dès le départ, à savoir de séparer le sport de la politique, d'utiliser la liste d'Intamba au sujet du sport et activités reliées.

En fait, il s'agit pour les membres d'intamba de

sauvegarder cet espace commun qu'est le sport et activités reliées, twese duhurirako, et de mobiliser pour les autres activités telles que les activités politiques par d'autres canaux et autres cadres qui s'y prêtent mieux.  
Bonne soirée.

**Nous traduisons en français les mots de notre langue nationale :**

**«Nagomba kwunganira ... kandi ndamushimira» : «Je voudrais appuyer ... tout en le remerciant»**

**«Twese duhurirako» : «qui nous unit tous».**

Annexe no. 9 : L'expéditeur de l'annexe no 6 répond aux 2 intervenants qui ont réagi à son invitation, 28 février 2005

Milles excuses pour ce posting, j'ecroyais pouvoir informer les le team pour que demain personne ne dises qu'il se passes de choses sans que les gesn de la région le saches. Loin de moi l'idée de faire la propagande sur la liste, le temps et la place ne sont pas appropriées. Bujumbura est la place la mieux indiquée pour cèlà.

Sinon, tout est politique sur cette terre si on ne veux pas faire le jeu de l'autruche.

Paix dans ton foyer,

Fraternellement,

Annexe no. 10 : Transfert d'une invitation politique en provenance de l'ambassade du Burundi au Canada par un membre de l'équipe, le 28 mars 2006.

### COMMUNIQUE 003/2006

L'Ambassade du Burundi à Ottawa a l'honneur et le plaisir d'informer la Diaspora Burundaise du Canada et les amis du Burundi que Son Excellence l'Honorable Gervais RUFYIKIRI, Président du Sénat de la République du Burundi effectue une visite de travail au Canada du 26 mars au 1<sup>er</sup> mars 2006.

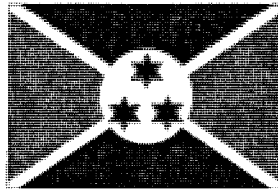
En marge des rencontres officielles, il va réhausser une conférence –débat sur le Burundi qui aura lieu Vendredi, le 31 mars 2006 à l'hôtel de ville d'Ottawa (110 Laurier Est) de 18:00 à 21:30.

L'Ambassade est heureuse d'inviter la diaspora à répondre massivement à ce rendez-vous.

La conférence –débat sera suivie d'une réception offerte par Son Excellence l'Honorable Gervais RUFYIKIRI, Président du Sénat de la République du Burundi.

Fait à Ottawa, le 10 mars 2006

Annexe no.11 : Message d'un membre qui a quitté notre équipe pour retourner dans son ancienne équipe, 8 novembre 2006.



L'ÉQUIPE BURUNDAISE DE SOCCER DE L'OUTAOUAIS

VOUS INVITE À UNE SOIRÉE DANSANTE DE MI-SAISON

***SAMEDI LE 18 NOVEMBRE 2006***

***DE 21 : 00 À 2 : 00***

VENEZ VOUS AMUSER, VOUS FAIRE DES NOUVEAUX AMIS ET LAISSEZ-VOUS ALLER AUX RYTHMES DE LA MUSIQUE

*R&B, Hip Hop, Old School, Reggae, Compa, Salsa,..*

**DJ Val**

**ADM : 10.00 \$**

Annexe no. 12 : Le soccer burundais des origines à nos jours

MAITRE «NDINDI» S'EXPRIME A BÂTONS ROMPUS SUR LE SOCCER  
(FOOTBALL) BURUNDAIS DES ORIGINES A NOS JOURS.

*Propos recueillis par Antoine Bahimanga, Ottawa le 24 avril 2006.*

A.B. *Bonjour Mr. Ribakare Baudouin!*

R.B. Bonjour,

A.B. *Bienvenue au Canada!*

R.B. Merci!

A.B. *S'il y a quelqu'un qui peut analyser l'évolution du soccer au Burundi avec autant de recul et d'expertise, c'est sans conteste vous Maître «Ndindi», permettez-moi que je vous appelle par votre célèbre surnom.*

R.B. Oh non, pas de problème.

A.B. *Vous êtes né pratiquement avec le soccer burundais, vous avez conduit de main de maître l'équipe nationale junior au titre de vice champion d'Afrique, en ... quelle année encore?*

R.B. C'était en 1995

A.B. *Merci et où?*

R.B. C'était au Nigeria à Lagos

A.B. *Je crois aussi que vous avez participé au mondial de soccer junior.*

R.B. Oui, c'était la même année au Qatar.

A.B. *Notre entretien aujourd'hui est de revenir sur l'évolution du soccer au Burundi, son origine, son développement, sa nationalisation des années 70-80; de voir ensemble comment les communautés tanzaniennes, congolaises, burundaises, rwandaises, chrétiennes, musulmanes, évoluées ou non évoluées ont-elles interagi à travers le soccer; dans quelle mesure le soccer peut rapprocher ou servir d'outil d'exclusion des communautés; de donner votre appréciation sur le parcours déjà effectué; quels sont les défis actuels ou futurs du soccer burundais dans un monde changeant et englobant. En dernier, je vous demanderai votre commentaire sur les incidents à caractère ethnique auxquels vous auraient dû faire face dans votre carrière sportive.*

*Pour commencer, parlez-moi un peu de vous, Maître Ndindi.*

R.B. Merci. Je m'appelle Ribakare Baudouin avec un surnom de Ndindi, c'est un surnom qu'on m'a donné au «football», même aujourd'hui tout le monde m'appelle Ndindi. Je suis né le 26 février 1956 à Bujumbura, Bwiza. Depuis le bas âge, j'ai commencé à taper sur le cuir, dans le temps ce n'était pas du cuir mais des papiers qu'on enveloppait dans du caoutchouc, alors là on jouait entre les maisons ou entre les «zéro» (coins de rue). Je suis allé à l'école primaire Saint Michel de Bujumbura,

là on jouait déjà au foot, il y avait des championnats inter classes et inter écoles aussi. Comme le football avait ses racines à Buyenzi, (quartier des musulmans) j'ai participé au championnat des petits à la 8<sup>e</sup> avenue, «Jumuiya», à celui de «Singulier» toujours à Buyenzi. Par après je suis monté en 2<sup>e</sup> division avec l'équipe «Vita Club » de Hadji de 8<sup>e</sup> avenue toujours à Buyenzi. Comme j'étais très talentueux, je fus recruté par l'équipe B de «JECA SPORT» (Jeunesse catholique). En 1975, j'ai eu mon baptême de feu à la cour des grands quand mon entraîneur m'a fait monter dans l'équipe Senior avec mission de neutraliser le fameux Jean Ngoyi d'Inter FC qui avait en son sein de grands noms comme Jean Pierre, Postopo, Coppens, Juma Brazos, Juma Guerrier. Sous les encouragements de notre capitaine Omar, Ngoyi fut l'ombre de lui-même et la modeste JECA battait le Grand Inter par un but à zéro. C'est de cette façon que je suis entré par la grande porte dans le monde du soccer burundais. Étant étudiant à l'école secondaire technique de Kamenge, je fus recruté la saison suivante par l'équipe Prince Louis de l'entraîneur Simenya Siméon qui cherchait surtout des étudiants. Je me suis imposé au milieu du terrain et mes coéquipiers m'appelaient «Poumon d'Acier». Dès lors je fus recruté dans l'équipe nationale Senior.

A.B. *Parlez-moi un peu aussi de l'origine du soccer au Burundi.*

R.B. C'est par le Congo. Quand les colonisateurs sont venus, ils ont commencé par développer le Grand Congo et ce, dans tous les domaines. Ils favorisaient les Congolais et c'est ainsi que ce sont ces derniers qui étaient les plus représentatifs du soccer «nègre» de l'époque, même s'il y avait des Blancs qui jouaient.

A.B. *Y avait t il un championnat des Blancs et un championnat des Autochtones?*

R.B. Non il y avait un seul championnat pour Noirs et Blancs. Je me rappelle des Blancs qui faisaient la sensation comme «Aladef», Jean Luc, Costa; pour ne citer que ceux là. On montait sur les arbres pour assister aux matches. Je crois que les tout débuts du championnat c'était en ... 1968, si ma mémoire est bonne. Ne pouvant pas me payer le ticket d'entrée, comme du reste presque tous les petits gars de la cité, on attendait les 15 dernières minutes quand on ouvrait les portes pour laisser entrer les chômeurs, ces 15 dernières minutes, nous les appelions «temps des patrons». En plus des Blancs déjà cités, c'était l'époque des Juma Beli, Kitonsi, Bernard qui, avant de devenir arbitre, était gardien de Maniema FC, Papa Christian, Seigneur et bien d'autres. Ils étaient tous des Congolais. Les Congolais nous dominaient incontestablement, je me rappelle de la cuisante défaite de 11 buts à zéro de Prince Louis face au TP Mazembe du Congo (Anglebert). Au fur et à mesure, on a appris jusqu'à faire jeu égal sinon plus avec notre grand voisin de l'Ouest.

A.B. *Est ce qu'il y avait d'autres communautés en terme identitaire dans des équipes précises.*

R.B. Non, je dirais que le football est rassembleur. Il n'y avait pas d'exclusion, les Congolais, les Tanzaniens, les Ougandais bien que rares, les Rwandais; tout le monde

jouait. Mais en 1<sup>e</sup> division, on pouvait aisément identifier Maniema FC (Fantastique) comme l'équipe des Congolais, Rwanda FC (RFC) comme l'équipe des Rwandais exilés au Burundi, mais cela n'empêchait pas les Burundais de jouer dans ces équipes. Disons que la nationalité des dirigeants des équipes poussait l'opinion à donner telle étiquette à telle équipe. Au niveau des équipes proprement burundaises, je donnerais l'exemple de Prince Louis qui était l'équipe dédiée au Prince Louis, notre héros national. Les gens de Muramvya (la province qui concentrait la quasi-totalité des capitales royales du Burundi) se l'approprièrent en s'identifiant plus que quiconque à cette équipe. Dynamic FC était un mixage burundo-congolais avec étiquette de Kamenge (quartier de Bujumbura) et en dépit des étrangers comme Munyololo et autres Amrani, l'équipe avait une ossature manifestement burundaise comme Bitariho Paul et son frère, Cipiringi, Mivuba qui s'est réfugié au Rwanda après les événements tragiques de 1972, Ngeze (pas le politicien) qui s'est réfugié la même année au Rwanda où il deviendra le gardien de l'équipe nationale (Amavubi).

*A.B. Merci, pour l'origine du soccer au Burundi. Voyons maintenant votre carrière d'entraîneur qui correspond au développement prodigieux du soccer dans notre pays. Qu'est-ce qui a enclenché le processus?*

R.B. En 1978, je suis parti en Allemagne pour les études. Je n'ai pas abandonné mon sport, bien au contraire, je me suis présenté dans des clubs, j'ai fait des tests et le «MTV 1800», une équipe de 2<sup>e</sup> division du championnat allemand, le «Bundesliga», m'a recruté comme semi professionnel. Tout en jouant, mes pensées revenaient toujours à la mère patrie, je pensais à tout le talent de mes amis d'enfance qui n'avaient pas eu la chance d'évoluer en Europe comme moi. J'ai eu un stage de 2 ans au Burundi. Dès que je suis arrivé au pays, je me suis mis à entraîner l'équipe de Prince Louis en développant surtout les aspects tactique et disciple parce que, faut il le rappeler encore, le côté technique est inné chez nous. Quand je suis retourné en Allemagne en 1980, j'ai pris ma retraite après avoir obtenu mon diplôme d'ingénieur en mécanique. Comme je ne peux pas abandonner le soccer, j'ai fait la formation d'entraîneur en Allemagne. J'ai commencé à entraîner les juniors à Munich. Je suis sorti champion avec mon équipe et tous les journaux ont parlé de moi. L'ambassadeur du Burundi en Allemagne a eu vent de mes exploits alors qu'au Burundi il y avait un problème d'entraîneur. Il m'a demandé si je pouvais aller aider au pays, j'ai parlé à mon épouse puis nous avons accepté pour seulement 6 mois car j'avais des idées de rationalité européenne : je veux arriver à ça, et ça et ça. Vous connaissez les réalités africaines, ce n'était pas facile. Il fallait d'abord organiser, les intéresser, y mettre de la discipline, même chez les dirigeants, chez les joueurs; enfin de compte les 6 mois sont devenus 5 ans.

*A.B. Mais vous avez décroché quelque chose.*

R.B. Mais oui. J'ai à mon actif le titre de vice champion des moins de 20 ans et une participation à la coupe du monde, ce fut une première pour mon pays. Pour arriver à cela, on avait battu tout le monde, l'Egypte à domicile, l'Ouganda, le Malawi; nous sommes juste tombés devant le Cameroun en finale encore que la veille du match, 4

de mes titulaires étaient tombés malades. Nous sommes rentrés avec la coupe de fair play. Et tout juste après ces moments de gloire et d'allégresse, c'est la guerre civile qui arrive et qui va anéantir tous mes investissements.

A.B. *Nous arrivons à un moment crucial de notre entretien. Le Burundi post colonial a connu une évolution politique marquée par l'affrontement sanglant entre les leaders Hutu et Tutsi qui s'est mué en guerre civile généralisée dont on ne peut ignorer son caractère génocidaire. Est-ce que cela a-t-il affecté le soccer et dans quelle mesure?*

R.B. Oui, trop, trop et trop, parce qu'on était déjà bien parti, on était connu au niveau continental. Quand je suis revenu au pays, j'avais pris Prince Louis, Inter FC avait un Russe, et Vital'O FC avait un Algérien. C'est dire qu'au niveau technique, nos équipes étaient bien pourvues. À cette époque, Vital'O était arrivée en finale de la coupe d'Afrique des Champions et Inter FC en demi finale des vainqueurs de coupe. On battait les Arabes chez eux comme les Egyptiens d'Arab Contractors, moi je suis arrivé en finale avec les Juniors. Quand la guerre a éclaté, on était allé jouer un match de barrage sur un terrain neutre pour la qualification de la coupe d'Afrique des Nations pour la 1<sup>e</sup> fois contre la Guinée de Titi Camara. Dans le temps nous avons battu chez nous le Ghana d'Abedi Pélé et autres Anthony Ebowa qui sont restés avec une forte impression sur le soccer burundais. Moi, Isidore, Arthémon, Bonaventure, Jean Ngoyi, Coppens, Jean Pierre, Ngema, Amrani, j'en oublie certains c'est sûr, ils voudront bien m'en excuser; nous étions les derniers à avoir joué dans l'équipe nationale en 1976. Après ça, plus d'équipe nationale. J'ai dit, «pour motiver la jeunesse, il faut renouer avec l'équipe nationale». Les bureaucrates ont accepté difficilement car ils ne prenaient pas le soccer au sérieux. Nous avons eu la chance, il y a le Gabon qui nous avait invité pour un match amical. Ces bureaucrates disaient qu'ils n'allaient pas brûler l'argent pour rien, «vous allez d'ailleurs perdre», ironisaient-ils. Comme le Président Bongo aimait le foot, il nous a envoyé un avion gratuit, Bujumbura Libreville aller-retour.

Ç 'était un avion qui transporté 100 personnes alors que nous n'étions que 25 personnes, on a pris des fans pour remplir l'avion. On a gagné là-bas, les gens ont commencé à être sensibilisés alors qu'on avait même pas d'équipement. Je devais aller prêter des chaussures pour pouvoir jouer. C'est dans cette situation on ne peut plus difficile que nous nous étions faits inscrire dans la CAN (Coupe d'Afrique des Nations). J'étais laissé à moi-même sans aucune aide du gouvernement. Contre la Guinée, nous menions déjà, à 10 minutes de la fin du match, par 2 buts à 0. Juste une anecdote avant de revenir sur ce match. Je suis allé prêter tout à l'armée pour équiper mes joueurs. Dans le temps, il y avait le Major Nzabampema qui s'occupait du sport. Ah, celui-là, il m'a beaucoup aidé. «Il faut que l'équipe nationale se présente honorablement», me faisait-il remarquer. Il m'a dit : «Mr. Ndindi, il faut que je te dises une chose. Il ne faut jamais aller chez le Burundais et lui dire, j'ai ce projet, j'ai besoin autant, autant et autant. Il va te regarder, il ne va pas dire oui ou non, mais dès que tu sors il va le mettre dans le tiroir». Alors là, j'ai compris et je lui ai dit : «Qu'est-ce-que je dois faire?». Il m'a dit : « Vous partez, si vous gagnez un match, il va vous donner des chaussettes. Vous revenez encore avec une victoire, il va vous donner des culottes, vous revenez encore avec une autre victoire, il va vous donner

des chaussures. Voilà dans quelles conditions j'ai travaillé! Revenons maintenant sur le match contre la Guinée. Alors qu'on avait le match entre nos mains, tout de suite il a commencé à pleuvoir. Comme nous n'avions pas de chaussures appropriées, les Guinéens sont revenus au score, nous avons même failli perdre. Au match retour, ils sont venus chez nous et le match s'est soldé encore une fois par 2 buts partout. La CAF (Confédération Africaine de football), a décidé que le match de barrage devait se jouer sur un terrain neutre et le choix fut fixé sur Libreville. On est parti le Mercredi, on devait passer par Douala au Cameroun. Très tôt le matin, on devait prendre l'avion pour Libreville, on entend qu'il y a eu un coup d'Etat, qu'on a tué le Président Ndadaye. Après avoir suivi à la télévision ce qui se passait au pays, les joueurs ne voulaient plus jouer mais je suis parvenu à les calmer et à les motiver. Avant de partir le Président Ndadaye avait promis une maison à chaque joueur en cas de qualification. Vous comprenez que l'assassinat de Ndadaye fut une terrible nouvelle pour tout le monde. Je leur ai dit : «Jouons pour Ndadaye». Ils m'ont compris, ils se sont donnés corps et âme mais malheureusement, nous avons perdu à l'épreuve des penalties après un match vierge de 0 partout, mes joueurs ont pleuré à en mourir. Pour retourner au pays, nous avons fait escale à Nairobi et comme les vols en direction de Bujumbura étaient suspendus, nous avons été bloqués à Nairobi pendant une semaine et un certain nombre de mes joueurs ont pris le chemin de l'exil. C'est à partir de là qu'il y a eu la débandade, la plupart des jeunes qui avaient joué dans la coupe du monde sont partis au Rwanda.

*A.B. Est-ce que vous aurez senti des problèmes d'ordre ethnique qui vous auraient affecté pendant ces moments difficiles?*

R.B. J'ai toujours essayé de garder la jeunesse, de miser sur le soccer. J'avais décidé de revenir vivre au pays alors que c'était difficile. Mais j'ai fini par partir au Rwanda où j'étais volontaire du soccer rwandais qui avait des problèmes du redémarrage. J'ai aidé les Rwandais à se qualifier pour la CAN, même aujourd'hui ils en sont reconnaissants. Mais à chaque fois que l'occasion m'était offerte, je revenais au pays. Il y avait toujours des problèmes, des insultes comme : «Ndindi, toi hutu vas à la Kibira» (forêt naturelle du Burundi qui servait de sanctuaire aux rebelles hutu en lutte contre les gouvernements issus de l'assassinat de Ndadaye, 1<sup>e</sup> Président démocratiquement élu). Mais je comprenais, c'était pour me décourager pour que mes adversaires puissent gagner. Quand j'entraînais l'équipe nationale, il y a eu des gens qui ne voulaient pas que l'équipe joue, qui venaient et jetaient des grenades comme entre autres ce Kinshassa (entraîneur tutsi d'origine rwandaise ouvrant dans le milieu sportif depuis un bon bout de temps). Après ça, on allait se qualifier encore pour la coupe du monde contre le Maroc. Il y a des gens de la fédération qui ont bouffé de l'argent. Ils ont empoché 20.000 dollars américains pour vendre le match et puis ils ont envoyé une lettre à la FIFA (Fédération Internationale de Football Amateur) disant que nous n'allions pas jouer parce nous n'avions pas de moyens alors que ce n'était pas vrai. Il y a le ministre qui m'appelle et dit : « Qu'est-ce qui se passe là? ». Lui il avait entendu l'information à RFI (Radio France Internationale) que nous nous sommes retirés. J'ai appelé Mr. Kigali Daniel, le président de notre fédération qui m'a expliqué qu'il ne voulait pas qu'on aille dépenser de l'argent pour rien, ce n'est

qu'après qu'on a su qu'il avait décidé de trahir. Il y avait un ethnisme ambiant qui savait tout mes efforts parce qu'il y avait toujours des gens qui passaient à côté pour me nuire parce qu'ils n'étaient pas fiers de moi en temps que hutu alors que j'avais eu la reconnaissance continentale en étant sacré parmi les 3 meilleurs entraîneurs africains de l'année 1995. Je paraissais au journal Jeune Afrique ce qui ne faisait que les faire rager davantage. Il y avait même moyen d'avoir une promotion à la CAF mais ils bloquaient tout. Mais je continuais toujours en me disant : «Je ne le fais pas pour vous, je le fais pour mon pays, je le fais pour la jeunesse». J'arrivais même à financer l'équipe nationale par moi-même, je leur donnais les frais de mission, j'achetais des équipements, même pour manger, le déplacement, etc.... Il y a même des gens qui me disaient : «Pourquoi vas-tu là-bas, laisses tomber!» Je leur disais : «Ces gens, un jour ils ne seront plus là, un jour il y aura le bon temps». Evidemment il y avait certains qui m'appréciaient et d'autres qui étaient là pour leurs intérêts personnels.

*A.B. Permettez-moi de revenir sur certains aspects. Je crois que le soccer était un sport populaire alors que l'élite dirigeante tutsi jouait surtout au basket ball. Est-ce que cela ne serait pas à l'origine du manque d'intérêt et du délaissement que les autorités manifestaient à l'endroit du soccer?*

R.B. Oui ça aussi parce qu'ils disaient que ce sont de petits voyous qui jouent au soccer, ces gars là de la cité, la majorité était des hutu qui jouaient au soccer, il faut le dire comme ça mais il y avait aussi des tutsi qui étaient dedans. Ces bureaucrates constataient qu'il n'y avait pas les leurs dans le soccer parce que quand on sortait il y avait quand même quelque chose comme des frais de mission. Il arrivait même qu'on nous refuse ces frais de mission, je devais toujours intervenir au près du Président de la République, je dois dire quand même que tous les Présidents débloquaient vite la situation. Le comble est qu'il y avait des gens qui allaient au ministère des finances pour influencer à ce qu'il n'y ait pas de fonds qui sortent, bon ça n'a pas été facile, pas du tout. Malgré tout ça, j'ai même formé des entraîneurs. Je me levais à 5 heures du matin, je faisais la formation des entraîneurs à 6 heures pour m'occuper de l'équipe nationale à partir de 8 heures du matin.

*A.B. Il faut le faire!*

R.B. Bah je n'avais pas de choix, n'oubliez pas, je suis avant tout un passionné de soccer. Nous voulons aujourd'hui aller de l'avant. Moi et le Président de la République, nous venons de créer une école de soccer à Bujumbura.

*A.B. Joue t il au soccer?*

R.B. Bien sûr, il joue tous les jours!

*A.B. C'est une chance?*

A.B. Une grande. Il aime dire : «Il faut encadrer les gens, nous avons plein de talents. Il faut montrer la voie aux jeunes, les entraîner, leur donner ce qu'il faut». Côté

culturel et musical, il y a une explosion de talents de niveau mondial. Pourquoi ne pas lancer le professionnalisme à leur intention? Au niveau du soccer nous voulons lancer ces écoles au Nord, au Sud et au Centre, comme ça nous pourrions détecter les talents très tôt pour pouvoir leur offrir à temps l'encadrement dont ils ont besoin.

*A.B. Pourriez-vous parler maintenant des relations des pays de la sous région à travers le soccer?*

R.B. Oui je vous dirais que les relations sont très bonnes. Il y a ce mini championnat de l'Afrique de l'Est appelé la CECAFA qui englobe le Burundi, le Rwanda, le Congo bien qu'il n'y participe pas souvent, l'Ouganda, la Tanzanie, le Zanzibar, le Kenya, le Soudan et l'Ethiopie. Là il y a même pour les clubs champions et dernièrement on y a ajouté les Juniors. Cette année c'est notre pays qui accueille la CECAFA. Au niveau régional comme tel, il n'y a jamais eu de problème mais ce que je crois, c'est que disons, le Rwanda vit aujourd'hui au point de vue soccer, du Burundi parce que 80% des joueurs qui évoluent au Rwanda même dans l'équipe nationale sont des Burundais. Je crois que c'est dû au relief.

*A.B. Le relief, dans quel sens?*

R.B. Au Rwanda, partout ce sont des montagnes. Chez nous à Bujumbura, on trouve un terrain plat bien approprié à la pratique du soccer. C'est ainsi que dans nos quartiers, vous trouverez dès 6 heures du matin des enfants entrain de jouer au foot, voilà notre véritable école de foot. Quand j'étais au Rwanda, je disais à mes partenaires : «Il faut former». Et eux de me rétorquer : «Nous, nous avons de l'argent, nous allons acheter des joueurs» Je leur faisais tout simplement remarquer ceci : «Il y aura un jour où viendra le plus offrant, vous n'allez pas tenir tête, vous aurez alors 10 ans de retard». Maintenant ils ont compris. Ils ont profité de la guerre au Burundi, la guerre va se terminer, tout le monde va retourner au pays, il n'y a personne qui se rendra au Rwanda, il leur sera très difficile de se maintenir, il vont alors chuter et ce qui arrive maintenant. La Tanzanie a aussi pris sa ponction sur nos talents. Certains de mes vices champions sont allés tenter leur chance de ce côté. Quel est ce pays de la sous région qui ne nous aurait pas profité? L'Ouganda, le Kenya; ont tous accueilli nos jeunes en débandade qui ne demandaient qu'un lieu où ils pourraient exprimer leur talent resté malgré tout, à l'état pur. Je rappelle qu'avant la guerre, notre pays était au niveau des Grands de l'Afrique comme le Cameroun, le Nigeria, le Ghana et j'en passe... .

*A.B. Auriez-vous quelques anecdotes à nous faire partager?*

R.B. Vous connaissez déjà les conditions particulièrement difficiles dans lesquelles j'ai travaillé. Aujourd'hui la FIFA donne chaque année 250.000 dollars américains à notre fédération pour développer le soccer féminin, juvénile, etc. Cette manne s'en

vole chaque année on ne sait où, même le gouvernement ne peut rien dire parce qu'il y a la FIFA qui dit que le gouvernement n'a pas à s'ingérer dans les affaires courantes des fédérations nationales. Finalement j'avais proposé à la FIFA de garder son argent pour ne pas continuer à enrichir des gens qui se moquent du soccer ou qui n'y connaissent absolument rien. Dès qu'il y a de l'argent il y a alors des problèmes. Ce phénomène on l'observe aujourd'hui au basket, à l'athlétisme parce qu'il y a de l'argent. Avant on voyait les anciens du soccer, du basket, de l'athlétisme se démenaient seuls pour encadrer les jeunes. Dès que l'argent est arrivé, on a vu des profiteurs s'improviser entraîneurs dans des sports qu'ils n'ont jamais pratiqués. Il va falloir que le gouvernement décide ce qu'il faut faire parce qu'il s'agit de la chose publique et il doit tracer la politique générale du pays.

A.B. *Maître, nous nous acheminons vers la fin de notre entretien.*

R.B. Oui en effet.

A.B. *Dernièrement dans un match de championnat entre Inter FC et Union Sporting, il y a eu des propos ethnistes comme : «On va les battre comme on a mangé leurs vaches». Qu'en dites-vous?*

R.B. Les fanatiques là, se lancent des mots mais je ne crois pas que ça soit organisé ou fait méchamment. C'est tout simplement pour démoraliser, pour créer l'ambiance au stade. Quand je perdais un match, ceux d'en face venaient et chantaient «Ndindi analiya, Ndindi analiya» (Ndindi pleure, Ndindi pleure). Moi je rigolais, ce qui est tout à fait normal. Quand ils me disaient : «Ndindi, vas à la Kibira!», croyez-vous que je leur tenais vraiment rigueur? Je ne crois pas que ça soit politique ou ethnique. Aujourd'hui si vous regardez dans les clubs, et j'ai tenu à tout ça, ce sont les plus méritants qui jouent, point à la ligne. Dans l'équipe nationale, il y avait des hutu et des tutsi. Il y a même des gens qui voulaient manipuler en me disant d'y mettre uniquement des hutu. Je suis allé à la radio et je leur ai répondu : «Ecoutez, il y a une chose. Si ce sont 11 hutu qui méritent les 11 places, eh bien ce sont les 11 hutu qui vont jouer. Si ce sont des tutsi qui les méritent, il y aura une équipe nationale de 11 tutsi. Regardez au basket, il n'y a que des tutsi et tout le monde trouve ça normal. Si aujourd'hui vous me demandez d'aller garder des vaches, je ne peux pas car je ne l'ai jamais fait; alors chacun son boulot». Aujourd'hui, ils disent que c'est ethnique, mais à y voir de près, il y a de l'économique. Ils utilisent l'ethnie pour des fins de propagande. Mais les gens ont commencé à comprendre parce que si vous observez dans les clubs, on n'a jamais vu un hutu qui refuse de donner la balle à un tutsi et vice versa. De plus, c'était rare qu'il y ait des massacres entre les joueurs. Les politiciens ont voulu passer par là mais j'ai toujours déjoué leurs manœuvres diaboliques et les jeunes m'écoutaient beaucoup.

A.B. *Quelles sont aujourd'hui vos responsabilités au niveau de la Présidence?*

R.B. Je suis conseiller principal chargé des missions spéciales à la Présidence; c'est-à-dire je coiffe tout, que ce soit dans les sports, dans l'économie, en politique, les

socioculturels, je suis un touche-à-tout. Le Président m'envoie là où il y a des projets et surtout je rends compte uniquement à lui seul.

*A.B. En tout cas! Etant moi-même un ancien joueur, je ne peux que me réjouir que le pays soit dirigé par d'anciens sportifs parce qu'ils sont habitués au défi et le stress qui va avec, sont surtout des personnes publiques à l'esprit sportif. Je suis fier de vous, que Dieu vous prête longue vie pour pouvoir vous atteler aux immenses tâches qui vous attendent. Vous savez Mr. Ndindi, vous nous avez longtemps fait rêver. Faites-nous rêver encore non pas au niveau du soccer mais au niveau de la reconstruction nationale. Merci infiniment pour avoir accepté cette interview.*

R.B. C'est moi qui vous remercie

### Annexe no. 13 : Résultat des fréquences données par SPSS

#### 13.1 : Éthnie

		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	Tutsi burundais	64	74,4	74,4	74,4
	hutu burundais	11	12,8	12,8	87,2
	Tutsi rwandais	9	10,5	10,5	97,7
	Malien	1	1,2	1,2	98,8

Djiboutien	1	1,2	1,2	100,0
Total	86	100,0	100,0	

### 13.2 : Score garai

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid Non	72	83,7	85,7	85,7
Oui	12	14,0	14,3	100,0
Total	84	97,7	100,0	
Missing Ne s'applique pas	2	2,3		
Total	86	100,0		

### 13.3 : Âge à l'adhésion

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid 18	3	3,5	3,5	3,5
20	3	3,5	3,5	7,0
21	1	1,2	1,2	8,1
22	1	1,2	1,2	9,3
24	4	4,7	4,7	14,0
25	4	4,7	4,7	18,6
26	4	4,7	4,7	23,3
27	3	3,5	3,5	26,7
28	2	2,3	2,3	29,1
29	4	4,7	4,7	33,7
30	6	7,0	7,0	40,7
31	2	2,3	2,3	43,0
32	6	7,0	7,0	50,0
33	6	7,0	7,0	57,0
34	5	5,8	5,8	62,8
35	1	1,2	1,2	64,0
36	3	3,5	3,5	67,4
37	3	3,5	3,5	70,9
38	3	3,5	3,5	74,4
39	6	7,0	7,0	81,4
40	1	1,2	1,2	82,6
41	2	2,3	2,3	84,9
42	2	2,3	2,3	87,2
44	2	2,3	2,3	89,5
45	2	2,3	2,3	91,9
46	3	3,5	3,5	95,3
47	2	2,3	2,3	97,7
48	1	1,2	1,2	98,8
50	1	1,2	1,2	100,0
Total	86	100,0	100,0	

**13.4 : Age à l'adhésion recodée**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid moins de 20 ans	6	7,0	7,0	7,0
De 20 ans à 30 ans	29	33,7	33,7	40,7
De 31 ans à 40 ans	36	41,9	41,9	82,6
De 41 ans à 50 ans	15	17,4	17,4	100,0
Total	86	100,0	100,0	

**13.5 : État civil**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid Marié(e)	37	43,0	43,0	43,0
Célibataire	49	57,0	57,0	100,0
Total	86	100,0	100,0	

**13.6 : Date d'adhésion**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid 06/01/2003	33	38,4	38,4	38,4
07/01/2003	10	11,6	11,6	50,0
08/01/2003	3	3,5	3,5	53,5
09/01/2003	3	3,5	3,5	57,0
10/01/2003	4	4,7	4,7	61,6
11/01/2003	6	7,0	7,0	68,6
01/01/2004	4	4,7	4,7	73,3
02/01/2004	2	2,3	2,3	75,6
03/01/2004	2	2,3	2,3	77,9
06/01/2004	8	9,3	9,3	87,2
07/01/2004	5	5,8	5,8	93,0
08/01/2004	2	2,3	2,3	95,3
09/01/2004	2	2,3	2,3	97,7
11/01/2005	2	2,3	2,3	100,0
Total	86	100,0	100,0	

**13.7 : Sexe**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid Homme	77	89,5	89,5	89,5
Femme	9	10,5	10,5	100,0
Total	86	100,0	100,0	

**13.8 : Acquiescement des frais d'inscription**

		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	Non	5	5,8	5,8	5,8
	Oui	81	94,2	94,2	100,0
	Total	86	100,0	100,0	

**13.9 : Extraction sociale**

		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	Paysanne	24	27,9	27,9	27,9
	Urbaine	33	38,4	38,4	66,3
	Bourgeoise	29	33,7	33,7	100,0
	Total	86	100,0	100,0	

**13.10 : Ancienneté au Canada**

		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	Moins de 5 ans au Canada	62	72,1	72,9	72,9
	5 ans et plus au Canada	23	26,7	27,1	100,0
	Total	85	98,8	100,0	
Missing	Ne s'applique pas	1	1,2		
Total		86	100,0		

**13.11 : Fonction exercée au Burundi**

		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	Enseignant primaire et Étudiant	57	66,3	66,3	66,3
	Enseignant secondaire	5	5,8	5,8	72,1
	postes, commerce, gouvernement, artiste, finances, ingénieur	10	11,6	11,6	83,7
	Enseignant Université, directeur, avocat, officier supérieur, homme d'affaires, haut cadre	10	11,6	11,6	95,3
	Député, diplomate	4	4,7	4,7	100,0
	Total	86	100,0	100,0	

**13.12 : Fonction exercée au Canada**

		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	Salaire minimum, situation professionnelle incertaine	29	33,7	34,5	34,5
	agent de sécurité, étudiant	36	41,9	42,9	77,4
	Agent de Bell, camionneur,	2	2,3	2,4	79,8
	agent de banque, homme d'affaires	6	7,0	7,1	86,9
	Enseignant, emploi au gouvernement ou à l'A.C.D.I.	11	12,8	13,1	100,0
	Total	84	97,7	100,0	
Missing	Ne s'applique pas	2	2,3		
Total		86	100,0		

**13.13 : Niveau de connaissance des techniques de Soccer**

		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	Nul	4	4,7	5,9	5,9
	Assez Bien	11	12,8	16,2	22,1
	Bien	2	2,3	2,9	25,0
	Très Bien	15	17,4	22,1	47,1
	Excellent	36	41,9	52,9	100,0
	Total	68	79,1	100,0	
Missing	Ne s'applique pas	18	20,9		
Total		86	100,0		

**13.14 : Niveau de participation dans les rafraîchissement organisées par l'équipe**

		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	Jamais	47	54,7	54,7	54,7
	Rarement	24	27,9	27,9	82,6
	Parfois	6	7,0	7,0	89,5
	Souvent	6	7,0	7,0	96,5
	Toujours	3	3,5	3,5	100,0
	Total	86	100,0	100,0	

**13.15 : Gym-Tonic**

		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	Non	15	17,4	22,4	22,4
	oui	52	60,5	77,6	100,0
	Total	67	77,9	100,0	
Missing	Ne s'applique pas	19	22,1		
Total		86	100,0		

**13.16 : Participation dans les échanges électroniques entre les membres**

		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	Non	54	62,8	62,8	62,8
	Oui	32	37,2	37,2	100,0
	Total	86	100,0	100,0	

**13.17 : Basket**

		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	Non	53	61,6	79,1	79,1
	Oui	14	16,3	20,9	100,0
	Total	67	77,9	100,0	
Missing	Ne s'applique pas	19	22,1		
Total		86	100,0		

**13.18 : Membres Intamba (2003-2004)**

		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	Non	25	29,1	29,8	29,8
	Oui	59	68,6	70,2	100,0
	Total	84	97,7	100,0	
Missing	Ne s'applique pas	2	2,3		
Total		86	100,0		

**13.19 : Membres Intamba (2004-2005)**

		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	Non	24	27,9	27,9	27,9
	oui	62	72,1	72,1	100,0
	Total	86	100,0	100,0	

### 13.20 : Membres Intamba (2005-2006)

		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	Non	27	31,4	43,5	43,5
	oui	35	40,7	56,5	100,0
	Total	62	72,1	100,0	
Missing	Ne s'applique pas	24	27,9		
Total		86	100,0		

Annexe no. 14 : Tableaux croisés donnés par SPSS

**Tableau no. 14.1 : Synthèse des tableaux croisés de la variable dépendante «Membres du comité de gestion 2003-2004» sur les variables indépendantes (Ethnie, Extraction sociale, Ancienneté au Canada, Fonction au Burundi, Fonction au Canada, Technique de soccer, Âge d'adhésion recodée).**

Variable indépendante		Nombre		Pourcentage	
Titre de la variable		Non	Oui	Non	Oui
Ethnie	Tutsi Bu.	37	10	78,7	21,3
	Hutu Bu.	6	1	85,7	14,3
	Tutsi Rrw.	4	0	100	0
Extra Sociale	Paysanne	15	3	83,3	16,7
	Urbaine	17	4	81	19
	Bourgeoise	16	4	80	20
Ancienneté Can	Moins de 5 ans	33	9	78,6	21,4
	5 ans et plus	15	2	88,2	11,8
Fonction Bu.	Niveau 1	33	4	89,2	10,8

	Niveau 2	2	1	66,7	33,3
	Niveau 3	5	2	71,4	28,6
	Niveau 4	6	3	66,7	33,3
	Niveau 5	2	1	66,7	33,3
Fonction Ca	Niveau 1	21	3	87,5	12,5
	Niveau 2	16	3	84,2	15,8
	Niveau 3	1	1	50	50
	Niveau 4	5	1	83,3	16,7
	Niveau 5	4	3	57,1	42,9
Technique soccer	Niveau 1	4	0	100	0
	Niveau 2	6	3	66,7	33,3
	Niveau 3	1	0	100	0
	Niveau 4	11	2	84,6	15,4
	Niveau 5	20	5	80	20
Âge Adh. Recodé	Moins de 20 ans	2	0	100	0
	De 21 à 30 ans	17	3	85	15
	De 31 à 40 ans	22	5	81,5	18,5
	De 41 à 50 ans	7	3	70	30
Coefficient Garaï	Non	42	7	85,7	14,3
	Oui	5	4	55,6	44,4

Université d'Ottawa, Faculté des études supérieures, département de sociologie, session d'Hiver 2007

**Tableau no. 14.2 : Synthèse des tableaux croisés de la variable dépendante «Membres du comité de gestion 2004-2005» sur les variables indépendantes (Ethnie, Extraction sociale, Ancienneté au Canada, Fonction au Burundi, Fonction au Canada, Technique de soccer, Âge d'adhésion recodée).**

Variable indépendante		Nombre		Pourcentage	
Titre de la variable		Non	Oui	Non	Oui
Ethnie	Tutsi Bu.	40	6	87	13

	Hutu Bu.	5	3	62,5	37,5
	Tutsi Rrw.	7	0	100	0
Extra Sociale	Paysanne	16	4	80	20
	Urbaine	22	2	91,7	8,3
	Bourgeoise	15	3	83,3	16,7
Ancienneté Can	Moins de 5 ans	41	5	89,1	10,9
	5 ans et plus	11	4	73,3	26,7
Fonction Bu.	Niveau 1	34	6	85	15
	Niveau 2	4	0	100	0
	Niveau 3	5	1	83,3	16,7
	Niveau 4	7	1	87,5	12,5
	Niveau 5	3	1	75	25
Fonction Ca	Niveau 1	18	1	94,7	5,3
	Niveau 2	25	3	89,3	10,7
	Niveau 3				
	Niveau 4	13	3	25	75
	Niveau 5	7	2	77,8	22,2
Technique soccer	Niveau 1	2	1	66,7	33,3
	Niveau 2	4	3	57,1	42,9
	Niveau 3	2	0	100	0
	Niveau 4	7	2	77,8	22,2
	Niveau 5	25	3	89,3	10,7
Âge Adh. Recodé	Moins de 20 ans	6	0	100	0
	De 21 à 30 ans	19	1	95	5
	De 31 à 40 ans	17	5	77,3	22,7
	De 41 à 50 ans	11	3	78,6	21,4
Coefficient Garai	Non	43	8	84,3	15,7
	Oui	9	1	90	10

Université d'Ottawa, Faculté des études supérieures, département de sociologie, session d'Hiver 2007

Nota bona : Le niveau 3 (fonction exercé au canada) a disparu avec l'abandon en 2003-2004 des joueurs qui occupaient ces fonctions de niveau 3.

**Tableau no. 14.3 : Synthèse des tableaux croisés de la variable dépendante «Membres du comité de contrôle 2003-2004» sur les variables indépendantes (Ethnie, Extraction sociale, Ancienneté au Canada, Fonction au Burundi, Fonction au Canada, Technique de soccer, Âge d'adhésion recodée).**

Variable indépendante		Nombre		Pourcentage	
		Non	Oui	Non	Oui
Titre de la variable					
Ethnie	Tutsi Bu.	45	2	95,7	4,3
	Hutu Bu.	6	1	85,7	14,3
	Tutsi Rrw.	4	0	100	0
Extra Sociale	Paysanne	16	2	88,9	11,1
	Urbaine	19	1	95	5
	Bourgeoise	20	0	100	0
Ancienneté Can	Moins de 5 ans	40	2	95,2	4,8
	5 ans et plus	16	1	94,1	5,9
Fonction Bu.	Niveau 1	37	0	100	0
	Niveau 2	2	1	66,7	33,3
	Niveau 3	7	0	100	0
	Niveau 4	8	1	88,9	11,1
	Niveau 5	2	1	66,7	33,3
Fonction Ca	Niveau 1	23	1	95,8	4,2
	Niveau 2	19	0	100	0
	Niveau 3	2	0	100	0
	Niveau 4	5	1	83,3	16,7
	Niveau 5	6	1	85,7	14,3
Technique soccer	Niveau 1	3	1	75	25
	Niveau 2	8	1	88,9	11,1
	Niveau 3	1	0	100	0
	Niveau 4	12	1	92,3	7,7
	Niveau 5	25	0	100	0
Âge Adh. Recodé	Moins de 20 ans	2	0	100	0
	De 21 à 30 ans	20	0	100	0

	De 31 à 40 ans	26	1	96,3	3,7
	De 41 à 50 ans	8	2	80	20
Coefficient Garai	Non	45	3	93,8	6,3
	Oui	9	0	100	0

Université d'Ottawa, Faculté des études supérieures, département de sociologie, session d'Hiver 2007

**Tableau no. 14.4 : Synthèse des tableaux croisés de la variable dépendante «Membres du comité de contrôle 2004-2005» sur les variables indépendantes (Ethnie, Extraction sociale, Ancienneté au Canada, Fonction au Burundi, Fonction au Canada, Technique de soccer, Âge d'adhésion recodée).**

Variable indépendante		Nombre		Pourcentage	
Titre de la variable		Non	Oui	Non	Oui
Ethnie	Tutsi Bu.	43	3	93,5	6,5
	Hutu Bu.	8	0	100	0
	Tutsi Rrw.	7	0	100	0
Extra Sociale	Paysanne	19	1	95	5
	Urbaine	22	2	91,7	8,3
	Bourgeoise	18	0	100	0
Ancienneté Can	Moins de 5 ans	44	2	95,7	4,3
	5 ans et plus	14	1	93,3	6,7
Fonction Bu.	Niveau 1	40	0	100	0
	Niveau 2	3	1	75	25
	Niveau 3	6	0	100	0
	Niveau 4	6	2	75	25
	Niveau 5	4	0	100	0
Fonction Ca	Niveau 1	18	1	94,7	5,3
	Niveau 2	27	1	96,4	3,6
	Niveau 3				
	Niveau 4	4	0	100	0
	Niveau 5	8	1	88,9	11,1
Technique soccer	Niveau 1	3	0	100	0

	Niveau 2	6	1	85,7	14,3
	Niveau 3	2	0	100	0
	Niveau 4	9	0	100	0
	Niveau 5	26	2	92,9	7,1
Âge Adh. Recodé	Moins de 20 ans	6	0	100	0
	De 21 à 30 ans	20	0	100	0
	De 31 à 40 ans	20	2	90,9	7,1
	De 41 à 50 ans	13	1	92,9	7,1
Coefficient Garai	Non	51	0	100	0
	Oui	7	3	70	30

Université d'Ottawa, Faculté des études supérieures, département de sociologie, session d'Hiver 2007

## **Bibliographie**

- Alegi, P., «*Football and apartheid Society: The south African Soccer League, 1960-1966*», dans Armstrong, G. et Giulianotti, (2004), *Football in Africa. Conflict, Conciliation and Community*, New York, Palgrave MacMillan
- Alvaro, P., «*De quelques enjeux épistémologiques d'une méthodologie générale pour les sciences sociales*» dans Poupart, J., (dir.1997)
- Alvaro P., «*Échantillonnage et recherche qualitative : Essai théorique et méthodologique*» dans Poupart, J., (dir.1997)
- Angers, M., (4e éd. 2005), *Initiation pratique à la Méthodologie des sciences humaines*, Québec, les éditions CEC, 198 p
- Armstrong, G. et Giulianotti, (2004), *Football in Africa. Conflict, Conciliation and Community*, New York, Palgrave MacMillan
- Banton, M., «*Racial and Ethnic Competition*», cité par Poutignat, P. et Streiff-Fenart, J., (1995)
- Bastienier, A., (2004), *Qu'est-ce qu'une société ethnique*, Paris, PUF, 345 p
- Beaud, J.-P., «*Les techniques d'échantillonnage*» cité par Alvaro, P., «*Échantillonnage et ....*» dans Poupart, J., (dir.1997)
- Bodin, D., (2003), *Le Hooliganisme*, Paris, QSJ, 125 p
- Bonacich, E., «*A Theory of Ethnic Antagonism : The Split Labour Market*», cité par Poutignat, P. et Streiff-Fenart, J., (1995)
- Brass, P., «*Ethnicity and Nationality Formation*», cité par Poutignat, P. et Streiff-Fenart, J., (1995)

- Burgess, E., «*The Resurgence of Ethnicity*», cité par Poutignat, P. et Streiff-Fenart, J., (1995)
- Chévrier, B., «*La spécification de la problématique*» dans Gauthier, B., (dir. 2003, 4<sup>e</sup> éd.)
- Chrétien, J.-P., «*La fondation du royaume XVIe –XVIIe siècles*», dans Mworoha, E., et Chrétien, J.-P., (dir. 1987)
- Chrétien, J.-P., «*Les crises de la fin du XIXe siècle*», dans Mworoha, E., et Chrétien, J.-P., (dir. 1987)
- Chrétien, J. P. (1993), *Burundi. L'histoire retrouvée*, Paris, Karthala.
- Cohen A, «*Urban Ethnicity*», cité par Poutignat, P. et Streiff-Fenart, J., (1995)
- Denzin, N.-k., «*On the Ethics of Disguised Observation*» cité par Jaccoud, M., et Mayer, R. dans Poupart, J., (dir.1997)
- Deslauriers, J.-P., et Kérisit, M., «*Le dévis de recherche qualitative*» dans Poupart, J., (dir.1997)
- Deslauriers, J.-P., (1991) «*Recherche qualitative*» cité par Jaccoud, M., et Mayer R., dans Poupart, J., (dir.1997)
- Edensor T. et Koodrout, «*Football and Ethnicity in Mauritius: (Re) Producing Communal allegiances*», dans Armstrong, G. et Giulianotti, (2004)
- Erickson, K.-T., «*A comment on Disguised Observation in Sociology*» cité par Jaccoud, M., et Mayer, R., dans Poupart, J., (dir.1997)
- Gahama, J., (1983), *Le Burundi sous administration belge : La période du mandat (1919-1939)*, Paris, Karthala
- Garaï, L. «*Les paradoxes de la catégorisation sociale*», cité par Poutignat, P. et Streiff-Fenart, J., (1995)

Gauthier, B., (dir. 2004, 4<sup>e</sup> éd.), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

Geertz, C., «*The Integrative Revolution. Primordial Sentiments and Civil Poeticism the New States*» cité par Poutignat, P. et Streiff-Fenart, J., (1995)

Ghislain, J., (1970), *La féodalité au Burundi*, Bruxelles, Académie royale des sciences d'Outre-mer

Glazer N., «*Ethnic groups in America : From National culture to Ideologies*», cité par Poutignat, P. et Streiff-Fenart, J., (1995)

Glazer N. et Moynihan D.P., «*Beyond The Melting-Pot*», cité par Poutignat, P. et Streiff-Fenart, J., (1995)

Goffman, E., «*The Presentation of Self in Everyday Life*» cité par Poutignat, P. et Streiff-Fenart, J., (1995)

Gordon, M., «*Assimilation in American life*» cité par Poutignat, P. et Streiff-Fenart, J., (1995)

Gorju, J., (1938), *Face au royaume hamite du Rwanda*, Bruxelles, Vromont

Hammouda, H. B. (1995), *Histoire économique d'un conflit*, Paris, Harmattan.

Horowitz D., «*Europe and America : A Comparative Analysis of Ethnicity*» cité par Poutignat, P. et Streiff-Fenart, J., (1995)

Jaccoud M. et Mayer R. «*L'observation en situation et la recherche qualitative*» dans Poupard, J., (dir.1997)

Juteau, D. (1999), *L'ethnicité et ses frontières*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.

- Kagame, A., (1972), *Un abrégé de l'Ethno-Histoire du Rwanda, T1*, Butare, Éditions universitaires du Rwanda, 286 p.
- Khan, J. S., (1981) «*Explaining Ethnicity : A Review Article*» cité par Poutignat, P. et Streiff-Fenart, J(1995)
- Keyes, C. F., «*Towards a new formulation of the concept of ethnic group, Ethnicity*» cité par Poutignat, P. et Streiff-Fenart, J(1995)
- Kiraranganya, B., (1985), *La Vérité sur le Burundi*, Sherbrooke, Naaman
- Ki-Zerbo, J., (dir1980). *Histoire générale de l'Afrique, VI*, Paris, Unesco, 893p.
- Li Peter S., (2003), «*Les minorités visibles dans la société canadienne : Les défis de la diversité raciale*», dans Juteau, D., (dir 2003), *La différenciation sociale : modèles et processus*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- Mc Kay J., «*An exploratory synthesis of primordial and mobilisationist approaches to ethnic phenomena*» cité par Poutignat, P. et Streiff-Fenart J., (1995)
- Meyer, H., (1984), *Les Barundi*, Paris, Société française d'histoire d'Outre-Mer
- Montandon, C., «*Problèmes éthiques de la recherche en sciences sociales : le cas d'une étude en milieu carcéral*» cité par Jaccoud, M., et Mayer, R., dans Poupart, J., (dir.1997)
- Mucchielli, Roger (1998), *L'analyse de contenu des documents et des communications*, Paris, ESF, 8<sup>e</sup> édition.
- Muga D., «*Academic sub-cultural theory and the problematic of ethnicity: A tentative critique*» cité par Poutignat, P. et Streiff-Fenart, J(1995)
- Mworoha, E., (1977), *Peuples et Rois de l'Afrique des Lacs*, Paris, Les Nouvelles Éditions Africaines

Mworoha, E., et Chrétien, J.-P., (dir. 1987), *Histoire du Burundi : des origines à la fin du 19<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hatier

Nsanze, A., (2003), *Le Burundi contemporain. L'État-Nation en question*, Paris, Harmattan, 515 p

Ntibazonkiza, R., (1993), *Au royaume des seigneurs de la lance. Une approche historique de la question ethnique au Burundi, T. 2 : De l'indépendance à nos jours (1962-1992)*, Bruxelles, asbl Bruxelles- droits de l'Homme, 332 p

Poutignat, P. et Streiff-Fenart J., (1995) *Théories de l'ethnicité (Théories of ethnicity)*, suivi de Frederik Barth «*Les groupes ethniques et leurs frontières*», Paris, PUF.

Pendakur K. et Pendakur, R., (1998), The colour of Money : Earnings differentials Across Ethnic Groups in Canada, *Canadian Journal of Economics*, t3, no.31, pp 518-548

Porter, J., (9<sup>e</sup> ed 1973), *The Vertical Mosaic*, Toronto, university of Toronto Press.

Poupart, J., (dir. 1997), *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Québec Gaëtan Morin éditeur.

Sabourin, P., «*L'analyse de contenu*» dans Gauthier, B., (dir. 2003, 4<sup>e</sup> éd.)

Simmel, G., «*Digressions sur l'Étranger*» cité par Alvaro, P., «*De quelques enjeux ...*» dans Poupart, J., (dir.1997)

Sindayigaya, J.M., (1998), *Grands-Lacs : Démocratie ou Ethnocratie*, Paris, Harmattan, 317 p

Suster, Z., «*Soccer and Croatian Nationalism*», dans *Journal of Sport and Social Issues*, Vol. 24, No. 3.

Thibon, C., (1989), «*L'expansion du peuplement dans la région des Grands-Lacs*», dans *Revue Canadienne d'Études Africaines*, Vol. 23, No. 1.

Van Den Berghe, «*the Ethnic Phenomenon*», cité par Poutignat, P. et Streiff-Fenart, J., (1995)

Vansina, J., (1972), *La légende du passé : traditions orales du Burundi*, Tervuren,

Wade, P. «*Race, nature et culture*», cité par Poutignat, P. et Streiff-Fenart, J., (1995)

Weber, M. (1971, 6<sup>e</sup> éd.), *Économie et Société*, Paris, Plon.

Thèses de doctorat en ligne dans la base de données : «ProQuest Dissertations and Thèses» :

Baba, J.-A (2003), *An Examination of Influence of Personal Values and Ethnic Identity on Black Students' Sport Consumption Behavior*, The Ohio State University.

Black, M.-F. (1997), *Cultural Identity: Gender, Nationalism and the Irish Diaspora*, University of California.

Brady, S (2005), *Irish Sport and Culture at New York's Gaelic Park*, New York University.

Pelak, C.-F (2002), *Nation Building in Post-Apartheid South Africa: Transformation Gender and Race Relations through Sports*, The Ohio State University.

Szeto, K.-Y (2005), *The Cosmopolitical Martial Arts Cinema of Asia and America: Ethnicity and Transnationalism*, Northwestern University.

Rivera, C.-A (2004), *The Identification of Key Factors Student-Athletes Perceived to Be Important to The College Student-Athlete Retention Process*, The Ohio State University.

Notes de cours :

Laczko, L., recueil de textes du cours Soc. 7551, «Théories et Recherches en relations ethniques», Université d'Ottawa, département de sociologie 2<sup>e</sup> cycle, session d'hiver 2005.

Sites électroniques :

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Destin%c3%Age\\_manifeste#bibliographie](http://fr.wikipedia.org/wiki/Destin%c3%Age_manifeste#bibliographie).

[www. Statcan.ca](http://www.statcan.ca), recensement 2001, (10A) et (260)